

www.e-rara.ch

**Histoire de l'Eglise vaudoise depuis son origine et des Vaudois du
Piémont jusqu'à nos jours**

Monastier, Antoine

Lausanne, 1847

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 27486

Persistent Link: <http://dx.doi.org/10.3931/e-rara-65543>

Appendice a l'histoire des Vaudois.

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

APPENDICE

L'HISTOIRE DES VAUDOIS.

APPENDICE

L'HISTOIRE DES VAUDOIS.

Dans cet Appendice, nous publions quelques pièces importantes qui, à cause de leur étendue, n'ont pu être insérées dans le texte ou dans les notes ; savoir :

- I. Une courte description géographique et statistique des Vallées Vaudoises du Piémont.
- II. A) Trois catalogues des anciens écrits des Vaudois.
B) Quelques-uns des principaux de ces écrits ; savoir :
 - 1^o La Noble Leçon, de l'an 1100.
 - 2^o Quelques extraits d'autres poésies religieuses vaudoises, sans date, mais réputées aussi anciennes.
 - 3^o Le Catéchisme des Vaudois, de l'an 1100.
 - 4^o Leur Confession de foi, de l'an 1120.
 - 5^o Le Traité de l'Antechrist, de l'an 1120.
 - 6^o Quelques extraits du Traité du Purgatoire, de l'an 1126.
 - 7^o Le Formulaire de leur confession des péchés, sans date et en français, n'ayant pas eu sous la main le manuscrit en langue romane, dialecte vaudois.

APPENDICE

L'HISTOIRE DES VAUDOIS.

I.

DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE ET STATISTIQUE DES VALLÉES

VAUDOISES DU PIÉMONT.

GÉOGRAPHIE.

Les Vallées Vaudoises sont situées dans les Alpes, sur le versant oriental de la grande arête des montagnes de ce nom, qui séparent le haut Dauphiné du Piémont, au nord du Mont-Viso et des sources du Pô, au midi du Genève, et à l'occident de la ville de Pignerol.

Elles sont formées par les chaînons qui, de la grande chaîne des Alpes, leur limite à l'ouest, descendent sur la plaine du Piémont à l'est. Les cîmes qui les séparent de la France atteignent à la hauteur de plus de cinq mille mètres au-dessus de la mer, et dans leurs déchirures ne laissent que

deux passages, celui d'Abries le plus au nord, et le col de la Croix plus au sud. Le chaînon qui les limite au nord les sépare de la vallée de Pragela (ou de Cluson). Celui qui les ferme au sud, et qui est plus élevé que le précédent, descend du Viso, et touche à la haute vallée du Pô, dans la province de Saluces. A l'orient, elles n'ont pour barrière que le retrécissement formé par la courbure ou l'aplatissement des montagnes, à la rencontre de la plaine, et que les eaux du Cluson, affluent du Pô.

Les Vallées Vaudoises sont elles-mêmes séparées entre elles par des arêtes assez élevées. Considérées toutes ensemble, elles forment un triangle tronqué, dont la base est l'arête des hautes Alpes, du nord au midi, et dont les côtés se dirigent vers Pignerol sans l'atteindre.

On peut aussi les considérer comme une suite de vallons en éventail, adossés aux géants des Alpes et se réunissant dans deux grandes vallées qui convergent vers Pignerol, mais qui sont brisées par la plaine avant d'atteindre celle-ci, contre laquelle les deux dernières pentes de deux de leurs arêtes courbées forment une demi-vallée entre ces monts et la rivière du Cluson.

Cette demi-vallée vaudoise, appelée la vallée de Pérouse, n'est, à proprement parler, que l'extrême flanc occidental (de droite) de la vallée de Pragela, qui entoure les Vallées Vaudoises du nord-ouest au sud-est. Elle comprend aussi un vallon intérieur, celui de Pramol, se dirigeant des bords du Cluson, près de Saint-Germain, vers l'ouest, entre la vallée de Saint-Martin au nord, et d'Angrogne au midi.

Les deux autres grandes Vallées Vaudoises sont : la vallée de Saint-Martin au nord, traversée par le torrent dit la Germanasque, qui se jette dans le Cluson, vis-à-vis de la petite ville de la Pérouse, au débouché du val Pragela, et

formée par la réunion des vallons latéraux de Rioclar et de Faët à celui du Perrier, formé lui-même par la réunion des vallons supérieurs alpestres, de Macel ou Balsille, de Rodoret et de Prali, du nord au sud.

La vallée de Luserne, au midi de celle de Saint-Martin, arrosée par la petite rivière du Pélice, grossi des torrents de l'Angrogne, de la Luserne et de plusieurs autres moins considérables. Cette vallée, la plus large et la plus étendue, est flanquée vers son issue sur la plaine à l'orient par deux vallons, l'un au sud plus petit, c'est celui de Rora, traversé par la Luserne; l'autre au nord, assez considérable pour avoir souvent été compté comme formant une vallée particulière; c'est le vallon d'Angrogne, baigné par les eaux mugissantes du torrent de ce nom. Il est enclavé entre les vallées de Saint-Martin à l'ouest et au nord, de Pérouse par le vallon de Pramol au nord-est et par la côte de Prarustin à l'est, et enfin, par la vallée de Luserne au midi. Celle-ci s'étend en plaine d'orient en occident, et se termine par le haut passage du col de la Croix qui débouche en France, en suivant la même direction; par les pâturages et le col Julien (Giulian), qui la séparent du val Saint-Martin au nord, et par la Combe des Charbonniers ou val Guichard, dans la direction du Viso au sud-ouest.

Il serait superflu de répéter ici la description des localités particulières, théâtre des faits racontés dans l'histoire ci-jointe. Nous nous bornons donc à indiquer la distribution des paroisses que comprennent les Vallées. Un coup-d'œil jeté sur la carte suppléera à l'absence de développements plus étendus. Nous commençons par :

A — LA VALLÉE DE SAINT-MARTIN.

La vallée de Saint-Martin a cinq églises, ou paroisses vaudoises : *Prali*, *Rodoret* et *Macel* dans les vallons montagneux à l'occident, rangées dans cet ordre du sud au nord. Les deux dernières ont été érigées en paroisses, d'annexes qu'elles étaient, il y a une vingtaine d'années. Elles ont été détachées, l'une de Prali, et la dernière de *Maneille*, quatrième paroisse qui appartient à la partie orientale de la vallée. Celle-ci n'est séparée de son ancienne annexe que par un défilé très-dangereux en hiver. La cinquième est *Villesèche* à l'entrée de la vallée, à l'est, avec deux annexes ; savoir, *Rioclaret* et *Faët*. Cette paroisse s'étend sur les deux côtés de la rivière.

Les Vaudois de quelques communes, où les catholiques sont en plus grand nombre, telles que le *Perrier*, *Ciabrans*, *Saint-Martin*, etc., fréquentent les églises de *Maneille* et de *Villesèche*, suivant qu'elles sont le plus à leur portée.

B — LA DEMI-VALLÉE DE PÉROUSE.

La demi-vallée de Pérouse comprend quatre paroisses : celle de *Pomaret*, au sortir du défilé qui sépare cette demi-vallée de la vallée de Saint-Martin ; les habitants vaudois de l'envers de *Pinache*, au sud, dépendent de cette église. Il existe au *Pomaret* une école latine et un hôpital vaudois. La paroisse de *Saint-Germain* dont font partie les *Chenevières* et la *Turina* ou *Envers-les-Portes*. Celle de *Pramol* et *Peumian*, au nord de Saint-Germain, contrée alpestre : enfin, celle de *Prarustin* avec *Rocheplatte* pour annexe. Le temple paroissial est à *Saint-Barthélemi*.

C — LA VALLÉE DE LUSERNE.

La vallée de Luserne a six grandes paroisses qui sont autant de communes populeuses. Ce sont : *Angrogne*, à l'ouest de Prarustin et de Rocheplatte : cette paroisse a deux temples, celui de Saint-Laurent, près duquel habite le pasteur, et celui de l'annexe du Serre. *Saint-Jean* au sud d'Angrogne ; le temple est aux Blonats au centre de la paroisse ; il était autrefois au Ciabas sur Angrogne. L'église de la *Tour* à l'ouest de Saint-Jean : le temple est au hameau dit les Coppiers ; près de là est l'hôpital. Les Vaudois possèdent au sortir du bourg de la Tour, à l'ouest, deux établissements intéressants, un collège et un pensionnat de demoiselles. En suivant à l'occident, on trouve d'abord la paroisse du *Villar*, avec un bourg du même nom, où est l'église ; puis celle de *Bobbi*, qui occupe tout le fond de la vallée : le temple paroissial est dans le village de ce nom. Deux chapelles dépendent de cette paroisse ; l'une dans la Combe des Charbonniers, l'autre dans la Combe de la Ferrière. Enfin, la paroisse de *Rora*, la plus petite de celles de la vallée de Luserne : elle est au sud de celle de la Tour dont elle est séparée par une arête de rochers escarpés et nus.

STATISTIQUE.

A — POPULATION.

La population vaudoise des Vallées s'élevait déjà, en 1839, à plus de vingt mille âmes, non compris quatre ou cinq mille catholiques, nombre beaucoup trop considérable pour l'étendue du territoire, eu égard à la nature du sol.

Nous donnons ici l'état du recensement fait par ordre du Gouvernement, à la date sus-indiquée de 1839.

Communes.	Vaudois.	Catholiques.
Prali	817	29
Rodoret	261	88
Macel	733	88
Salsa	421	193
Maneille	268	100
Ciabrans	48	51
Perrier	21	437
Boville (Villeseche)	151	90
Saint-Martin	50	127
Traverse	95	106
Rioclalet	613	131
Fayet, ou Faët	626	232
Pomaret	658	81
Envers-de-Pinache	659	151
Saint-Germain	857	154
Envers-les-Portes	350	199
Pramol	1257	157
Prarustin	1525	150
Rocheplatte	267	17
Angrogne	2083	632
Saint-Jean	1797	141
La Tour	2182	712
Villar	1988	415
Bobbi	1553	65
Rora	651	43
Sur les confins, Saint-Second, Lusernette, Luserne.	463	
	20394	4589

(Extrait du *Tableau de Recensement*, etc. ; Torino, stamperia reales, 1839.)

B — CLIMAT ET PRODUCTIONS.

Les Vallées Vaudoises, par leur situation méridionale et leur issue sur la plaine du Piémont, participeraient à la nature plus chaude du midi, si leurs hautes montagnes et l'élévation considérable de la majeure partie du sol au-dessus de la mer ne contrebalançaient pas cet effet.

L'air est généralement pur et sain dans ces Vallées. Abritées contre les vents du nord par les montagnes, le climat y est doux et tempéré, mais il varie selon la hauteur des localités. La neige y tombe avec grande abondance dans toute la partie alpestre, et les avalanches y causent fréquemment des accidents.

Le sol dans le bas des Vallées et sur les collines voisines bien exposées est fertile. La vigne y prospère ainsi que le froment, le maïs, le mûrier et de bons arbres fruitiers, même le figuier en pleine campagne.

La région moyenne a toutes les productions qui appartiennent à cette élévation : le froment, le seigle, le maïs, l'avoine, l'orge, les pommes de terre, etc., comme aussi les arbres fruitiers ordinaires et les châtaigniers en nombre considérable.

Telles sont les riches productions de la partie avantagée de ces Vallées. Un tiers, peut-être, ou du moins un quart de leur étendue, qui est d'environ vingt à vingt-quatre lieues carrées est ainsi favorisé. Mais les deux tiers, ou même les trois quarts de cette étendue, n'offrent que pentes raides, ravins, rochers nus et contrées alpestres ou tournées au nord. Les travaux de la campagne sont en général fort pénibles et peu productifs. Les habitants, en divers lieux, sont réduits à cultiver parmi les rochers quelques lambeaux

de terrain de quelques mètres, où il faut encore souvent porter de la terre à dos d'hommes. Une grande partie de la population ne vit que des produits qu'elle tire de quelques rares pièces de bétail, vaches, chèvres et brebis.

Aucun genre d'industrie un peu étendue, autre que les travaux des champs et les soins du bétail, n'a pu s'établir parmi cette population, d'ailleurs active, mais mal vue de ses voisins. Même le commerce de consommation est entre les mains des catholiques, à Pignerol, et dans les autres petites villes du voisinage, où se tiennent tous les marchés.

Les Vallées Vaudoises ne produisent pas en suffisance pour leur population, il s'en faut de beaucoup, les denrées de première nécessité qu'il faut donc acheter. Si elles ont quelques produits surabondants, tels que beurre, fromages, pommes de terre, fruits, etc., les habitants n'en trouvent pas un écoulement favorable faute de débouchés. Le seul marché un peu considérable serait celui de Pignerol; mais, outre qu'il n'est pas à portée de toutes les localités des Vallées, les provisions y abondent de tous côtés.

C — ADMINISTRATION RELIGIEUSE DES ÉGLISES VAUDOISES.

Tout ce qui est relatif au soulagement des pauvres, aux hôpitaux, à l'instruction et aux affaires religieuses des Vaudois, est du ressort d'une administration tirée de leur sein, à la nomination de laquelle prennent part toutes les Églises des Vallées. Cette administration est particulière ou générale.

Chaque Église a son administration de paroisse. Les chefs de famille réunis à leur pasteur forment l'Église. La population généralement dispersée est divisée en quartiers. Les particuliers d'un quartier élisent, avec le concours du consistoire, un ancien ou inspecteur, qui jouit de certaines attri-

butions. Lorsque le choix en est arrêté, le nom de l'élu est proclamé du haut de la chaire. S'il ne survient pas d'opposition, il est publiquement installé dans sa charge, consacré par la prière, et devient membre du consistoire, qui administre la paroisse, sous la présidence du pasteur, et qui y exerce la discipline.

L'administration générale est composée d'un *synode* et d'une *table*.

Le synode se compose des pasteurs et ministres résidant aux Vallées (le chapelain des ambassadeurs à Turin y est aussi admis), et d'une délégation laïque de chacune des quinze paroisses. Ces délégations peuvent se composer de plus d'un député, mais chacune d'elles n'a qu'une voix. — Le synode s'assemble extraordinairement lorsque quelque besoin l'exige, et régulièrement au bout de quatre ou cinq ans, avec la permission du souverain qui s'y fait représenter par l'intendant de la province. Les membres du synode, dont les séances durent deux ou trois jours, sont défrayés par les paroisses ou communes ainsi que la délégation du roi. Le synode élabore et arrête tous les règlements administratifs, nomme les membres de l'administration, appelée la *table*, examine sa gestion, passe les comptes qu'elle rend, et décide de toutes les affaires importantes.

La *table* est composée de cinq membres : trois ecclésiastiques et deux laïques. Ils sont choisis d'après certaines règles, au commencement de chaque synode, et restent en fonction jusqu'à l'ouverture du synode suivant. Les membres ecclésiastiques remplissent les fonctions de *modérateur* ou président, de *modérateur-adjoint* ou vice-président, et de *secrétaire*.

II.

ÉCRITS DES ANCIENS VAUDOIS.

Ce second article contient : 1^o trois catalogues des anciens écrits des Vaudois
2^o quelques-uns de ces écrits réputés les plus importants, indiqués plus haut.

1^{er} CATALOGUE.

Ce premier catalogue contient l'indication des écrits des anciens Vaudois qu'a eus entre les mains Perrin, et qu'il mentionne dans son *Histoire des Vaudois* du commencement du XVII^e siècle, ou dans celle des Vaudois albigeois.

1^o « Premièrement, dit-il, nous avons en main un *Nouveau-Testament* en langue vaudoise. » C'est ainsi qu'il appelle la langue romane dans laquelle était écrit le livre.

2^o » Un livre intitulé : *l'Antechrist*. Il porte la date de » l'an 1120. Dans le volume qui le contient, se trouvent plusieurs sermons des barbes vaudois.

3^o » Un traité contre les péchés et des remèdes pour leur » résister.

4^o » Un écrit intitulé : *Livre des Vertus*. Dans le volume » qui le contient, se trouvent un traité portant en tête : *De l'Enseignement de li filli*, ou de l'instruction des enfants ; » — un traité intitulé : *Li parlar de li Philosophes et Doctors*, » c'est-à-dire, sentiments des philosophes et docteurs ; — un » *Commentaire* ou paraphrase sur le symbole des Apôtres ; » — un semblable travail sur les commandements de Dieu ; » de même sur l'oraison dominicale : — un traité du jeûne ; » — un traité, intitulé : *Les Tribulations*.

5° » Un petit catéchisme intitulé : *Interrogations menors*,
» c'est-à-dire, courtes interrogations.

6° » Un traité contre la danse et les tavernes.

7° » Un traité des quatre choses à venir ; savoir : la
» mort à tous, la vie éternelle aux bons, l'enfer aux mé-
» chants et le dernier jugement.

8° » Un traité avec ce titre : *Del Pulgatori soima*, c'est-
» à-dire, du purgatoire songé ou rêvé.

9° » Un traité contre l'invocation des saints.

10° » Un livre fort vieux qui a pour titre : *Aiço es la*
» *causa del nostre departiment de la Gleisa romana*, c'est-à-
» dire, ceci est la cause de notre séparation de l'Eglise ro-
» maine. Dans ce même volume est une épître ou apologie
» des Vaudois, ayant pour titre : *La Epistola al serenissimo*
» *rey Lancelau, a li ducs, barons, e a li plus veil del regne ;*
» *lo petit Tropel de li Christians appela per fals nom falsament*
» *P. o V.*, c'est-à-dire, Epître au sérénissime roi Lancelau,
» aux ducs, barons et aux plus anciens du royaume ; le
» petit troupeau de chrétiens appelés faussement du faux
» nom de Pauvres ou Vaudois.

11° » Aussi un livre renfermant plusieurs sermons des
» barbes et une épître appelée : *Epître aux Amis*, contenant
» plusieurs bonnes instructions pour apprendre comment
» toute sorte de personnes doivent se conduire à tout âge.
» Dans le même volume se trouve un livre intitulé : *Sacer-*
» *dotium*, qui enseigne quelle doit être la charge des bons
» pasteurs et quelle sera la punition des mauvais.

12° » On nous a aussi remis en main un livre de poésie,
» en langue vaudoise, dans lequel se trouvent les traités
» suivants (1) : une prière intitulée : *Novel confort* ; — une

(1) Si ce volume a été copié sur un autre, contenant les mêmes poé-

» pièce en vers : *Les quatre sortes de Semences mentionnées*
 » en l'Évangile ; — une autre intitulé : *La Barque*, — et une
 » appelée : *La Noble Leçon*, duquel livre fait mention le sieur
 » de Sainte-Aldegonde.

13° » Nous avons aussi un traité remarquable, intitulé :
 » *Le verger des Consolations*, contenant plusieurs bonnes ins-
 » tructions, confirmées par l'Écriture sainte et par plusieurs
 » autorités des anciens.

14° » *Idem*, un vieux traité, sur parchemin, intitulé : *De*
 » *l'Église*.

15° » Un autre ayant pour titre : *Trésor et Lumière de*
 » *la foi*.

16° » Un livre : *L'Almanac Spirituel*.

17° » Un autre : *Du Moyen de séparer les choses précieuses*
 » *des viles et contemptibles*, c'est-à-dire, les vertus et les
 » vices.

18° » Enfin, le livre de George Morel (1), où sont con-
 » tenues toutes les demandes que firent George Morel et
 » Pierre Masson à OEcolampade et Bucer, touchant la reli-
 » gion et les réponses desdits.

» Tous lesquels livres, ajoute Perrin, sont écrits en lan-
 » gue vaudoise,.... tous suffisants pour bien instruire leurs
 » peuples à bien vivre et à bien croire. » (PERRIN, *Histoire*
 » *des Vaudois*, p. 57 à 60. — LÉGER, I^{re} part., p. 24 à 25.)

sies, comme il est naturel de le penser, Raynouard aurait jugé avec raison que ces poésies étaient aussi anciennes que la *Noble Leçon* qu'elles précèdent dans le manuscrit ici indiqué.

(1) On peut conjecturer de ce passage que l'écrit de Morel était en langue romane, dialecte vaudois, mais que, pour le mettre à la portée d'OEcolampade, il dut être traduit en latin, circonstance que Scultetus ignorait, lorsqu'il en parle, comme étant écrit en latin.

2^e CATALOGUE.

Ce second catalogue est celui des écrits anciens des Vaudois, recueillis aux Vallées par Jean Léger, et remis par lui, l'an 1658, à l'ambassadeur de la Grande-Bretagne à Turin, lord Morland, qui les a déposés dans la bibliothèque de l'université de Cambridge.

D'après Léger, ces écrits étaient contenus dans sept volumes, comme suit :

« Le premier volume, marqué de la lettre A, contenait » les seize traités suivants :

1^o » L'histoire de la création et du déluge, en langue » vaudoise.

2^o » Un traité, diverses instructions que l'homme doit » tirer de la nature de plusieurs animaux.

3^o » Un traité des péchés ; explication allégorique et mo- » rale de la bête, décrite au chapitre XIII de l'Apocalypse, » en langue vaudoise.

4^o » Un traité de la Parole de Dieu et de son efficace. Il » indique comment il faut la recevoir et la pratiquer, por- » tant la date de l'an 1230.

5^o » Plusieurs pièces en latin contre les prêtres et les » moines.

6^o » Un traité contre les traditions des hommes : *Li Tra-* » *mettament*, non en accord avec les saintes Ecritures.

7^o » *Une Exhortation à Hermon*, pour qu'il abandonne » le service des créatures et se convertisse à Dieu.

8^o » Traité touchant les plantes pharisaïques, que le Père » n'a point plantées, c'est-à-dire, contre les moines des divers » ordres, franciscains, dominicains et plusieurs autres.

- 9° » Un traité latin, du devoir du mari et de la femme.
- 10° » Un traité latin sur le symbole des Apôtres.
- 11° » Un dit, en latin, de la naissance et du progrès de
» l'idolâtrie et de sa destruction par l'Évangile.
- 12° » Un traité latin sur les sources du péché.
- 13° » Un dit, latin, sur le vrai purgatoire et sur la puri-
» fication du péché.
- 14° » Un dit, latin, avec ce titre : *Uni Deo placere stu-*
» *deamus* ; travaillons à plaire à Dieu seul.
- 15° » Traité latin : *Des trois Vérités* : 1. *Doctrinæ* ; 2. *Jus-*
» *titiæ* ; 3. *Vitæ*, c'est-à-dire, de l'instruction, ou doctrine
» de la justice et de la vie.
- 16° » Enfin, traité latin intitulé : *Sola Dei lege scripta*
» *definiri fidei controversia*, c'est-à-dire, que les controverses
» sur la foi ne peuvent être réglées ou terminées que par la
» loi de Dieu écrite.
- » Un second volume, marqué de la lettre B, contenait dix-
» huit traités et huit sermons, sous le n° 19.
- 1° « *Glossa Pater*, ou explication de l'oraison domi-
nicale.
- 2° » *Trecenas*, ou trois cents passages des évangiles et
» des épîtres.
- 3° » *Doctor*, le docteur, ou témoignages tirés des pères sur
» la repentance.
- 4° » *Las Penas*, les châtimens du péché.
- 5° » *Li Goy de Paradis*, c'est-à-dire, les joies du paradis.
- 6° » Une épître à tous les fidèles.
- 7° » Un poème avec ce titre : *Novel confort*, nouvel en-
» couragement.
- 8° » Un poème, intitulé : *Novel sermon*.
- 9° » Le poème de la *Nobla Leyczon*.

- 10° » Un poème : *Lo Payre Eternal*, le Père Eternel.
- 11° » Encore un poème : *La Barca*, ou la barque.
- 12° » L'explication des dix commandements.
- 13° » L'explication du symbole des Apôtres.
- 14° » Un traité du vice et du péché mortel.
- 15° » Un traité des dons du Saint-Esprit.
- 16° » Un, dit des trois vertus théologiques et des quatre
» cardinales.
- 17° » Un des biens de la fortune, de la nature et de la
» grâce.
- 18° » Un des six choses honorables dans le monde.
- 19° » Enfin, huit sermons sur divers sujets.
- » Sur les paroles oiseuses; Matthieu, II.
- » Sur le renouvellement de l'homme; Ephés., IV.
- » Sur l'enfant Jésus.
- » Sur la, ou les tentations.
- » Sur ces paroles : Sauvez-nous, car nous périssons ;
Matthieu, VIII.
- » Sur le riche; Luc, XVI.
- » Un sur Jean, VI.
- » Un sur la parabole du semeur.
- » Le troisième volume C, contenant sept écrits :
- 1° » Une exhortation à confesser nos péchés les uns aux
» autres et à Dieu.
- 2° » Un sermon de la crainte de Dieu.
- 3° » Un traité de la conviction de péché devant le juge-
» ment de Dieu.
- 4° » Un traité des tribulations.
- 5° » Un traité du martyre des Machabées et d'autres.
- 6° » Un de la souffrance et de la constance de Job.
- 7° » Un extrait de la vie de Tobie.

» Un quatrième volume avec la lettre D. »

Léger n'en fait pas connaître le contenu autrement qu'en disant : « Où sont plusieurs très-excellentes méditations » touchant les misères de cette vie, comme aussi de la nécessité de la repentance et des bonnes œuvres; le tout » en ancienne langue vaudoise et relié en parchemin.

» Un cinquième volume marqué de la lettre E, où sont » contenus :

1° » Une grammaire latine des anciens barbes ou pasteurs des Vaudois des Vallées.

2° » Les Proverbes de Salomon.

3° » Une poésie très-pieuse en langue vaudoise.

4° » Un traité : de l'honneur et de la crainte de Dieu, » et de la manière de vivre que les chrétiens doivent » suivre.

5° » Un traité latin : de la morale.

6° » Un traité d'arithmétique.

» Un sixième volume, relié en parchemin et marqué de » la lettre F, contenant en langue vaudoise :

1° » L'Évangile de saint Matthieu.

2° » Le premier chapitre de saint Luc.

3° » L'Évangile de saint Jean.

4° » Les Actes des Apôtres.

5° » La première Epître aux Corinthiens.

6° » L'Épître aux Galates.

7° » L'Épître aux Ephésiens.

8° » L'Épître aux Philippiens.

9° » La première aux Thessaloniens.

10° » La seconde à Timothée.

11° » L'Épître à Tite.

12° » Le chapitre XI^e de l'Épître aux Hébreux.

13° » Les deux Épîtres de saint Pierre.

» Un septième volume, marqué de la lettre G, contenait
 » un procès-verbal de l'an 1497, contre les Vaudois, par
 » l'évêque d'Embrun : la bulle du pape Innocent IV, de
 » l'an 1487, aussi contre les Vaudois, et plusieurs informa-
 » tions aussi contre eux, faites par l'archevêque d'Evreux,
 » commissaire du pape, dans la vallée de Fraissinières,
 » pendant les années 1475, 1478, 1481. Dans ce volume
 » se trouvait l'ouvrage intitulé : *Origo Valdensium*, origine
 » des Vaudois. » On annonce que ce dernier écrit est perdu.
 (Voir LÉGER, *Histoire Générale*,... etc., I^e part., p. 21, etc.)

3^e CATALOGUE.

Léger lui-même avait déposé dans la bibliothèque de Genève : 1^o un volume relié, écrit sur parchemin, en caractères gothiques ; 2^o et une liasse de plusieurs autres manuscrits importants sur les affaires des Vallées. (Voir LÉGER, *ibid.*, p. 23...)

Les manuscrits de cette liasse ont été reliés depuis et forment trois volumes qui portent les n^{os} 206, 208, 209. Le volume qui fut remis, déjà relié, a le n^o 207.

En plaçant les écrits contenus dans ces quatre volumes, d'après l'ancienneté apparente des manuscrits, quant à leur copie, nous croyons pouvoir les ranger comme suit, en faisant remarquer néanmoins que les copies du même volume ne paraissent pas toutes du même écrivain ni de la même époque.

Le volume, qui porte le n^o 206, est visiblement le plus ancien en ce qui concerne la copie. Non-seulement cela paraît

à l'état du papier qui est plus ou moins roussi ou noirci, et à l'état de l'encre, tellement détrempeée, que les lettres en sont effacées et méconnaissables, mais on le reconnaît surtout à la forme des lettres, souvent difficiles à distinguer, même entre l'o et l'e. Ce qui a, sans doute, fait croire longtemps que ce volume était en langue catalane. Mais, après un examen attentif, nous y avons reconnu la langue romane, dans le dialecte vaudois, absolument la même que celle des autres manuscrits vaudois.

Nous n'y avons reconnu que trois titres différents : 1^o celui de *Vertucz*, des Vertus ; 2^o celui de *Pistolettaz*, petites Epîtres ; 3^o et celui de *Pistolaz*, d'Epîtres ou Lettres. — L'enseignement, qui y est contenu, est une morale populaire pratique sur l'usage des biens du monde.

Nous plaçons au second rang d'ancienneté, quant à la copie, du moins pour le commencement, le n^o 209. Il contient :

1^o « *Les Conseils des barbes*, sur les partages et les héritages, sur les juges et leurs jugements, sur la mort, sur le jugement, sur les joies du paradis, etc., etc.

2^o » Un traité sur le privilège de dire : Notre Père, etc.

3^o » Un traité sur les choses à venir, sur la mort et ses suites.

4^o » Le traité intitulé : *Le Vergier des Consolations*, titre qui fait comprendre l'importance des instructions qu'il renferme. »

Le volume portant le n^o 208, qui nous paraît devoir être placé en troisième ligne, sous le rapport de l'écriture, contient :

1^o « Un traité de la *Foi* et de ses caractères (le commentement manque). Il contient le développement du *Credo*. » Il émet l'opinion, que les apôtres avant de se séparer

» composèrent le *Credo*, et indique les articles attribués à
 » tel ou tel d'entre eux.

2° » Un traité sur les *sept Sacrements* ; l'auteur y distin-
 » gue les vrais sacrements, institués par le Seigneur, de
 » ceux qui ne sont point tels. Il en traite successivement.
 » Quant au baptême même et à l'eucharistie, il les reconnaît
 » pour vrais sacrements, il rejette les autres comme n'étant
 » pas conformes à la sainte Ecriture.

3° » Une explication des *dix Commandements*.

4° » Un traité sur la *véritable Pénitence* ou repentance.

5° » Une *Glose*, ou explication de l'oraison dominicale.

6° » Un traité sur le *Jedne*.

7° » Un traité sur le *Purgatoire* (1), beaucoup plus étendu
 » que celui dont Perrin et Léger ont publié un extrait.

8° » Traité de la *Puissance des Clefs*, etc.

9° » Enfin, un traité de la *Pénitence* ou repentance. »

Le volume qui porte le n° 207, est celui des quatre,
 dont l'écriture est la plus soignée et la plus régulière. Il
 contient :

1° « Un recueil étendu, intitulé : *Cantica*, cantiques. Ils
 » paraissent être un développement du Cantique des Canti-
 » ques de Salomon.

2° » Un autre traité : *La Barca*, la Barque.

3° » Un : *Lo Novel Sermon*, le nouveau Sermon.

4° » *Lo Novel Confort*, le nouvel Encouragement.

5° » Le traité en vers : *La Nobla Leyczon*, la Noble
 » Leçon.

(1) Nous donnerons plus bas quelques extraits de ce traité primitif,
 avec des observations propres à montrer que le traité publié par Lé-
 ger, etc., n'était qu'une nouvelle rédaction et un abrégé de celui-ci avec
 des changements notables.

- 6° » *Lo Payre Eternal*, le Père Eternel, aussi en vers.
 7° » *Lo Disprez del Mont*, le mépris du monde, également en vers.
 6° » *L'Evangeli de li quatre semencz*, l'évangile des quatre semences, en vers pareillement.
 9° » Enfin, un traité de la *Penitencza*, de la pénitence ou repentance.»

Plusieurs de ces nombreux écrits des anciens Vaudois sont indiqués à double et à triple; mais cela n'empêche pas que leur nombre ne soit considérable, si l'on fait attention qu'ils ont tous été composés avant l'époque de la réformation, si ce n'est l'écrit de G. Morel.

Les titres qu'ils portent en tête caractérisent parfaitement cette Eglise ou société vaudoise, et montrent combien ses membres prenaient au sérieux les vérités de l'Evangile, avec quels soins ils s'efforçaient de mettre en pratique ses leçons.

Pour d'autant mieux faire connaître la croyance de cette Eglise et l'esprit qui animait ses conducteurs, ou barbes, ainsi que ses membres, nous donnons en entier, ci-après, quelques-uns de ces écrits et des extraits de quelques autres.

Auparavant nous devons faire remarquer au lecteur, que la différence considérable qui se remarque dans l'orthographe du même mot, dans les divers écrits, ne peut pas être invoquée pour infirmer les preuves d'ancienneté qui en ont été alléguées. Pour bien s'en convaincre, il ne faut pas oublier que ces écrits se sont conservés à l'aide de copies répétées plusieurs fois dans des temps forts différents. Car ces traités, destinés à l'usage journalier des fidèles, s'usaient et devaient être renouvelés, et lorsqu'ils étaient recopiés, on

le faisait, sans doute, avec les changements que l'orthographe avait éprouvés.

En recueillant ces écrits dans le XVII^e siècle, après plusieurs horribles persécutions qui en avaient déjà beaucoup détruits, on a trouvé des copies, faites les unes plus tôt, les autres plus tard. Or, il n'est pas douteux que les derniers copistes avaient modifié l'orthographe, en suivant celle usitée de leur temps. On remarquera surtout cette différence dans le catéchisme, dont les copies devaient être incessamment renouvelées pour satisfaire aux besoins de la jeunesse.

LA NOBLE LEYÇON

LA NOBLE LEÇON

le laint sans doute, avec les changements que l'orthographe avait éprouvés depuis et même les *capitales*.
 En recueillant ces écrits dans le XVII^e siècle, après plusieurs horribles persécutions qui en avaient déjà beaucoup détruits, on a trouvé des copies, faites les uns plus tôt, les autres plus tard. Or, il n'est pas douteux que les premiers copistes avaient modifié l'orthographe, en suivant celle usée de leur temps. On remarquera surtout cette différence dans les *astécismes*, dont les copies devaient être nécessairement renouées pour satisfaire aux besoins de la jeunesse ; mais nous n'en avons pas une seule qui ne soit en conformité avec celle qui est aujourd'hui en usage.

Les titres qu'ils portent en tête caractérisent parfaitement cette Église ou société vauquoise, et nous ont même ses usages généraux au siècle, les vérités de l'Évangile, avec quels soins ils s'efforçaient de mettre en pratique ses préceptes.

Pour l'autant plus la connaissance de la croyance de cette Église et de ses usages qui animait ses conducteurs, ou leurs disciples, nous donnons en suite, ci-après, quelques-uns de ces écrits et des extraits de quelques autres.

Avant que nous devons faire remarquer au lecteur, que la différence considérable qui se remarque dans l'orthographe de même titre, dans les divers écrits, ne peut pas être invoquée pour mépriser les preuves d'ancienneté qu'en ont été alléguées. Pour bien s'en convaincre, il ne faut pas oublier que ces écrits se sont conservés à l'aide de copies répétées sans cesse, et que les originaux ont été perdus ou détruits, soit par suite des persécutions, soit par suite de la déperdition des temps, soit par suite de la déperdition des titres, destinés à l'usage journalier des fidèles, s'ils n'avaient été renouvelés, et lorsqu'ils étaient recopiés, on

LA NOBLA LEYCZON

(EN LANGUE ROMANE)

Avec quelques variantes de nos auteurs les plus célèbres

1 O freres, entendz nos nobles leyczon
2 Souvent devez veulre e faire un crezon
3 Car nos veizon apout mont esser pres del chavon
4 Mais curtes devrion esser de nos nobles leyczon
5 Car nos veizon apout mont de la apostrophe
6 Ben de mal e cont sans compili collation
7 Que de se faire un crezon
8 Pour devrion de nos nobles leyczon
9 Tot fois veizon les amezans veit e compilment
10 Avoisement de mal e amozment de bien
11 Mais son li peulle (peulle) que l'eschepere de
12 L'eschepere e veit e veit e veit
13 Car nous veizon de nos nobles leyczon
14 Pour ceo devez veit e veit e veit
15 Si la mort nos veit e veit e veit
16 Mais veit e veit e veit e veit
17 Un oiseau recovre par ceit e veit e veit
18 E aquelle que veit e veit e veit
19 Mais l'eschepere de nos nobles leyczon
20 Que veit e veit e veit e veit
21 Li bon veit e veit e veit e veit
22 Ma apout que non veit e veit e veit
23 Rogarde l'eschepere de nos nobles leyczon
24 Depuis que Adam se veit e veit e veit
25 Admi poit veit e veit e veit
26 Que poe son li veit e veit e veit
27 Ma chescune veit e veit e veit
28 La non de Die se veit e veit e veit
29 E apelle e veit e veit e veit
30 Tib de sainte Meit

LA NOBLA LEYCZON

ou

LA NOBLE LEÇON.

1 O freres, entendz nos nobles leyczon
2 Souvent devez veulre e faire un crezon
3 Car nos veizon apout mont esser pres del chavon
4 Mais curtes devrion esser de nos nobles leyczon
5 Car nos veizon apout mont de la apostrophe
6 Ben de mal e cont sans compili collation
7 Que de se faire un crezon
8 Pour devrion de nos nobles leyczon
9 Tot fois veizon les amezans veit e compilment
10 Avoisement de mal e amozment de bien
11 Mais son li peulle (peulle) que l'eschepere de
12 L'eschepere e veit e veit e veit
13 Car nous veizon de nos nobles leyczon
14 Pour ceo devez veit e veit e veit
15 Si la mort nos veit e veit e veit
16 Mais veit e veit e veit e veit
17 Un oiseau recovre par ceit e veit e veit
18 E aquelle que veit e veit e veit
19 Mais l'eschepere de nos nobles leyczon
20 Que veit e veit e veit e veit
21 Li bon veit e veit e veit e veit
22 Ma apout que non veit e veit e veit
23 Rogarde l'eschepere de nos nobles leyczon
24 Depuis que Adam se veit e veit e veit
25 Admi poit veit e veit e veit
26 Que poe son li veit e veit e veit
27 Ma chescune veit e veit e veit
28 La non de Die se veit e veit e veit
29 E apelle e veit e veit e veit
30 Tib de sainte Meit

LA NOBLA LEYCZON

(EN LANGUE ROMANE).

Avec quelques variantes de mots soulignés mis entre parenthèses.

- 1 O frayres, entende una nobla leyczon :
- 2 Souvent deven velhar e istar en orezon ,
- 3 Car nos veyen aquest mont esser pres del chavon ;
- 4 Mot curios devrian esser de bonas obras far ,
- 5 Car nos veyen aquest mont de la fin apropiar .
- 6 Ben ha mil e cent anez compli entierament
- 7 Que fo scripta l'ora car sen al derier temp ;
- 8 Poc devrian cubitar, car sen al remanent .
- 9 *Tot jorn* veyen las enseñas venir a compliment ,
- 10 Acreisament de mal e amerment de ben .
- 11 Ayczon son li *perilh* (perilli) que l'Escriptura di :
- 12 L'Evangili o reconta, e sant Paul asi
- 13 Que neun home que viva non po saber sa fin ;
- 14 Per czo deven mais temer, car nos non sen certan
- 15 Si la mort nos penre o *encuey* (enchoy) ; o deman
- 16 Ma cant venre Yeshu al *dia* (jorn) del jujament ,
- 17 Un chascun recebre per entier pajament ,
- 18 E *aquilh* que *auren* fait mal e que auren fait ben .
- 19 Ma l'Escriptura di, e nos creire o deven
- 20 Que tuit home del mont per dui chaminz tenren :
- 21 Li bon iren en gloria e li mal en torment .
- 22 Ma aquel que non creire en aquel departiment ,
- 23 Regarde l'Escriptura del fin commencement ,
- 24 Depois que Adam fo forma entro al temp present ;
- 25 Aqui poire trobar, si el aure entendament ,
- 26 Que poc son li salva, a ver lo remanent .
- 27 Ma chascuna persona, l'al vol ben obrar ,
- 28 Lo nom de Dio lo Paire deo esser al comme nczar ,
- 29 E apellar en ajuda lo seo glorios Filh car ,
- 30 Filh de santa Maria ,

LA NOBLE LEÇON

(TRADUCTION DE RAYNOUARD).

On propose seulement quelques changements mis entre parenthèses.

- 1 O frères, écoutez une noble leçon :
- 2 Souvent devons veiller et être en oraison ,
- 3 Car nous voyons ce monde être près de sa chute (son terme) ;
- 4 Mout *curieux* (soigneux) devrions être de bonnes œuvres faire ,
- 5 Car nous voyons ce monde de la fin approcher.
- 6 Bien a mille et cent ans accomplis entièrement.
- 7 Que fut écrite l'heure que nous sommes au dernier temps ;
- 8 Peu nous devrions convoiter, car nous sommes au reste.
- 9 Chaque jour voyons les signes venir à accomplissement ,
- 10 Accroissement de mal et diminution de bien.
- 11 Ceci sont les périls que l'Ecriture dit :
- 12 L'Evangile ceci raconte, et saint Paul aussi
- 13 Que nul homme qui vive ne peut savoir sa fin ;
- 14 Pour cela devons *plus* (jamais) craindre, car nous ne sommes certains
- 15 Si la mort nous prendra ou aujourd'hui ou demain ;
- 16 Mais quand viendra Jésus au jour du jugement ,
- 17 Un chacun recevra pour entier paiement ,
- 18 Et ceux qui auront fait mal et qui auront fait bien.
- 19 Mais l'Ecriture dit, et nous croire cela devons
- 20 Que tous hommes du monde par deux chemins tiendront :
- 21 Les bons iront en gloire et les méchants au tourment.
- 22 Mais celui qui ne croira en ce partage ,
- 23 Qu'il regarde l'Ecriture du fin commencement ,
- 24 Depuis qu'Adam fut formé jusqu'au temps présent ;
- 25 Là pourra trouver, s'il aura entendement ,
- 26 Que peu sont les sauvés, à voir le restant.
- 27 Mais chacune personne, laquelle veut bien opérer,
- 28 Le nom de Dieu le Père doit être au commencer,
- 29 Et appeler en aide le sien glorieux Fils cher,
- 30 Fils de sainte Marie ,

- 31 E lo Sant Spirit, que nos done bona via.
 32 Aquisti trey, la sancta Trinita,
 33 Enayma un Dio devon esser aura
 34 Plen de tota sapientia e de tota poisencza e de tota bonta.
 35 Aquest deven sovent aurar e requerir
 36 Que nos done fortalecza encontra l'enemic,
 37 Que nos lo poisan vencer devant la nostra fin,
 38 Ço es lo mont e lo diavol e la carn,
 39 E nos done sapientia accompagna de bonta,
 40 Que nos poisan conoisser la via de verita,
 41 Et gardar pura l'arma que Dios nos ha dona,
 42 L'arma et lo cors en via de carita,
 43 Enayma que come nos aman la santa Trinita
 44 E lo proyme, car Dio ho ha comanda,
 45 Non sol aquel que nos fay ben, mas aquel que nos fay mal,
 46 E aver ferma sperançza al Rey celestial
 47 Que a la fin nos alberge al seo glorios hostal:
 48 Ma aquel que non fare czo que se conten en aquesta leyczon
 49 Non intrare en la sancta maison.
 50 Ma czo es de greo tenir a la cativa gent
 51 Lical aman trop l'or et l'argent,
 52 E han las empromissions de Dio en despreziament,
 53 E que no gardan la ley e li comandament
 54 Ni la laissan gardar a alcuna bona gent,
 55 Ma, segont lor poer, hi fan empachament.
 56 E perque es aquest mal entra humana gent.
 57 Per czo que Adam peche del fin comenczament,
 58 Car el manje del pom otra deffendament,
 59 E a li autre germene lo gran del mal semenz
 60 El aquiste a si mort e a l'autre ensegador.
 61 Ben poen dire que aqui ac mal bocon.
 62 Ma Xrist a reemps li bon per la soa passion,
 63 Ma enperczo nos troben en aquesta leyczon
 64 Que Adam fo mescrent a Dio lo seo creator;
 65 De aqui poen ver que ara son fait peior,
 66 Ce il habandonan Dio lo Paire omnipotent,
 67 E creon a las ydolas al lor destruiment,
 68 Ço que deffent la ley que fo del comenczament,
 69 Ley de natura s'appella, comuna a tota gent,
 70 L'al Dio pause al cor del seo premier forma;
 71 De poe far mal o ben li done franqueta:

- 31 Et le Saint-Esprit, afin qu'il nous donne bonne voie.
- 32 Ces trois, la sainte Trinité,
- 33 Comme un Dieu doivent être *honorés* (priés)
- 34 Plein de toute sagesse et de toute puissance et de toute bonté.
- 35 Celui-ci devons souvent prier et requérir
- 36 Que nous donne force encontre l'ennemi,
- 37 Que nous le puissions vaincre devant la notre fin,
- 38 C'est-à-dire le monde et le diable et la chair,
- 39 Et nous donne sagesse accompagnée de bonté,
- 40 Que nous puissions connaître la voie de vérité,
- 41 Et garder pure l'âme que Dieu nous a donnée,
- 42 L'âme et le corps en voie de charité,
- 43 Ainsi que nous aimons la sainte Trinité
- 44 Et le prochain, car Dieu cela a commandé,
- 45 Non-seulement celui qui nous fait bien, mais celui qui nous fait mal,
- 46 Et avoir ferme espérance au Roi céleste
- 47 Que à la fin nous auberge au sien glorieux hôtel :
- 48 Mais celui qui ne fera ce qui se contient en cette leçon
- 49 N'entrera en la sainte maison.
- 50 Mais cela est de *grief* (difficile) tenir à la méchante gent
- 51 Lesquels aiment trop l'or et l'argent,
- 52 Et ont les promesses de Dieu en mépris,
- 53 Et qui ne gardent la loi et les commandements
- 54 Ni la laissent garder à aucune bonne gent,
- 55 Mais selon leur pouvoir, y font empêchement.
- 56 Et pourquoi est ce mal entre humaine gent.
- 57 Parce que Adam pécha du fin commencement,
- 58 Car il mangea de la pomme outre défense,
- 59 Et aux autres germa le grain de mauvaise semence
- 60 Et acquit à soi mort et aux autres successeurs.
- 61 Bien pouvons dire que là eut mauvais *morceau* (bouchée).
- 62 Mais Christ a racheté les bons par la sienne passion,
- 63 Mais pour cela nous trouvons en cette leçon
- 64 Que Adam fut mécréant à Dieu le sien créateur ;
- 65 De ceci pouvons voir que maintenant sont faits pires,
- 66 Vu qu'ils abandonnent Dieu le Père tout-puissant,
- 67 Et croient aux idoles à leur *détriment* (destruction),
- 68 Ce que défend la loi qui fut du commencement,
- 69 Loi de nature s'appelle, commune à toute gent,
- 70 Laquelle Dieu plaça au cœur de son premier formé ;
- 71 De pouvoir faire mal ou bien lui donna franchise :

- 72 Lo mal li a deffendu, lo ben li a comanda :
 73 Aiczo poes vos ben veer qu'es ista mal garda,
 74 Que aven laisa lo ben, e lo mal aven obra,
 75 Enayma fey Caym, lo premier filh de Adam,
 76 Que aucis son frayre Abel senceza alcuna rason,
 77 Ma car el era bon
 78 E avia sa fe al Segnor e non a creatura ;
 79 Ayci poen penre exemple de la ley de natura
 80 Lacal haven coropta, passa haven la mesura ;
 81 Pecca aven al Creator e offendu a la creatura.
 82 Nobla ley era aquela, lacal Dio nos done,
 83 Al cor d'un chascun home scripta la pause,
 84 Que el leges e gardes e enseignes dreitura,
 85 Ames Dio al seo cor sobre tota creatura,
 86 E temes e serves, non hi pauses mesura,
 87 Ce non es atroba en la santa Scriptura ;
 88 Gardes ferm lo matrimoni, aquel noble convent ;
 89 Agues pazc au li fraire e ames tota outra gent,
 90 Ayres orguelh e ames humilita,
 91 E fes a li autre enayma votria esser fait a si ;
 92 E, si el fes per lo contrari, qu'el en fossa puni.
 93 Pauc foron aquilli que la ley ben garderont,
 94 E moti foron aquilli que la trepasseront ;
 95 E lo Segnor habandoneront, non donant a li honor,
 96 Ma creseront al demoni e a la soa temptation :
 97 Trop ameront lo mont, e poc lo paradis,
 98 Et serviront al cors maiorament que a l'esprit ;
 99 Empercezo nos troben que moti en son peri.
 100 Ayci se po repenre tot home que di
 101 Que Dio non fe las genz per laisar li perir ;
 102 Ma garde se un chascun que non entervenga enayma a lor,
 103 Ce lei dulivi venc et destruis li fellon.
 104 Ma Dio fey far archa en lacal el enclaus li bon ;
 105 Tant fo creisu lo mal e lo ben amerma
 106 Que en tot lo mont non ac mas que oyt salva :
 107 Grant exemple poen penre en aquesta sentencza
 108 Que nos nos gardan de mal et faczan penedencza.
 109 Ce Yeshu Xrist ha dit, e en san Luc es script,
 110 Que tuit aquilh que no la faren periren tuit ;
 111 Ma aquilh que scamperon, Dio lor fey empromession
 112 Que jamay en aiga non perera lo mont.

- 72 Le mal lui a défendu, le bien lui a commandé :
- 73 Ceci pouvez vous bien voir qu'il a été mal gardé,
- 74 Vu que avons laissé le bien, et le mal avons *ouvré* (opéré),
- 75 Comme fit Caïn, le premier fils d'Adam,
- 76 Qui occit son frère Abel sans aucune raison,
- 77 Mais parce qu'il était bon
- 78 Et avait sa foi au Seigneur et non à créature ;
- 79 Ainsi pouvons prendre exemple de la loi de nature
- 80 Laquelle avons corrompue, passé avons la mesure ;
- 81 Pêché avons au Créateur et offensé à la créature.
- 82 Noble loi était celle, laquelle Dieu nous donna,
- 83 Au cœur d'un chacun homme écrite la posa,
- 84 Afin qu'il l'eût et gardât et enseignât droiture,
- 85 Aimât Dieu en son cœur sur toute créature,
- 86 Et craignît et servît, n'y posât mesure,
- 87 Vu que n'est trouvé en la sainte Ecriture ;
- 88 Gardât ferme le mariage, ce noble *pacte* ;
- 89 Eût paix avec les frères et aimât toute autre gent,
- 90 Haït orgueil et aimât humilité,
- 91 Et fit aux autres comme voudrait être fait à soi ;
- 92 Et s'il faisait le contraire, qu'il en fût puni.
- 93 Peu furent ceux qui la loi bien gardèrent,
- 94 Et nombreux furent ceux qui la loi transgressèrent ;
- 95 Et le Seigneur abandonnèrent, ne donnant à lui honneur,
- 96 Mais crurent au démon et à la sienne tentation :
- 97 *Beaucoup* (trop) aimèrent le monde, et peu le paradis,
- 98 Et servirent au corps beaucoup plus qu'à l'esprit ;
- 99 Pour cela nous trouvons que plusieurs en sont péris.
- 100 *Ainsi* (ici) se peut reprendre tout homme qui dit
- 101 Que Dieu ne fit les gens pour laisser eux périr ;
- 102 Mais garde soi un chacun afin que n'arrive comme à eux,
- 103 Que le déluge vint et détruisit les félons.
- 104 Mais Dieu fit faire arche en laquelle il enferma les bons ;
- 105 Tant fut augmenté le mal et le bien diminué
- 106 Qu'en tout le monde ne se trouve sinon huit sauvés :
- 107 Grand exemple pouvons prendre en cette sentence
- 108 Que nous nous gardions de mal et fassions pénitence.
- 109 Vu que Jésus-Christ a dit, et en saint Luc est écrit,
- 110 Que tous ceux qui ne la feront périront tous ;
- 111 Mais ceux qui échappèrent, Dieu leur fit promesse
- 112 Que jamais en eau ne périra le monde.

- 113 Aquilh creisseron e foron multiplica ;
 114 Del ben que Dio lor fey poc foron recorda ;
 115 Ma agron tan poc de fe e tan grant la temor,
 116 Qu'illi non creseron ben al dit de lor Segnor,
 117 Ma temian que las aygas nehesan encar lo mont ;
 118 E disseron de far torre per redure se aqui ,
 119 E ben la comenczero segont ezo qu'es script ,
 120 E dician de far la larga e tan hauta e tan grant
 121 Qu'ilh pervenguës entro al cel, ma non poyron far tant ;
 122 Ce la displac a Dio, e lor en fey semblant.
 123 Babelonia avia nom aquella grant cipta ,
 124 E ara es dicta confusio per la soa malvesta.
 125 Adonca era un lengage entre tota la gent ,
 126 Ma qu'ilh non s'entendesan Dio fey departiment ,
 127 Qu'ilh non fessan la torre qu'ilh avian comenza.
 128 Li lengage foron per tot lo mont scampa.
 129 Poi pecheron greoment, abandonnant la ley, ço es ley de natura ,
 130 Enayma se po provar per la santa Scriptura ;
 131 Que cinc ciptas periron, lascal fasian lo mal ;
 132 En fuoc e en solpre Dio li condampne ;
 133 El destruis li fellon, e li bon deslivre ;
 134 Ço fo Loth e aquilli de son hostel que l'angel en gitte ;
 135 Quatre foron per nombre, ma l'un se codampne ,
 136 Ço fo la molie, pur car se reguarde otra defendement.
 137 Aysi ha grant exemple a tota humana gent
 138 Qu'ilh se deon gardar de ezo que Dio deffent.
 139 En aquel temp fo Abraham, baron placzent a Dio ,
 140 E engenre un patriarcha dont foro li Judio :
 141 Nobla gent foron aquilh en la temor de Dio ;
 142 En Egips habiteron entre outra mala gent ;
 143 Lay foron apermu e costreit per lonc temp ,
 144 E crideron al Segnor, e el lor trames Moysent ,
 145 E deliore son poble e destruis l'otra gent :
 146 Per lo mar Ros passeron, com per bel eysuyt ;
 147 Ma li enemis de lor, lical li perseguian, y periron tuit :
 148 Motas autras ensegnas Dio al seo poble fey ;
 149 El li pac quaranta an al desert, e lor done la ley ;
 150 En doas taulas peyrientes la trames per Moysent :
 151 E troberon la y scripta e ordena noblament.
 152 Un segnor demostra esser a tota gent ,
 153 Et aquel deguessan creyre e amar de tot lo cor,

- 113 Ceux-là s'augmentèrent et furent multipliés ;
114 Du bien que Dieu leur fit peu furent mémoratifs (*souvenants*) ;
115 Mais eurent tant peu de foi et tant grande peur,
116 Qu'ils ne crurent bien au dit de leur Seigneur,
117 Mais craignaient que les eaux noyassent encore le monde ;
118 Et dirent de faire tour pour réduire soi là ,
119 Et bien la commencèrent selon ce qui est écrit ,
120 Et disaient de faire elle et si large et si haute et si grande
121 Qu'elle parvint jusqu'au ciel , mais ne purent faire autant ,
122 Vu qu'elle déplut à Dieu, et leur en fit *mine* (semblant).
123 Babylone avait nom cette grande cité ,
124 Et maintenant est dite confusion pour la sienne méchanceté.
125 Alors était un langage entre toute la gent ,
126 Mais afin qu'ils ne s'entendissent Dieu fit dispersion ,
127 Afin qu'ils ne fissent la tour qu'ils avaient commencée.
128 Les langages furent par tout le monde répandus.
129 Après pêchèrent grièvement, abandonnant la loi, c. à d. la loi de nature,
130 Comme se peut prouver par la sainte Ecriture ;
131 Vu que cinq cités périrent , lesquelles faisaient le mal ;
132 En feu et en soufre Dieu les condamna ;
133 Il détruisit les felons et les bons délivra ;
134 Ce fut Loth et ceux de son hôtel que l'ange en tira ;
135 Quatre furent par nombre , mais l'un se condamna ,
136 Ce fut la femme parce qu'elle regarda contre défense.
137 Ici a grand exemple à toute humaine gent
138 Qu'ils se doivent garder de ce que Dieu défend.
139 En ce temps fut Abraham, homme plaisant à Dieu ,
140 Et engendra un patriarche dont furent les Juifs :
141 Noble gent furent ceux-là en la crainte de Dieu ;
142 En Egypte habitèrent entre autre méchante gent ;
143 Là furent opprimés et contraints par long-temps ,
144 Et crièrent au Seigneur, et il leur transmit Moïse ,
145 Et délivra son peuple et détruisit l'autre gent :
146 Par la mer Rouge passèrent, comme par *belle issue* (beau sec) ;
147 Mais les ennemis d'eux, lesquels les poursuivaient, y (ils) périrent tous.
148 Plusieurs autres signes Dieu au sien peuple fit ;
149 Il les nourrit quarante ans au désert , et leur donna la loi ;
150 En deux tables de pierre la transmit par Moïse :
151 Et trouvèrent là (elle) y écrite et ordonnée noblement.
152 Un *matre* (seigneur) démontre être à toute gent ,
153 Et celui-là dussent croire et aimer de tout leur cœur ,

- 154 E temer e servir entro al dia de la fin ;
 155 E un chascun ames lo proyme enayma si ,
 156 Conselhesan las vevas , e li orfe sostenir ,
 157 Alberguesan li paure e li nu revestir ,
 158 Paguesan li fameiant e li errant endreycesan ,
 159 E la ley de lui mot fort deguessan gardar ;
 160 E a li gardant promes lo regne celestial.
 161 Lo serviment de las ydolas lor mes en defension ,
 162 Homecidi , avoteri e tota fornigacion ,
 163 Mentir e perjurar e falsa garentia ,
 164 Usura e rapina e mala cubiticia ,
 165 Enamps avaricia e tota fellonia ;
 166 A li bon empromes vita , e li mal aucia.
 167 Adonca era justicia en la soa segnoría ,
 168 Car aqu'ilh que trapassavan ni faczian malament
 169 Eran mort e destruit senza perdonament ;
 170 Ma l'Escriptura di , e mot es manifest ,
 171 Que trenta milia foron li remas al desert ;
 172 Trenta milia e plus , segont que di la ley ,
 173 Ilh foron mort de glay , de fuoc e de serpent ;
 174 E moti autre periron del destermenament ,
 175 La terra se partic , e li receop l'enfern.
 176 Ayci nos nos poen repenre del notre grand suport.
 177 Ma aquilh que feron ben lo placzer del Segnor
 178 Hereteron la terra de l'empromession.
 179 Mot fo de nobla gent en aquela faczon ,
 180 Enayma fo David et lo rey Salomon ,
 181 Ysaia , Jeremia e moti autre baron ,
 182 Lical combatian per la ley e faczian deffension ,
 183 Un poble era a Dio eyleit de tot lo mont :
 184 Li enemich qui li perseguian eran moti d'entorn ;
 185 Grant exemple poen penre en aquesta leyczon :
 186 Cant ilh gardavan la ley e li comandament ,
 187 Dio combatia per lor encontra l'autra gent ;
 188 Ma cant ilh peccavan ni faczian malament ,
 189 Ilh eran mort e destruit e pres de l'autra gent ;
 190 Tant fo alarga lo poble e plen de gran ricor
 191 Qu'el vay traire li caucz encontra son Segnor ;
 192 Emperczo nos troben en aquesta leyczon
 193 Que lo rey de Babelonia li mes en sa preyson :
 194 Lai foron apermu e constreit per lonc temp ,

- 154 Et craindre et servir jusqu'au jour de la fin ;
- 155 Et un chacun aimât le prochain comme soi ,
- 156 Conseillassent les veuves , et les orphelins soutenir ,
- 157 Aubergeassent les pauvres , et les nus revêtir ,
- 158 Nourrissent les affamés et les errants dirigeassent ,
- 159 Et la loi de lui très-fort dussent garder ;
- 160 Et aux gardants promit le règne céleste.
- 161 Le service des idoles leur mit en défense ,
- 162 Homicides, adultères et toute fornication ,
- 163 Mentir et parjurer et fausse *promesse* (garantie),
- 164 Usure et rapine et mauvaise convoitise ,
- 165 Ensuite avarice et toute félonie ;
- 166 Aux bons promit vie , et les méchants tuait.
- 167 Alors était justice en la sienne seigneurie ,
- 168 Car ceux qui transgressaient et faisaient méchamment
- 169 Etaient tués et détruits sans pardon ;
- 170 Mais l'Écriture dit , et beaucoup est manifeste ,
- 171 Que trente mille furent les restés au désert ;
- 172 Trente mille et plus , selon que dit la loi ,
- 173 Ils furent tués de glaives , de feu et de serpent ;
- 174 Et plusieurs autres périrent de l'extermination ,
- 175 La terre se divisa , et les reçut l'enfer.
- 176 Ainsi nous nous pouvons reprendre de notre grand assoupissement.
- 177 Mais ceux qui firent bien le plaisir du Seigneur
- 178 Héritèrent la terre de promission.
- 179 Beaucoup fut de noble gent en cette façon ,
- 180 Comme fut David et le roi Salomon ,
- 181 Isaïe , Jérémie et beaucoup autres hommes ,
- 182 Lesquels combattaient pour la loi et faisaient défense ,
- 183 Un peuple était à Dieu choisi de tout le monde :
- 184 Les ennemis qui les poursuivaient étaient plusieurs d'entour ;
- 185 Grand exemple pouvons prendre en cette leçon :
- 186 Quand ils gardaient la loi et les commandements ,
- 187 Dieu combattait pour eux encontre l'autre gent ;
- 188 Mais quand ils péchaient et faisaient méchamment ,
- 189 Ils étaient tués et détruits et pris de l'autre gent ;
- 190 Tant fut *égare* (étendu) le peuple et plein de grande richesse
- 191 Qu'il va *détourner les pas* (lever le pied) encontre son Seigneur ;
- 192 C'est pourquoi nous trouvons en cette leçon
- 193 Que le roi de Babylone les mit en sa prison :
- 194 Là furent opprimés et *pressés* (sous contrainte) par long-temps ,

- 195 E crideron al Segnor au lo cor repentent :
 196 Adonca li ritorne en Jerusalem ,
 197 Pauc foron li obedient que gardesan la ley
 198 Ni aguessan la temor d'offender lo lor rey :
 199 Ma hi ac alcuna gent plen de si grant falsita ;
 200 Ço foron li pharasio e li autre scriptura ;
 201 Qu'ilh gardesan la ley mot era de mostra ,
 202 Que la gent o veguessan, per esser plus honra ;
 203 Ma poc val aquel honor que tost ven a chavon :
 204 Ilh perseguian li sant e li just e li bon ;
 205 Au plor et au gemament oravan lo Segnor
 206 Qu'el deisendes en terra per salvar aquest mont,
 207 Car tot l'uman lignage anava a perdicion.
 208 Adonca Dio trames l'angel a una nobla donzella de lignage de rey ;
 209 Noblament la saluda, car s'apartenia a ley ;
 210 Enamps li dis : « Non temer, Maria ,
 211 » Car lo Sant Sperit es en ta companhia ;
 212 » De tu nayssere filh que apelares Yeshu ;
 213 » El salvare son poble de czo qu'el a offendu. »
 214 Noo mes lo porte al seo ventre la vergena gloriosa ,
 215 Ma qu'ilh no fos represa, de Joseph fo sposa ;
 216 Paura era nostra Dona e Joseph atresi ;
 217 Ma ayczò deven creire, car l'Evangeli ho di,
 218 Que en la crepia lo pauseron, can fo na lo fantin,
 219 De pan l'enveloperon, paurament fo alberga :
 220 Ayci se pon repenre li cubit e li avar
 221 Que de amassar aur non se volon cessar :
 222 Moti miracle foron, cant fo na lo Segnor ,
 223 Car Dio trames l'angel annunciar a li pastor ,
 224 E en Orient aparec una stella a li trey baron ;
 225 Gloria fo donna a Dio al cel, e en terra pacz a li bon ;
 226 Ma enamps un petit sufferc persecution ;
 227 Ma lo fantin creisia per gracia e per eta
 228 E en sapiencia divina en l'alcal el era enseгна ;
 229 E apelle doze apostol, lical son ben nomna ,
 230 E vole mudar la ley que devant avia dona ;
 231 El non la mude pas, qu'il fos habandona ,
 232 Ma la renouvelle, qu'il fos malh garda.
 233 El receop lo baptisme per donar salvament,
 234 E dis a li apostol que bapteyesan la gent ;
 235 Car adonca comenczava lo renovellament.

- 195 Et crièrent au Seigneur avec le cœur repentant ;
 196 *Alors* (c'est pourquoi) les ramena en Jérusalem ,
 197 Peu furent les obéissants qui *gardèrent* (gardassent) la loi
 198 Et eussent la crainte d'offenser le leur roi ;
 199 Mais y eut *aucune* (quelque) gent pleins de si grande fausseté ;
 200 Ce furent les pharisiens et les autres écrivains ;
 201 Qu'ils gardassent la loi beaucoup était d'apparence ,
 202 Afin que la gent cela vissent , pour être plus honorés ;
 203 Mais peu vaut cet honneur qui bientôt vient à *chute* (fin) :
 204 Ils persécutaient les saints et les justes et les bons ;
 205 Avec pleurs et avec gémissement priaient le Seigneur
 206 Qu'il descendit en terre pour sauver ce monde ,
 207 Car tout l'humain lignage allait à perdition. [lignage de roi ;
 208 *Alors* (c'est pourquoi) Dieu transmit l'ange à une noble demoiselle de
 209 Noblement la salue , car cela appartenait à elle ;
 210 Ensuite lui dit : « Ne crains , Marie ,
 211 » Car le Saint-Esprit est en ta compagnie ;
 212 » De toi naîtra fils que appelleras Jésus ;
 213 » Il sauvera son peuple de ce qu'il a offensé. »
 214 Neuf mois le porta au sien ventre la vierge glorieuse ,
 215 Mais afin qu'elle ne fût pas reprise , de Joseph fut épouse ;
 216 Pauvre était notre Dame et Joseph aussi ;
 217 Mais *cela* devons croire , car l'Évangile le dit ,
 218 Qu'en la crèche le posèrent quand fut né *l'enfant* ,
 219 De langes l'enveloppèrent , pauvrement fut aubergé :
 220 *Ainsi* (ici) se peuvent reprendre les convoiteux et les avarés
 221 Qui d'amasser or ne se veulent cesser :
 222 Plusieurs miracles furent , quand fut né le Seigneur ,
 223 Car Dieu *transmit* (envoya) l'ange annoncer aux *pasteurs* (pères) ,
 224 Et en Orient apparut une étoile aux trois barons ;
 225 Gloire fut donnée à Dieu au ciel , et en terre paix aux bons ;
 226 Mais avant un *peu* (petit) souffrit persécution ;
 227 Mais l'enfant croissait par grâce et par âge
 228 Et en sagesse divine en laquelle il était enseigné ;
 229 Et appela douze apôtres lesquels sont bien nommés ,
 230 Et voulut changer la loi qu'auparavant avait donnée ;
 231 Il ne la changea pas , vu qu'elle fut abandonnée ,
 232 Mais la renouvela , vu qu'elle fut mal gardée.
 233 Et reçut le baptême pour donner *sauvement* (salut) ,
 234 Et dit aux apôtres que baptisassent la gent ;
 235 Car *alors* (aussi) commençait le renouvellement.

- 236 Ben deffent la ley velha fornigar e avoutrar,
 237 Ma la novella repren veser e cubitar :
 238 La ley velha autreia partir lo matrimoni,
 239 E carta de refu se deguessa donar ;
 240 Ma la novella di non penre la leysa ,
 241 E neun non departa ço que Dio a ajosta ;
 242 La ley velha maudi lo ventre que fruc non a porta ,
 243 Ma la novella conselha gardar vergeneta ;
 244 La ley velha deffent solament perjurar ,
 245 Ma la novella di al postot non jurar ,
 246 E plus de si o de no non sia en ton parlar :
 247 La ley velha comanda comater li enemis e render mal per mal ;
 248 Ma la novella di : « Non te volhas venjar ,
 249 » Ma laisa la venjanca al Rey celestial ,
 250 » E laisa viore en pacz aquilh que te faren mal ,
 251 » E trobares perdon del Rey celestial. »
 252 La ley velha di : « Ama li tio amic , e aures en odi li enemic. »
 253 Ma la novella di : « Non fares plus en aisi ,
 254 » Ma aima li vostre enemic e facze ben ha aquilh lical ayzeron vos ,
 255 » E aura per li perseguent e per li acasionant vos. »
 256 La ley velha comanda punir li mal faczent ;
 257 Ma la novella di : « Perdona a tota gent ,
 258 » E trobares perdon del Paire omnipotent ;
 259 » Car si tu non perdonas , non aures salvament. »
 260 Neun non deo aucir ni irar neuna gent ;
 261 Manc ni simple ni paure non deven scarnir ,
 262 Ni tenir vil l'estrang que ven d'autrui pais ,
 263 Car en aquest mont nos sen tuit pelegrin :
 264 Ma car nos sen tuit fraire , deven tuit Dio servir.
 265 Ço es la ley novella que Yeshu Xrist a dit que nos deven tenir
 266 E apelle li seo apostol , e fe a lor comandament
 267 Que anesan per lo mont , e ensegnesan la gent ,
 268 Judios e Grec prediguesan e tota humana gent ;
 269 E done a lor posta desobre li serpent ,
 270 Gittesan li demoni e sanesan li inferm ,
 271 Rexucitesan li mort et mondesan li lebros
 272 E fesan a li autre enayma el avia fait a lor
 273 D'or ni d'argent non fossan possesent ,
 274 Ma au vita e vistimenta se tenguesan content ;
 275 Amesan se entre lor e aguesan bona pacz :
 276 Adonca lor empromes lo regne celestial ,

- 236 Bien défend la loi vieille forniquer et adultérer,
 237 Mais la nouvelle reprend voir et convoiter :
 238 La loi vieille octroie de rompre le mariage ,
 239 Et que carte de répudiation se dut donner ;
 240 Mais la nouvelle dit de ne pas prendre la laissée ,
 241 Et que personne ne sépare ce que Dieu a *ajusté* (joint) ;
 242 La loi vieille maudit le ventre qui fruit n'a pas porté ,
 243 Mais la nouvelle conseille garder virginité ;
 244 La loi vieille défend seulement parjurer ,
 245 Mais la nouvelle dit à tout *point* (à l'avenir) non jurer ,
 246 Et que plus de oui ou de non ne soit en ton parler :
 247 La loi vieille commande combattre les ennemis et rendre mal pour mal ;
 248 Mais la nouvelle dit : « Ne te veuille venger ,
 249 » Mais laisse la vengeance au Roi céleste ,
 250 » Et laisse vivre en paix ceux qui te feront mal ,
 251 » Et *trouvez* (trouveras) pardon du Roi céleste. » [ennemis. »
 252 La loi vieille dit : « Aime les tiens amis , et *aurez* (auras) en haine les
 253 Mais la nouvelle dit : « Ne *feres* (feras) plus ainsi ,
 254 » Mais aimez les vôtres ennemis et faites bien à ceux lesquels haïront vous ,
 255 » Et priez pour les persécutants et les accusants vous. »
 256 La loi vieille commande punir les malfaisants ;
 257 Mais la nouvelle dit : « Pardonne à toute gent ,
 258 » Et *trouvez* (trouveras) pardon du Père tout-puissant ;
 259 » Car si tu ne pardonnes , n'*aurez* (non auras) sauvement. »
 260 Aucun ne doit occire ni haïr aucune gent ;
 261 *Moins* (pas même) ni simple ni pauvre ne devons mépriser ,
 262 Ni tenir vil l'étranger qui vient d'autre pays ,
 263 Car en ce monde nous sommes tous pèlerins :
 264 Mais parce que nous sommes tous frères , devons tous Dieu servir.
 265 C'est la loi nouvelle que Jésus-Christ a dit que nous devons garder
 266 Et appela les siens apôtres et fit à eux commandement
 267 Que allassent par le monde et enseignassent la gent ,
 268 Juifs et Grecs prêchassent et toute humaine gent ;
 269 Et donna à eux pouvoir sur les serpents ,
 270 Chassassent les demons et guérissent les infirmes ,
 271 Ressuscitassent les morts et purifiassent les lépreux
 272 Et fissent aux autres comme il avait fait à eux
 273 D'or ni d'argent ne fussent possédant ,
 274 Mais avec *vivre* (vie) et vêtement se tinssent contents ;
 275 Aimassent soi entre eux et eussent bonne paix :
 276 *Alors* (ainsi donc) leur promit le règne céleste ,

- 277 E aqu'ilh que tenren poverta spiritual ;
 278 Ma qui sabria cals son , ilh sarian tost numbra ,
 279 Que volhan esser paure per propria volunta.
 280 De czo que era a venir el lor vai anunciar,
 281 Cossi el devia morir e pois rexucitar,
 282 E lor dis las enseñas e li demonstrament
 283 Lical devian venir devant lo feniment ;
 284 Motas bellas semblanzas dis a lor e a la gent
 285 Lascals foron scriptas al Novel Testament.
 286 Mas , si Xrist volen amar e segre sa doctrina ,
 287 Nos convent a velhar , e legir l'Escriptura.
 288 Aquí poyren trobar , cant nos auren legi ,
 289 Que solament per far ben Xrist fo persegu ;
 290 El rexucitava li mort per divina vertu ,
 291 E faczia veser li cec que unca non havian vist ;
 292 El mundava li lebros e li sort faczia auvir ,
 293 E gittava li demoni , faczent totas vertucz ;
 294 E cant el faczia mais de ben , plus era persegu :
 295 Ço eran li pharisio lical lo perseguian
 296 Et aquilh del rey Herode et l'autra gent clergia ;
 297 Car ilh avian envidia car la gent lo seguia ;
 298 Et car la gent creyan en li e en li seo comandament :
 299 Penseron lui aucire e far lo trayment ,
 300 E parleron a Juda , e feron con li convenent
 301 Que , si el lo lor liores , el agra trenta argent ,
 302 E Juda fo cubit e fey lo tradiment ,
 303 E liore son Segnor entre la mala gent.
 304 Li Judio foron aquilh que lo crucifiqueron ;
 305 Li pe e las mas forment li clavelleron ,
 306 E corona de spinas en la testa li pauseron ;
 307 Diczent li moti repropri , ilh lo blastemeron ;
 308 El dis que avia se , fel e aci li abeoreron.
 309 Tan foron li torment amar e doloyros
 310 Que l'arma partic del cors per salvar li peccador.
 311 Lo cors remas aqui pendu sus en la crocz
 312 Al mecz de dui layron.
 313 Quatre plagas li feron , sancza li autre batament ,
 314 Poys li feron la cinquena , per far lo compliment ;
 315 Car un de li cavalier vent e li uberc la costa ;
 316 Adonca ysic sanc e ayga ensemp mescla.
 317 Tuit li apostol fugiron , ma un hi retorne ,

- 277 Et à ceux qui tiendront pauvreté spirituelle ;
278 Mais qui saurait quels sont, ils seraient tôt nombrés,
279 Qui *veulent* (veillent) être pauvres par propre volonté.
280 De ce qui était à venir il leur va annoncer,
281 *Comme* (ainsi) il devait mourir et puis ressusciter,
282 Et leur dit les signes et les démonstrations
283 *Qui* (lesquels) devaient venir avant la fin ;
284 Plusieurs belles *paraboles* (similitudes) dit à eux et à la gent
285 Lesquelles furent écrites au Nouveau Testament.
286 Mais, si Christ voulons aimer et suivre sa doctrine,
287 Nous convient à veiller et lire l'Écriture.
288 Là nous pourrons trouver, quand nous aurons lu ;
289 Que seulement pour faire bien Christ fut persécuté ;
290 Il ressuscitait les morts par divine vertu,
291 Et faisait voir les aveugles qui oncques n'avaient vu ;
292 Il purifiait les lépreux et les sourds faisait ouïr,
293 Et chassait les démons, faisant toutes vertus ;
294 Et quand il faisait plus de bien, plus était persécuté ;
295 C'étaient les pharisiens qui le poursuivaient
296 Et ceux du roi Hérode et l'autre gent du clergé ;
297 Car ils avaient envie parce que la gent le suivait ;
298 Et parce que la gent croyait en lui et en les siens commandemens :
299 Pensèrent lui occire et faire *le traiteusement* (la trahison),
300 Et parlèrent à Juda, et firent avec lui convention
301 Que s'il le leur livrait, il aurait trente pièces d'argent,
302 Et Judas fut convoiteux et fit la tradition,
303 Et livra son Seigneur entre la méchante gent.
304 Les Juifs furent ceux qui le crucifièrent ;
305 Les pieds et les mains fortement lui clouèrent,
306 Et couronne d'épines en la tête lui posèrent ;
307 Disant à lui plusieurs reproches ils le blasphémèrent ;
308 Il dit qu'il avait soif, de fiel et d'*acide* (vinaigre) l'abreuverent.
309 Tant furent les tourments amers et douloureux
310 Que l'âme partit du corps pour sauver les pécheurs.
311 Le corps resta là pendu haut en la croix
312 Au milieu de deux larrons.
313 Quatre plaies lui firent sans les autres coups,
314 Puis lui firent la cinquième pour faire le complément ;
315 Car un des cavaliers vint et lui ouvrit le côté ;
316 *Alors* (aussi) sortit sang et eau ensemble mêlé.
317 Tous les apôtres fuirent, mais un y retourna,

- 318 E era aqui au las Marias istant josta la crocz.
319 Grant dolor avian tuit, ma nostra Dona maior
320 Cant ilh vey a son Filh mort, nu, en afan suz la crocz.
321 De li bon fo sebeli, et garda de li fellon ;
322 El trays li seo d'enfern e rexucite al tercz jorn ,
323 E aparec a li seo , enayma el avia dit a lor.
324 Adonca agron grant goy, cant vigron lo Segnor,
325 E foron conforta, car devant avian grant paor,
326 E converse con lor entro al dia de l'acension.
327 Adonca monte en gloiria lo nostre Salvador,
328 E dis a li seo apostol e a li autre ensegnador
329 Que entro a la fin del mont fora tota via au lor.
330 Mas cant vene a Pentecosta, se recorde de lor,
331 E lor trames lo Sant Sperit, local es consolador ;
332 E ensegne li apostol per divina doctrina,
333 E saupron li lengage et la santa Scriptura.
334 Adonca lor sovenc de czo qu'el avia dit,
335 Sencza temor parlavan la doctrina de Xrist ;
336 Judios e Grec predicavan, faczent motas virtucz ,
337 E li crescent baptejavan al nom de Yesu Xrist.
338 Adonca fo fait un poble de novel converti :
339 Cristians foron nomna, car ilh creyan en Xrist.
340 Ma czo troben que l'Escriptura di ,
341 Mot for li perseguian Judios e Saragins ;
342 Ma tant foron fort li apostol en la temor del Segnor,
343 E li home e las fennas lical eran cum lor,
344 Que per lor non laisavan ni lor fait ni lor dit ,
345 Tant que moti n'auciseron enayma ilh avian Yesu Xrist ;
346 Grant foron li torment segont czo qu'es script ,
347 Solament car ilh demonstravan la via de Yesu Xrist ;
348 Ma lical li perseguian non lor era de tant mal temor,
349 Car ilh non avian la fe de nostre Segnor Yesu Xrist,
350 Coma d'aquilh que queron ara caison e que perseguon tant ,
351 Que Xrestians devon esser, ma mal en fan semblant ,
352 Ma en czo se pon reprener aquilh que per seguon, et confortar li bon ;
353 Car non se troba en Scriptura santa ni per raczon
354 Que li sant perseguesan alcun ni mesesan e preson ;
355 Ma enamps li apostol foron alcun doctor
356 Lical mostravan la via de Xrist, lo nostre Salvador.
357 Ma encar s'en troba alcun al temp present ,
358 Lical son manifest a mot poc de la gent ,

- 318 Et était là avec les Maries debout près la croix.
319 Grande douleur avaient tous, mais notre Dame plus grande
320 Quand elle voyait son Fils mort, nu, en souffrance sur la croix.
321 Des bons fut enseveli, et gardé des félons ;
322 Et tira les siens d'enfer et ressuscita au troisième jour,
323 Et apparut aux siens comme il avait dit à eux.
324 Alors eurent grande joie quand ils virent le Seigneur,
325 Et furent confortés, car auparavant avaient grand peur,
326 Et demeura (conversa) avec eux jusqu'au jour de l'ascension.
327 Alors monta en gloire le notre Sauveur,
328 Et dit à les siens apôtres et aux autres enseignants
329 Que jusqu'à la fin du monde serait toujours avec eux.
330 Mais quand vint à Pentecôte, se ressouvint d'eux,
331 Et leur transmit le Saint-Esprit, lequel est consolateur ;
332 Et enseigna les apôtres par divine doctrine,
333 Et surent les langages et la sainte Ecriture.
334 Alors leur souvint de ce qu'il avait dit,
335 Sans crainte parlaient de la doctrine de Christ ;
336 Juifs et Grecs prêchaient, faisant plusieurs miracles,
337 Et les croyants baptisaient au nom de Jésus-Christ.
338 Alors fut fait un peuple de nouveaux convertis :
339 Chrétiens furent nommés, parce qu'ils croyaient en Christ.
340 Mais cela trouvons que l'Ecriture dit,
341 Très-fort les poursuivaient Juifs et Sarrasins ;
342 Mais tant furent forts les apôtres en la crainte du Seigneur,
343 Et les hommes et les femmes qui étaient avec eux,
344 Que pour eux ne laissaient ni leurs faits ni leurs dits,
345 Tant que plusieurs en occirent comme ils avaient Jésus-Christ ;
346 Grands furent les tourments selon ce qui est écrit,
347 Seulement parce qu'ils démontraient la voie de Jésus-Christ ;
348 Mais lesquels les poursuivaient ne leur était de tant mal crainte,
349 Car ils n'avaient la foi de notre Seigneur Jésus-Christ,
350 Comme de ceux qui cherchent ores accusation et qui persécutent tant,
351 Que chrétiens doivent être, mais mal en font semblant, [bons ;
352 Mais en cela se peuvent reprendre ceux qui persécutent et conforter les
353 Car ne se trouve en Ecriture sainte ni par raison
354 Que les saints persécutassent aucun ni missent en prison ;
355 Mais après les apôtres furent quelques docteurs
356 Lesquels montraient la voie de Christ, le notre Sauveur.
357 Mais encore s'en trouve aucuns au temps présent,
358 Lesquels sont manifestes à très-peu de la gent,

- 359 La via de Yeshu Xrist mot fort volrian mostrar,
 360 Ma tant son persequ que a pena o poyon far ;
 361 Tant son li fals xristians enceca per error,
 362 E maiormment que li autre aquilh que devon esser pastor,
 363 Que ilh persequon e aucion aquilh que son melhor,
 364 E laysan en pacz li fals e li enganador !
 365 Ma en czo se po conoyser qu'ilh non son bon pastor,
 366 Car non aman las feas sinon per la toyson ;
 367 Ma l'Escriptura di, e nos o poen ver,
 368 Que si n'i a alcun bon que ame e tema Yeshu Xrist,
 369 Que non volha maudire ni jurar ni mentir,
 370 Ni avoutrar ni aucir ni penre de l'altruy,
 371 Ni venjar se de li seo enemis,
 372 Ilh dion qu'es Vaudes e degne de punir,
 373 E li troban cayson en meczonja e engan.
 374 Cosi ilh poirian toller czo qu'el ha de son just afan ;
 375 Ma forment se conforte aquel que suffre per l'onor del Segnor ;
 376 Car lo regne del cel li sere aparelha al partir d'aquest mont ;
 377 Adonca aure grant gloria, si el ha agu desonor :
 378 Ma en czo es manifesta la malvesta de lor,
 379 Que qui vol maudir e mentir e jurar,
 380 E prestar a usura e aucir e avoutrar,
 381 E venjar se d'aquilh que li fan mal,
 382 Ilh diczon qu'el es prodome, e leal home reconta ;
 383 Ma a la fin se garde qu'el ne sia enganna :
 384 Cant lo mal lo costreng tant que a pena po parlar,
 385 El demanda lo prever e se vol confessar ;
 386 Ma segont l'Escriptura, el a trop tarcza, la cal di :
 387 « San e vio te confessa e non atendre a la fin. »
 388 Lo prever li demanda si el a negun pecca ;
 389 Duy mot o trey respont e tost ha despacha.
 390 Ben li di lo prever que el non po esser asot,
 391 Si el non rent tot l'autrui e smenda li seo tort.
 392 Ma cant el au aycz, el ha grant pensament,
 393 E pensa entre si que, si el rent entierament,
 394 Que remanra a li seo enfant, e que dire la gent ;
 395 E comanda a li seo enfant que smendon li seo tort,
 396 E fai pat au lo prever qu'il poisa esser asot :
 397 Si el a cent lioras de l'attruy o encara dui cent,
 398 Lo prever lo quitta per cent sout o encara per menz,
 399 E li fay amonestanca e li promet perdon ;

- 359 La voie de Jésus-Christ très-fort voudraient montrer,
360 Mais tant sont persécutés qu'à peine le peuvent faire ;
361 Tant sont les faux chrétiens aveuglés par erreur,
362 Et beaucoup plus que les autres ceux qui doivent être pasteurs ,
363 Vu qu'ils persécutent et tuent ceux qui sont meilleurs ,
364 Et laissent en paix les faux et les trompeurs !
365 Mais en *cela* se peut connaître qu'ils ne sont bons pasteurs ,
366 Car ils n'aiment les brebis sinon pour la toison ;
367 Mais l'Écriture dit , et nous le pouvons voir,
368 Que si y en a *aucun* (quelqu'un) bon qui aime et craigne Jésus-Christ ,
369 Qui ne veuille maudire ni jurer ni mentir ,
370 Ni adultérer ni occire ni prendre de l'autrui ,
371 Ni venger soi de les siens ennemis ,
272 Ils disent qu'est Vaudois et digne de punir ,
373 Et lui trouvent accusation en mensonge et tromperie .
374 Ainsi ils pourraient ôter ce qu'il a de son juste chagrin ;
375 Mais fortement se conforte celui qui souffre pour l'amour du Seigneur ;
376 Car le royaume du ciel lui sera apprêté au partir de ce monde ;
377 *Alors* (aussi) aura grande gloire s'il a eu déshonneur :
378 Mais en cela est manifeste la méchanceté d'eux ,
379 Vu que qui veut maudire et mentir et jurer ,
380 Prêter à usure et occire et adultérer ,
381 Et venger soi de ceux qui lui font mal ,
382 Ils disent qu'il est prud'homme , et loyal homme renommé ;
383 Mais à la fin se garde qu'il ne soit trompé :
384 Quand le mal le presse tant qu'à peine peut parler ,
385 Il demande le prêtre et se veut confesser ;
386 Mais , selon l'Écriture , il a trop tardé , laquelle dit :
387 « Sain et vif te confesse et n'attends à la fin . »
388 Le prêtre lui demande s'il a aucun péché ;
389 Deux mots ou trois répond et tôt a dépêché .
390 Bien lui dit le prêtre qu'il ne peut être absous ,
391 S'il ne rend tout l'autrui et amende les siens torts .
392 Mais quand il *ouit* (entend) ceci il a grand pensement ,
393 Et pense entre soi que , s'il rend entièrement ,
394 Quoi restera aux siens enfants , et que dira la gent ;
395 Et commande aux siens enfants , qu'ils amendent les siens torts ,
396 Et fait pacte avec le prêtre afin qu'il puisse être absous :
397 S'il a cent livres de l'autrui ou encore deux cents ,
398 Le prêtre l'acquitte pour cent sols ou encore pour moins ,
399 Et lui fait réprimande et lui promet pardon ;

- 400 Qu'el facza dire mesa per si e per li sio payron ,
401 E lor empromet pardon sia a just , o sia a fellou ;
402 Adonca li pausa la man sobre la testa ;
403 Cant el li dona mais , li fai plus grant festa ,
404 E li fay entendament que el es mot ben asot :
405 Ma mal son smenda aquilh de qui el ha agu li tort.
406 Ma el sere enganna en aital asolvament ;
407 E aquel que ho fay encreyre hi pecca mortalment.
408 Ma yo aus o dire , car se troba en ver ,
409 Que tuit li papa que foron de Silvestre entro en aquest ,
410 E tuit li cardinal e tuit li vesque e tuit li aba ,
411 Tuit aquisti ensemp non han tan de potesta
412 Que ilh poissan perdonar un sol pecca mortal.
413 Solament Dio perdona , que autre non ho po far.
414 Ma ayczozos devon far aquilh que son pastor :
415 Predicar devon lo poble e istar en oracion ,
416 E paizer li sovent de divina doctrina ,
417 E castigar li peccant , donant a lor disciplina ,
418 Ço es vraya amonestanza qu'ilh ayan pentiment ;
419 Purament se confesson senzca alcun mancament ,
420 E qu'ilh faczan penitencia , en la vita present ,
421 De junar , far almonas e aurar au cor bulhent ;
422 Car per aquestas cosas troba l'arma salvament
423 De nos caytio crestians lical aven pecca ;
424 La ley de Yeshu Xrist haven habandonna ,
425 Car non haven temor ni fe ni carita ;
426 Repentir nos convent e non y divent tarczaz ;
427 Au plor e au pentiment nos conven smendar
428 L'offensa que haven fayta per trey pecca mortal ,
429 Per cubitia d'olh , e per deleyt de carn ,
430 E per superbia de vita perque nos haven fait li mal ;
431 Car per aquesta via nos deven segre e tenir ,
432 Se nos volen amar ni segre Yeshu Xrist ,
433 Pauerta spiritual de cor deven tenir ,
434 E amar castita , e Dio humilment servir ;
435 Adonca segrian la via del Segnor Yeshu Xrist ,
436 E aurian la victoria de li nostre enemies.
437 Breoment es reconta en aquesta leyczon
438 De la tres leys que Dio done al mont.
439 La primera ley demonstra a qui ha sen ni raczon ,
440 Ço es conoiser Dio e honrar lo seo Creator ;

- 400 Qu'il fasse dire messe pour lui et pour les siens pères,
401 Et leur promet pardon soit à juste, ou soit à félon ;
402 Alors (en conséquence) lui pose la main sur la tête ;
403 Quand il lui donne plus , lui fait plus grande fête ,
404 Et lui fait entendement qu'il est moult bien absous :
405 Mais mal sont indemnisés ceux de qui il a eu les torts.
406 Mais il sera trompé en telle absolution ;
407 Et celui qui le fait croire y pèche mortellement.
408 Mais j'ose le dire , car se trouve en vrai ,
409 Que tous les papes qui furent de Sylvestre jusqu'à celui-ci ,
410 Et tous les cardinaux , et tous les évêques , et tous les abbés ,
411 Tout ceux-là ensemble n'ont tant de pouvoir
412 Qu'ils puissent pardonner un seul péché mortel.
413 Seulement Dieu pardonne , vu qu'autre ne le peut faire.
414 Mais ceci doivent faire ceux qui sont pasteurs :
415 Prêcher doivent le peuple et être en oraison ,
416 Et paître eux souvent de divine doctrine ,
417 Et châtier les péchants , donnant à eux discipline ,
418 C'est vrai avertissement qu'ils aient repentance ;
419 Purement se confessent sans aucun manquement ,
420 Et qu'ils fassent pénitence , en la vie présente ,
421 De jeûner , faire aumônes et prier avec cœur bouillant ;
422 Car par ces choses trouve l'âme sauvement
423 De nous mauvais chrétiens lesquels avons péché ;
424 La loi de Jésus-Christ avons abandonné ,
425 Car n'avons crainte ni foi ni charité ;
426 Repentir nous convient et n'y devons tarder ;
427 Avec pleurs et avec repentance nous convient amender
428 L'offense que avons faite par trois péchés mortels ,
429 Par convoitise d'œil , et par plaisir de chair ,
430 Et par orgueil de vie par quoi nous avons fait les maux ;
431 Car par cette voie nous devons suivre et tenir ,
432 Si nous voulons aimer et suivre Jésus-Christ ,
433 Pauvreté spirituelle de cœur devons tenir ,
434 Et aimer chasteté et Dieu humblement servir ;
435 Alors suivrions la voie du Seigneur Jésus-Christ ,
436 Et aurions la victoire de les autres ennemis.
437 Brièvement est raconté en cette leçon
438 De les trois lois que Dieu donna au monde.
439 La première loi démontre à qui a sens et raison ,
440 C'est à connaître Dieu et honorer le sien Créateur ;

- 441 Car aquel que ha entendament po pensar entre si
 442 Qu'el no s'es pas forma ni li autre atresi ;
 443 D'ayci po conoiser aquel que ha sen ni raczon
 444 Che lo es un Segnor Dio local a forma lo mont ;
 445 E reconoisent lui, mot lo deven honrar
 446 Car aquill foron dampna que non ho volgron far.
 447 Ma la segunda ley, que Dio done a Moysent,
 448 Nos enseña a tenir Dio e servir lui fortment,
 449 Car el condampna e punis tot home que l'offent.
 450 Ma la tercza ley, local es ara al temp present,
 451 Nos enseña amar Dio de bon cor e servir purament ;
 452 Car Dio atent lo peccador e li dona alongament
 453 Qu'el poysa far penitencia en la vita present.
 454 Autra ley d'ayci enant non deven plus aver,
 455 Sinon ensege Yeshu Xrist, e far lo seo bon placer,
 456 E gardar fermament czo qu'el a comanda,
 457 E esser mot avisa cant venre l'Antexrist,
 458 Que nos non crean ni a son fait ni a son dit :
 459 Car, segont l'Escriptura, son ara fait moti Antexrist :
 460 Car Antexrist son tuit aquill que contrastan a Xrist.
 461 Molas enseñas e grant demonstrement
 462 Seren dos aquest temp entro al dia del jujament ;
 463 Lo cel e la terra ardren, e murren tuit li vivent,
 464 Poys rexucitaren tuit en vita permanent,
 465 E saren aplana tuit li hedificament.
 466 Adonca sere fayt lo derer jujament :
 467 Dio partire lo seo poble, segont czo qu'es script ;
 468 A li mal el dire : « Departe vos de mi,
 469 » Ana al foc infernal que mays non aura fin ;
 470 » Per trey greos condicions sere constreit aqui,
 471 » Per moutecza de penas e per aspre torment,
 472 » E car sare dampna senca defalhiment. »
 473 Del cal nos garde Dio per lo seo placzament,
 474 E nos done auvir czo qu'el dire a li seo enant que sia gaire,
 475 Diczent : « Vene vos en au mi, beneit del mio Payre,
 476 » A possesir lo regne aparelha a vos del comencament del mont
 477 » Al cal vos aure deleit, riquezcas e honors. »
 478 Placza ha quel Segnor, que forme tot lo mont,
 479 Que nos siam de li esleit per istar en sa cort !

Dio gracias. Amen.

- 441 Car celui qui a entendement peut penser entre soi
 442 Qu'il ne s'est pas formé ni les autres aussi ;
 443 De ceci peut connaître celui qui a sens et raison
 444 Que c'est un Seigneur Dieu lequel a formé le monde ;
 445 Et, reconnaissant lui, moult le devons honorer
 446 Car ceux furent damnés qui ne le voulurent faire.
 447 Mais la seconde loi, que Dieu donna à Moïse,
 448 Nous enseigne à conserver Dieu et servir lui fortement ,
 449 Car il condamne et punit tout homme qui l'offense.
 450 Mais la troisième loi, laquelle est ores au temps présent ,
 451 Nous enseigne aimer Dieu de bon cœur et servir purement ,
 452 Car Dieu attend le pécheur et lui donne délai
 453 Afin qu'il puisse faire pénitence en la vie présente.
 454 Autre loi d'ici en avant ne devons plus avoir ,
 455 Sinon ensuivre Jésus-Christ, et faire le sien bon plaisir ,
 456 Et garder fermement ce qu'il a commandé ,
 457 Et être très-avisés quand viendra l'Antechrist ,
 458 Afin que nous ne croyions ni à son fait ni à son dit :
 459 Car, selon l'Écriture, sont *ores* (maintenant) faits plusieurs Antechrist.
 460 Car Antechrist sont tous ceux qui contrastent à Christ.
 461 Plusieurs signes et grandes démonstrations
 462 Seront dès ce temps jusqu'au jour du jugement ;
 463 Le ciel et la terre brûleront , et mourront tous les vivants ,
 464 Puis ressusciteront tous en vie permanente ,
 465 Et seront aplanis tous les édifices.
 466 Alors sera fait le dernier jugement :
 467 Dieu séparera le sien peuple , selon ce qui est écrit ;
 468 Aux méchants il dira : « Séparez-vous de moi ,
 469 « Allez au feu éternel qui jamais n'aura fin ;
 470 » Par trois grièves conditions serez pressés là ,
 471 » Par multitude de peines et par âpre tourment ,
 472 » Et parce que serez damnés sans faute. »
 473 De quoi nous garde Dieu par le sien plaisir ,
 474 Et donne ouïr ce qu'il dira aux siens avant qu'il soit guère ,
 475 Disant : « Venez-vous-en avec moi, bénis du mien Père ,
 476 « Et possédez le règne apprêté à vous du commencement du monde
 477 « Auquel vous aurez plaisir, richesses et honneurs. »
 478 Plaise à ce Seigneur qui forma tout le monde ,
 479 Que nous soyons des élus pour être dans sa cour !

A Dieu grâces. Amen.

(Voir RAYNOUARD , etc. , t. II , p. 73 et suiv.)

411 Car c'est qui a empoisonné tout ce pays, dit-il
412 Qui ne s'est pas formé en les autres pays
413 Et c'est peut-être empoisonné celui qui a fait
414 Qui c'est un serpent, leur langue a formé le monde
415 Et reconnaitant lui, moult le devant d'aller
416 Car tout furent d'abord qui ne le virent point
417 Mais le seconde loi, que leur langue a
418 Nous enseigne a concevoir, bien et s'en, lui
419 Car il condamnait et qu'il tout homme qui
420 Mais le troisième loi, laquelle est dite au
421 Nous enseigne aussi, bien de son cœur et
422 Car bien attend le bonheur et le danger
423 Ain duff puisse leur penitence en la vie
424 Autre loi est en avant de de son plus
425 Sinon enseigne Jean-Claude, se dire le
426 Et garder le commandement d'après il a
427 Et dire tout-voies qu'il y a l'homme
428 Ain que nous ne croyons en a son dit
429 Car, selonc l'écriture, tout est maintenu
430 Car Antichrist sera tout qui est dit
431 Plusieurs signes et miracles de son
432 Seront des ce temps jusqu'en tout le
433 Le mal et la vertu, l'écriture, et maint
434 Puis ressusciteront tous en vie
435 Et seront apaisés tous les
436 Plus sera fait le dernier jugement
437 Bien espèrent le sien peuple, selonc ce
438 Aux meurtres il dit, a de son
439 a bien se les d'abord qui sont
440 a son gré, conditions et de son
441 a son multitude de science et de son
442 a son Et par ce que d'abord, sans
443 Le tout nous garde bien de son
444 Et donne ont de son son son
445 a son a son a son a son a son
446 a son a son a son a son a son
447 a son a son a son a son a son
448 a son a son a son a son a son
449 a son a son a son a son a son
450 a son a son a son a son a son
451 a son a son a son a son a son
452 a son a son a son a son a son
453 a son a son a son a son a son
454 a son a son a son a son a son
455 a son a son a son a son a son
456 a son a son a son a son a son
457 a son a son a son a son a son
458 a son a son a son a son a son
459 a son a son a son a son a son
460 a son a son a son a son a son
461 a son a son a son a son a son
462 a son a son a son a son a son
463 a son a son a son a son a son
464 a son a son a son a son a son
465 a son a son a son a son a son
466 a son a son a son a son a son
467 a son a son a son a son a son
468 a son a son a son a son a son
469 a son a son a son a son a son
470 a son a son a son a son a son
471 a son a son a son a son a son
472 a son a son a son a son a son
473 a son a son a son a son a son
474 a son a son a son a son a son
475 a son a son a son a son a son
476 a son a son a son a son a son
477 a son a son a son a son a son
478 a son a son a son a son a son
479 a son a son a son a son a son
480 a son a son a son a son a son
481 a son a son a son a son a son
482 a son a son a son a son a son
483 a son a son a son a son a son
484 a son a son a son a son a son
485 a son a son a son a son a son
486 a son a son a son a son a son
487 a son a son a son a son a son
488 a son a son a son a son a son
489 a son a son a son a son a son
490 a son a son a son a son a son
491 a son a son a son a son a son
492 a son a son a son a son a son
493 a son a son a son a son a son
494 a son a son a son a son a son
495 a son a son a son a son a son
496 a son a son a son a son a son
497 a son a son a son a son a son
498 a son a son a son a son a son
499 a son a son a son a son a son
500 a son a son a son a son a son

EXTRAITS DE POÈMES VAUDOIS

SANS INDICATION DE DATE.

LA BARCA

20

EXTRAITS DE POÈMES VAUDOIS

SANS INDICATION DE DATE.

EXTRAITS DE POÈMES VAUDOIS

SANS INDICATION DE DATE.

(V. RAYNOUARD, ... T. II, P. 103 ET SUIV.)

LA BARCA.

La sancta Trinita nos *don* (done) parlar
Cosa que sia d'onor e de gloria ,
E que al perfeit de tuit poysa tornar ,
E a li auvidor done atallement
Qu'ilh metan la volunta e lo cor
A entendre ben li nostre parlament.

.....
De quatre element ha Dio lo mont forma ,
Fuoc, ayre, ayga, e terra son nomma ;
Stelas e planetas fey de fuoc ;
L'aura e lo vent hân en l'ayre lor luoc ;
L'ayga produy li oysel e li peyson ,
La terra li jument e li ome fellon.

La terra e lo plus vil de li quatre element
De lacal fo fayt Adam payre de tota gent.
O fanc ! o pulver ! or te ensuperbis !
O vaysel de miseria ! or te enorgolhosis !
Horna te ben , e quer vana beota ;
La fin te mostrâre que tu aures obra.

.....
Regarda enamps al nostre naisament
De cant sia de valor lo nostre vestiment ;
Nu al mont venen e nu nos en retornen ,
Paure n'intren e cum paureta salhen ;
E rics e paures han aytal intrament ;
Segnors et serf han aytal issament.

EXTRAITS DE POÈMES VAUDOIS

SANS INDICATION DE DATE.

(TRADUCTION DE RAYNOUARD.)

On propose seulement quelques changements mis entre parenthèses.

LA BARQUE.

La sainte Trinité nous *permette* (donne) parler
Chose qui soit d'honneur et de gloire ,
Et qui au profit de tous puisse tourner ,
Et aux écoutants donne désir
Qu'ils mettent la volonté et le cœur
A entendre bien les notes discours.

.....
De quatre éléments a Dieu le monde formé ,
Feu, air, eau et terre sont nommés ;
Etoiles et planètes fit de feu ;
Le zéphir et le vent ont en l'air leur lieu ;
L'eau produit les oiseaux et les poissons ,
La terre les animaux et les hommes félons.
La terre est le plus vil des quatre éléments
De laquelle fut fait Adam père de toute gent.
O fange ! ô poussière ! maintenant te glorifie !
O vaisseau de misère ! maintenant t'enorgueillis !
Orne-toi bien , et cherche vaine beauté ;
La fin te montrera ce que tu auras ouvré.

.....
Regarde dès la notre naissance
De combien est de valeur le notre vêtement ;
Nus au monde venons et nus nous en retournons ,
Pauvres y entrons et avec pauvreté sortons :
Et riches et pauvres ont même entrée ;
Seigneurs et serfs ont même sortie.

LO NOVEL SERMON.

.....
 Car, segont lo mio semblant, li veo mot fort errar,
 Car ilh laisan lo ben e obran mot fort lo mal ;
 Tuit laisan de far ben per temor de la gent,
 Li autre per cubititia d'amassar or e argent ;
 Li autre aman tant l'onor e lor play lo deleit
 Que poc curan d'obrar per que ilh stan eleit ;
 Ben volrien paradis a cant per desirar,
 Ma czo per que el s'aquista non volrien gaire far.

.....
 Ma yo prego Dio lo paire et lo seo Filh glorios
 E lo Sant Sperit, local es de ambedos,
 Que salve tuit que auviren las leyczos
 E que las garderon segont czo qu'es raczon :
 Ben volrio que tuit aquilh que son al temp present
 Aguessan volunta, poer e entendament
 De servir aquel Segnor, local promet e atent,
 Local dona riquezas mot abundivolment,
 Deleicz e grant honor, senca defalhiment.
 Per las tres cosas dictas ven l'obra a compliment ;
 Cant l'ome ha volunta e poer e entendament,
 Adonca fay lo servici qu'es a Dio mot plazent ;
 Ma cant el ha sapiencia e non ha lo poer,
 Dio li o reconta per fait, tant el a bon voler !
 Ma cant el a poisanceza et grant entendament,
 Li profeita mot poc, cant al seo salvament,
 Si el non complis per obra, pois qu'el ha la volunta ;
 Cant venre al judici, el sere mot condempna :
 Ma si alcun ha volunta de ben far
 E ha la poysenceza qu'el poiria ben obrar,
 Si el non ha la sapiencia, el non se po salvar,
 Car la mesconoisenceza lo fay mot fort errar.
 Done a tot home local se vol salvar,
 Besogna es qu'el entenda cal cosa es ben e mal,
 E aya grant fortalecza en ben perseverar,
 E porta en paciencia, cant el aure adversita,
 E ame Dio sobre tot per bona volunta
 E enamps si lo proyme per via de carita,

LE NOUVEAU SERMON.

.....
 Car, selon le mien avis, je les vois beaucoup fort errer,
 Car ils laissent le bien et opèrent beaucoup fort le mal ;
 Tous cessent de faire bien par crainte de la gent,
 Les uns par convoitise d'amasser or et argent ;
 Les autres aiment tant l'honneur et leur plaît le plaisir
 Que peu soignent d'opérer par quoi ils soient élus ;
 Bien voudraient paradis en tant que pour désirer,
 Mais ce par quoi il s'acquiert ne voudraient guère faire.

.....
 Mais je prie Dieu le Père et le sien Fils glorieux
 Et le Saint-Esprit, lequel est des deux,
 Que sauve tous ceux qui ouïront les leçons
 Et qui les garderont selon ce qui est raison :
 Bien je voudrais que tous ceux qui sont au temps présent
 Eussent volonté, pouvoir et entendement
 De servir ce Seigneur, lequel promet et tient,
 Lequel donne richesses très-abondamment,
 Délices et grand honneur, sans manquement.
 Par les trois choses dites vient l'œuvre à complément ;
 Quand l'homme a volonté et pouvoir et entendement,
 Alors fait le service qui est à Dieu très-agréable ;
 Mais quand il a sagesse et n'a le pouvoir,
 Dieu lui compte pour fait, tant il a bon vouloir !
 Mais quand il a puissance et grand entendement,
 Lui profite très-peu, quant à son salut,
 S'il n'accomplit par œuvre, puisqu'il a la volonté ;
 Quand viendra au jugement, il sera moult condamné :
 Mais si *aucun* (quelqu'un) a volonté de bien faire
 Et a la puissance qui pourrait bien opérer,
 S'il n'a la sagesse, il ne se peut sauver,
 Car l'ignorance le fait très-fort errer.
 Donc à tout homme, lequel se veut sauver,
 Besoin est qu'il entende quelle chose est bien et mal,
 Et ait grande force *en* (dans) bien persévérer,
 Et porte en patience, quand il aura adversité,
 Et aime Dieu surtout par bonne volonté
 Et avant soi le prochain par voie de charité,

Que li autre sian maior en sapiencia e bonta.
 Donca sapiencia nos enseña, si nos lo volen tenir,
 Que nos deven amar Dio e temer e servir
 E aver veraya fe en li sio compliment ,
 Ço es obra vertuosa e dreit entendament :
 Pois, recebren la gloria que l'esperancaz atent.
 Servan donca aquel Segnor que la sapiencia di ,
 Local es mot poisant e savi asi ,
 Just e bon e mot misericordios ,
 Local es Rey de li rey e Segnor de li segnor.
 Mot son fora sen aquilh que laisan tal Segnor
 Per servir aquest mont de que n'auren mal guiardon ;
 Ma qui regarda ben a home d'aquest mont ,
 Car ilh non han sapiencia , son en motas errors ,
 Car non es sinon un Dio e ilh en colon plusiors.

 Breoment es reconta , en la rasson qu'es dita ,
 De quatre serviment que son fait en la vita ;
 Lo premier es mot van , czo es de servir lo mont ,
 Car el trapassare e perdre son guiardon ;
 Lo segont es mot vil , czo es de servire lo cors ;
 Verm manjaren la carn , e defalhiren li os.
 Ma lo tercz es mot greo , czo es servir l'enemis ,
 L'arma sere tormenta e lo cors sere puni ;
 Cant el sere rexucita al dia del jujament ,
 Recebre tal sentencia de que el sere dolent.
 Ma lo quart es mot degne , ço es de servir lo Segnor ,
 Aquilh seren benaura que auren fait tal lavor ;
 Rey seren corona , e jujaren lo mont.
 Donca aquilh que diczon qu'ilh se volon tenir
 Cum la maior partia , per istar plus segur ,
 Que non regardan ilh cum la pensa avisa
 En la raczon scripta qu'es ayçi recointa ?
 Las tres part son perduas e la quarta salva :
 E l'Avangeli di , local Krist a parla ,
 Que poc son li eleit et moti li appella :
 Co son li doze apostol , lical foron eleit ,
 Per segre lo Segnor layseron lo deleyt :
 Aquilh que son serf de Krist tenon aquella via
 Ma ilh son en aquest mont petita compaignia ;
 Ma ilh son mot conforta de Krist , lo lor Segnor ,

Que les autres soient plus grands en sagesse et bonté.
 Donc sagesse nous enseigne, si nous la voulons tenir,
 Que nous devons aimer Dieu et craindre et servir
 Et avoir vraie foi en le sien accomplissement,
 C'est œuvre vertueuse et droit entendement :
 Puis recevrons la gloire que l'espérance attend.
 Servons donc ce Seigneur que la sagesse dit,
 Lequel est moult puissant et sage aussi,
 Juste et bon et miséricordieux,
 Lequel est Roi des rois et Seigneur des seigneurs.
 Beaucoup sont hors sens ceux qui laissent tel Seigneur
 Pour servir ce monde de qui en auront mauvais guerdon ;
 Mais qui regarde bien à hommes de ce monde,
 Parce qu'ils n'ont sagesse, sont en plusieurs erreurs,
 Car n'est sinon un Dieu, et ils en vénèrent plusieurs.

.....
 Brièvement est raconté, en la raison qui est dite,
 Des quatre services qui sont faits en la vie ;
 Le premier est beaucoup vain, c'est de servir le monde,
 Car il trépassera et perdra son guerdon ;
 Le second est très-vil, c'est de servir le corps ;
 Vers mangeront la chair, et dépériront les os.
 Mais le troisième est très-grief, c'est servir l'ennemi,
 L'âme sera tourmentée et le corps sera puni ;
 Quand il sera ressuscité au jour du jugement,
 Recevra telle sentence dont il sera dolent.
 Mais le quatrième est très-digne, c'est de servir le Seigneur,
 Ceux-là seront bienheureux qui auront fait tel labeur ;
 Rois seront couronnés, et jugeront le monde.
 Donc ceux-là qui disent qu'ils se veulent tenir
 Avec la plus grande partie, pour être plus sûrs,
 Que ne regardent-ils avec la pensée avisée
 En la raison écrite qui est ici racontée ?
 Les trois parties sont perdues et la quatrième sauvée :
 Et l'Evangile dit, lequel Christ a parlé,
 Que peu sont les élus et beaucoup les appelés :
 Ce sont les douze apôtres, lesquels furent élus,
 Pour suivre le Seigneur laissèrent le plaisir :
 Ceux qui sont serfs de Christ tiennent cette voie
 Mais ils sont en ce monde petite compagnie ;
 Mais ils sont moult confortés de Christ, le leur Seigneur,

Car ilh recebren lo regne per paya del lavor,
 E auren en aiuto en l'ost celestial tota via en lor,
 Que neun non po comtar cant es grant compagna.
 Adonca li fellon seren mot engana ;
 Ma a tart conoiseren qu'ilh auren mal obra ;
 Adonca sere fait cambi d'un chascun istant.
 Aquilh que han czai lo deleyt auren lay lo torment ;
 Ma li serf del Segnor, que han czai tribulacion,
 Auren lay eternal gloria e grant consolacion.
 Ben aura seren aquilh que sen de li perfeit,
 Cant la sere compli lo nombre de li eyleit ;
 La poisenca del Payre e la sapiencia del Filh
 E la bonta del Sant Sperit nos garde tuit
 D'enfern, e nos done paradis! Amen.

LO NOVEL CONFORT.

Aquest novel confort de vertuos lavor
 Mando, vos scrivent en carita e en amor :
 Prego vos caramente per l'amor del Segnor ;
 Abandona lo segle, serve a Dio cum temor.
 Vos dorme longament en la vostra tristicia ;
 Vos non vole velhar, car segue la pigricia
 Beaument repausar al leyt d'avaricia
 Faczent a vostre cap coysin de cubiticia.
 Tota la vostra vida es un petit dormir ;
 Dorment vos soyma un soyme de plazer ;
 Par a vos que votre soyme non poisa deffalhir,
 Mout sbay sere e trist al resperir.
 Al vostre van soyme vos have tal deport ;
 Subitanament vos ferre lo baston de la mort,
 E vos revelhare e istare a mal port ;
 Non aure parent ni riquezas que vos done confort.

 Lo cors sere pausa en una fossa scura,
 L'esperit rendre rasson segont la dreitura,
 E non sere scusa per plor ni per rancura :
 De tot sere paga, mesura per mesura.

 Moti segon lo mont per gran mesconoisenca ;

Car ils recevront le royaume pour paie du labeur,
 Et auront en aide en l'assemblée céleste toujours *avec* (en)eux ,
 Vu que nul ne peut compter combien est grande la compagnie.
 Alors les félons seront moult trompés ;
 Mais tard connaîtront qu'ils auront mal ouvré ;
 Alors sera fait change d'un chacun présent.
 Ceux qui ont *ici* (deçà) le délice auront là le tourment ;
 Mais les serfs du Seigneur, qui ont *ici* (deçà) tribulation ,
 Auront là éternelle gloire et grande consolation.
 Bienheureux seront ceux qui sont des parfaits ,
 Quand là sera complet le nombre les élus ;
 La puissance du Père et la sagesse du Fils
 Et la bonté du Saint-Esprit nous garde tous
 D'enfer et nous donne paradis ! Amen.

LE NOUVEAU CONFORT.

Ce nouveau confort de vertueux labeur
 J'envoie, vous écrivant en charité et en amour :
 Je prie vous chèrement par l'amour du Seigneur ;
 Abandonnez le siècle, servez à Dieu avec crainte.
 Vous dormez longuement en la votre tristesse,
 Vous ne voulez veiller, parce que suivez la paresse
 De (pour) bellement reposer au lit d'avarice
 Faisant à votre chef coussin de convoitise.
 Toute la votre vie est un petit dormir ;
 Dormant vous songez un songe de plaisir ;
 Paraît à vous que votre songe ne puisse défaillir,
 Moult ébahis serez et triste au réveiller.
 A votre vain songe vous avez tel plaisir ;
 Subitement vous frappera le bâton de la mort ,
 Et vous réveillera et serez à *mauvaise contenance* (en mauvais port) ;
 N'aurez parents ni richesses qui vous donnent confort.

 Le corps sera posé en une fosse obscure ,
 L'esprit rendra raison selon la droiture ,
 Et ne serez excusés ni par pleur ni par regret :
 De tout serez payés, mesure par mesure.

 Plusieurs suivent le monde par grande ignorance ;

Non conoysent Dio, istant en mescrenca,
 Van per la via mundana, coma bestial contenenca,
 Non sabon servir Dio, ni far veraia penedencza.

Car si la dreita via auviren clarament,
 Ja per czo non la creon ni donan l'auviment;
 Lo demoni lor orba l'olh de l'entendament,
 Si que en lor non s'apilha la divina semencz.

.....
 Car tant meton la cura en la vita present,
 En lor malvasa carn nurir delicament,
 En manjar e en beore, e viore grassament;
 Tuit li lor desirier volon complir entierament.

Car plusor son tempta cum falsa temptacion,
 Encontra l'Escriptura meton lor entencion,
 E la septas carnales meton lor devocion
 Cum lascals lo demoni li tira a perdecion.

.....
 Serf son del Segnor, segna del seo sagel;
 Yeshu Xrist li apella lo seo petit tropel:
 Aquesti son sas feas e seo veray agnel,
 Sovent son persequ de li malvacz rabel.

Aquesti bon agnel segon lo lor pastor,
 E ben conoisen lui, e el mesme conois lor,
 E li apella per nom e vay devant lor:
 Ilh auvon la soa vocz placzent cum daczor.

E li mena paizer al camp sperital;
 Troban mota pastura mot substancial,
 No manjaren herba mala ni pastura mortal;
 Ma son pagu del pan vivent et celestial.

A la fontana de vita li mena cum deport,
 Bevon ayga preciosa que lor dona confort;
 Tot home que en beore es de si nobla sort
 Que mais nos aure mangana, non tastare la mort.

Lo nostre bon pastor lo seo tropel amava,
 E per li seo agnel la soa vita pausava,
 La volunta del payre el lor annunciava,
 La via de salvacion ben lor amonstava.

.....
 Lo goy e la grant gloria no se po recontar
 Non es home vivent que al cor poisa pensar,
 Ni lenga tant subtil que sapia tant parlar,

Ne connaissant pas Dieu, étant en mécréance,
 Vont par la voie mondaine, comme bestiale *essence* (contenance),
 Ne savent servir Dieu ni faire vraie pénitence.
 Car quoique la droite voie *entendront* (entendraient) clairement,
 Jamais pour cela ne la croient ni donnent l'ouïe;
 Le démon leur *dérobe* (aveugle) l'œil de l'entendement,
 Si (tellement) qu'en eux ne *se prend* (prend vie) la divine semence.

.....
 Car tant mettent le soin à (en) la vie présente,
 En leur mauvaise chair nourrir délicatement,
 En manger, et en boire, et vivre grassement;
 Tous les leurs désirs veulent accomplir entièrement.

Car plusieurs sont tentés avec fausse tentation,
 Encontre l'Écriture mettent leur intention,
 En les liens charnels mettent leur dévotion
 Avec lesquels le démon les tire à perdition.

.....
 Serfs sont du Seigneur, marqués de son sceau;
 Jésus-Christ les appelle son petit troupeau:
 Ceux-ci sont ses brebis et ses vrais agneaux,
 Souvent sont persécutés des mauvais enragés.

Ces bons agneaux suivent le leur pasteur,
 Et bien connaissent lui, et lui-même connaît eux,
 Et les appelle par nom et va devant eux:
 Ils entendent la sienne voix plaisant avec douceur.

Et les mène pâtre au champ spirituel;
 Trouvent moulte pâture moult substantielle,
 Ne mangeront herbe mauvaise ni pâture mortelle;
 Mais sont repus du pain vivant et céleste.

A la fontaine de vie les mène avec joie,
 Boivent eau précieuse qui leur donne confort;
 Tout homme qui en boira est de si noble sort
 Que jamais n'aura *tare* (et non trahison), ne tâtera la mort.

Le notre bon pasteur le sien troupeau aimait,
 Et pour les siens agneaux la sienne vie quittait,
 La volonté du Père il leur annonçait,
 La voie de salvation (salut) bien leur *admonestait* (montrait).

.....
 La joie et la grande gloire ne se peut raconter
 N'est homme vivant qui au cœur puisse penser,
 Ni langue tant subtile qui sache tant parler,

Ni vista d'olh si clara que poissa regardar.

O car amic! leva vos del dormir,

Car vos non sabe l'ora que Xrist deo venir;

Velha tota via de cor en Dio servir,

Per istar a la gloria, l'acal non deo fenir.

Ara vena al dia clar, e non sia negligent,

Tabussa a la porta, facze vertuosament,

E lo Sant Sperit vos hubrire dooczament

E amenare vos a la gloria del cel verayament.

Vene e non attenda a la noyt tenebrosa

L'acal e mot scura, orribla, espavantosa;

Aquel que ven de noyt, ja l'espos ni l'esposa

Non hubrire a lui la porta preciosa. Amen.

LO PAYRE ETERNAL.

Regniador humil e misericordios,

Dona a li crescent en tu corage d'esser bon,

E li autre convertis per li teo predicator.

Consolador dreiturier, sant e principal,

Purifica la mia arma de tot pecca mortal,

Planta hi las vertucz e dereycza li venial.

Rey glorios, regnant sobre tuit li regne,

Fay me regnar cum tu al tio celestial regne,

Que yo cante cum tuit li sant e sempre laudar te degne.

Heretier gracios de tuit li bon tresor,

Dona viva speranza e conforta lo mio cor,

E a mi e a tuit li meo dona del tio tresor.

Peng ferm e non movivol de la nostra hereta,

Dona me ayçi tastar de la tua grant bonta,

Que la virtucz sian docza e aina sian li pecca.

Governador eternal de totas las creaturas,

Hosta de nos li viciï, e repara las figuras,

Que luzcan de vertu, e mai non sian scuras.

Agnel de Dio verai, non noisent que tolles li pecca,

Mena me al mont de Sion alegre e mout segur seguent li non socza,

En herbas verdiant e flors ben odorant lay sia de tu garda.

Conselhador fidel, merevilhos et fort,

Ni vue d'œil si claire qui puisse *regarder* (voir).

O chers amis ! levez-vous du dormir,
Car vous ne savez l'heure que Christ doit venir ;
Veillez *toujours* (toute vie) de cœur en Dieu servir,
Pour être à la gloire, laquelle ne doit finir.

Ores venez au jour clair , et ne soyez négligents ,
Frappez à la porte , faites vertueusement ,
Et le Saint-Esprit vous ouvrira doucement
Et amènera vous à la gloire du ciel vraiment.

Venez et n'attendez à la nuit ténébreuse
Laquelle est très-obscuré , horrible , épouvantable ;
Celui qui vient de nuit , jamais l'époux ni l'épouse
N'ouvrira à lui la porte précieuse. Ainsi soit-il.

LE PÈRE ÉTERNEL.

.....
Roi indulgent et miséricordieux ,
Donne aux croyants en toi *cœur* (courage) d'être bons ,
Et les autres convertis par les tiens prédicateurs.

Consolateur droiturier , saint et principal ,
Purifie la mienne âme de tout péché mortel ,
Plantes-y les vertus et déracine les véniels.

Roi glorieux , régnaant sur tous les royaumes ,
Fais-moi régner avec toi au tien céleste royaume ,
Que je chante avec tous les saints et toujours louer toi je sois digne

Héritier gracieux de tous les bons trésors ,
Donne vive espérance et *conforte* (fortifie) le mien cœur .
Et à moi et à tous les miens donne du tien trésor.

Gage ferme et non muable de la notre hérédité ,
Donne-moi ici goûter de la tienne grande bonté ,
Que les vertus soient douces et haïs soient les péchés.

Gouverneur éternel de toutes les créatures ,
Ote de nous les vices , et répare les figures ,
Afin que luisent de vertu , et jamais ne soient obscures.

.....
Agneau de Dieu vrai , non coupable qui ôtes les péchés ,
Mène-moi au mont de Sion allègre et très-sûr , suivant les non souillés ,
En herbes verdoyantes et fleurs bien odorantes là sois de toi gardé.

Conseiller fidèle , merveilleux et fort ,

Conselha lo tio poble qu'es tormenta a tort
Que abandone aquest mont per venir al tio ort.

Engenrador de li vio, lume merevilhos e grant,
Totas cosas son aymas, li tio olh regardant,
Tu sies garda de li ome, de li petit e de li grant.

.....

Pastor grant e bon de las feas seguent tu,
Garda las d'ors e de leon et de lop mesconegu;
Enayma tu conoisès lor, fay lor conoiser tu.

.....

Advocat entendent en leys e en decretals,
Enver Dio nostre Paire parlla per nos mortals,
Que per l'amor nos facza heritadors celestials.

.....

Evesque pur, sant e fidel, segont adam,
Huffre nos al tio Dio come fey son filh Abram,
Pan vio e quotidian, garda nos de tota desregla fam.

Amistanza divina, de gracios istament,
Dona veraya amistanza al mio entendament,
Que cum tu volh e non volha un meseyme faczament.

Trinita benignissima, primera volunta,
Contra ton bon placzer han li fellon obra,
Ma segont un tio voler non po esse contrasta.

LO DESPRECZI DEL MONT.

O karissimes! mete ayçi la vostra cura,
Car lo es per la divina Scriptura,
Que alcun no meta esperanza ni l'amor
En la cosas del mont que menan a dolor;
E calque cal Yeshu Xrist vol amar
Lo mont mesquin el deo forment irar;
E czo que lo mont ama e ten per doocz,
El deo tenir per amar e per mot verumos;
E come grant spucza e greo verus mortal
La pompa e l'onor del mont el deo fortment squiar;
E coma stercora bruta deo irar son onor,
E al regne del cel sospirar per grant vigor.

.....

O fraire karissime! al mont non te allegrar,

Conseillé le tien peuple qui est tourmenté à tort
Afin qu'il abandonne ce monde pour venir au tien jardin.

Engendreur des vivants, lumière merveilleuse et grande,
Toutes choses sont semblables, le tien œil regardant,
Tu es *garde* (gardien) des hommes, des petits et des grands.

Pasteur grand et bon des brebis suivant toi,
Garde-les d'ours et de lions et de loups méconnus;
Comme tu connais eux, fais-leur connaître toi.

Avocat *entendant* (entendu) en lois et en décrétales,
Envers Dieu notre Père parle pour nous mortels,
Afin que par ton amour nous fasses héritiers célestes.

Evêque pur, saint et fidèle *selon* (second) Adam,
Offre-nous à ton Dieu comme fit son fils Abraham,
Pain vivant et quotidien, garde-nous de toute dérèglée faim.

Amitié divine de gracieuse existence,
Donne vraie amitié à mon entendement,
Afin que comme tu veux et non je veuille une même œuvre.

Trinité benignissime, première volonté,
Contre ton bon plaisir ont les méchants ouvré,
Mais selon un tien vouloir ne peut être contesté.

LE MÉPRIS DU MONDE.

O très-chers ! mettez ici le votre soin,
Car c'est par la divine Ecriture,
Que personne ne mette l'espérance ni l'amour
Dans les choses du monde qui mènent à douleur ;
Et quiconque Jésus-Christ veut aimer
Le monde mesquin il doit fortement haïr ;
Et ce que le monde aime et tient pour doux,
Il doit tenir pour amer et pour fort venimeux ;
Et comme grand crachat et grief venin mortel
La pompe et l'honneur du monde il doit fortement esquiver ;
Et comme fumier sale doit haïr son honneur,
Et vers le royaume du ciel soupirer par grande vigueur.

O frère très-cher ! au monde ne te réjouis,

Car la mort per aventura deman t'en ven menar ;
 A la crudella mort tu non pocz contrastar
 Per neun pat ni raczon que tu li poisas trobar.

.....
 Ara seria vengu lo temp de plorar
 E de aver grant dolor e greoment sospirar ;
 Ara seria temp de menar grant gayment
 E tuit li nostre pecca plorar devottament.

.....
 Nos tuit veyen lo mont miser e doloiros
 Perir sot la mort e non aver recors.

.....
 E non ha d'alcun neuna marczeneianza ;
 A li duc e a li princi ilh est mot cuminal ,
 A jove asi a velh ilh non vol perdonar ;
 Per alcun enging non po scampar lo fort
 Qu'el non sia atrissa sot lo pe de la mort.

.....
 Car la vita breo passa come lo legier vent
 E coma umbra , e fuz , ilh torna a nient.
 De cal te reconprare , cant la mort te aucire ?
 Car pat ni convenenca la mort non recebre ;
 L'or ni l'argent non te secorrare
 Ni preguiera d'amic non te desliorare.

.....
 Donca obren viaczament lo ben que nos poen far ,
 Car la mort non cessa tot jorn de menazar ;
 Ni en la cosas del mont non volhan sperar ,
 Ma meten la nostra speranca en li ben celestial.
 Lo fol es enganna en l'amor de la vita present ,
 Ma lo savi conoys cant sia plena de torment ;
 La bellezca e lo tresor del mont compara
 A la flor del camp , l'acal es noblamente honra ,
 Que , cant ilh es talha , subitament secca
 Depois que la calor del solelh la tocha ,
 E la bellezca qu'ilh avia premierament
 Es tost torna a grant defformament.
 L'onor del mont yo te vol recontar ,
 A czo que tu entendas e non poisas denegar
 Cant sia breo e cant poc po durar
 Tota poisenca terrena e real signoria.

Car la mort par aventure demain t'en vient mener ;
 A la cruelle mort tu ne peux contester
 Par aucun pacte ni raison que tu lui puisses trouver.

.....
 Ores serait venu le temps de pleurer
 Et d'avoir grande douleur et de grièvement soupirer ;
 Ores serait temps de mener grande *joie* (douleur, deuil)
 Et tous les autres péchés pleurer dévotement.

.....
 Nous tous voyons le monde misérable et douloureux
 Périr sous la mort et n'avoir recours.

.....
 Et elle n'a d'aucun aucune miséricorde ;
 Aux ducs et aux princes elle est fort commune ,
 A jeune comme à vie elle ne veut pardonner ;
 Par aucun moyen (engin) ne peut *éviter* (échapper) le fort
 Qu'il ne soit *broyé* (atterré) sous le pied de la mort.

.....
 Car la vie vite passe comme le léger vent
 Et comme ombre , et fuseau , elle tourne à néant.
 De qui te *rempareras-tu* (rachèteras) , quand la mort t'occira ;
 Car pacte ni convention la mort ne recevra ;
 L'or ni l'argent ne te secourra
 Ni prière d'ami ne te délivrera.

.....
 Donc opérons voyageusement le bien que nous pouvons faire ,
 Car la mort ne cesse toujours de menacer ;
 Ni dans les choses du monde ne veuillons espérer ,
 Mais mettons la notre espérance dans les biens célestes.
 Le fol est trompé en l'amour de la vie présente ,
 Mais le sage connaît combien elle est pleine de tourment ;
 La beauté et le trésor du monde comparé
 A la fleur du champ , laquelle est noblement honorée ,
 Qui , quand elle est taillée , subitement sèche
 Dès que la chaleur du soleil la touche ,
 Et la beauté qu'elle avait premièrement
 Est aussitôt tournée en grande difformité.
 L'honneur du monde je te veux raconter ,
 A ce que tu entendes et ne puisses nier
 Combien est brève et combien peu peut durer
 Toute puissance terrestre et royale seigneurie.

Vos poe tuit conoiser que non ha grant profeit
 En possessions de terras, ni en li autre grant deleit,
 Ni en torre, ni en palays, ni en grant maisonament,
 Ni en taulas, ni en convitis, ni en li grant manjament,
 Ni en li leyt honorivol, ni en li bel parament,
 Ni en vestimentas claras e fortment resplendent,
 Ni en grecz de bestias, ni en lavor de moti camp,
 Ni en bellas vignas, ni en ort, ni en jardin grant,
 Ni en moti filh, ni en outra grant familia,
 Ni en autre honor mondan tornant coma favilla;
 Cal es donca lo savi que ha cura d'aquistar
 Ço que cum lavor s'aquista et tant poc po durar!
 Aquel non ista segur ni mot ben alloga
 Local po esser de la mort subittament arappa.

L'EVANGELI DE LI QUATRE SEMENCZ.

Ara parllen de l'Evangelì de li quatre semencz
 Que Krist parlava al segle present,
 Per que el agues al mont alcun comenczament
 De la soa creatura engenra novellament.

Lo semenador lo seo semencz semenava;
 L'una tombe en la via: fruc non germenava
 E non poya naiser, la reycz non apilhava;
 Li ome la calpisavan, li oysel la devoravan.

L'autre entra las peyras non faczia profeictanza;
 Sentent la calor seche senza demoranza;
 L'autre entra la spinas hac grant soffoganza,
 E non poya far fruc ni bona comportanza.

L'autre en la bona terra dreitament creisia,
 Faczent bona spia dreita e ben complia;
 Lo seo coltivador dreitament reculhia;
 Per una, cent o cinquanta o trenta en reculhia.

L'Evangelista demostra qui es lo seminador:
 Aquest e Yeshu Krist, lo nostre Salvador,
 Rei de li rei, Princi de li pastor,
 Semenant la grana del celestial lavor.

Aquesta semencza era la soa predication,
 Local el semenava cum grant affeccion;

.....

Vous pouvez tous connaître que n'a grand profit
 En possessions de terre, ni en les autres grandes délices,
 Ni en tours, ni en palais, ni en grands édifices,
 Ni en tables, ni en repas, ni en les grands mangers,
 Ni en les lits honorables, ni en les belles parures,
 Ni en vêtements clairs et fortement resplendissants,
 Ni en troupeaux de bêtes, ni en travail de moult champs,
 Ni en belles vignes, ni en verger, ni en jardin grand,
 Ni en moult fils, ni en autre grande famille,
 Ni en autre honneur mondain tournant comme étincelle ;
 Quel est donc le sage qui a souci d'acquérir
 Ce qui avec travail s'acquiert et tant peu peut durer !
 Celui-là n'est très-sûr ni très-bien logé
 Lequel peut être de la mort subitement attrapé.

L'ÉVANGILE DES QUATRE SEMENCES.

Ores parlons de l'Évangile des quatre semences
 Que Christ disait au siècle actuel,
 Par quoi il eut au monde *aucun* (quelque) commencement
 De la sienne créature engendrée nouvellement.

Le semeur la sienne semence semait ;
 L'une tomba en la *voie* (chemin) : fruit ne germait
 Et ne pouvait naître, la racine ne *prenait* (reprenait) ;
 Les hommes la foulaient, les oiseaux la dévoraient.

L'autre entre les pierres ne faisait profit ;
 Sentant la chaleur elle sécha sans retard ;
 L'autre entre les épines eut grande suffocation,
 Et ne pouvait faire fruit ni bon portement.

L'autre en bonne terre droitement croissait,
 Faisant bon épi droit et plein ;
 Le sien cultivateur droitement recueillait ;
 Pour une, cent ou cinquante ou trente en recueillait.

L'Évangéliste démontre qui est le semeur :
 Celui-là est Jésus-Christ, le notre Sauveur,
 Roi des rois, Prince des pasteurs,
 Semant la graine du céleste labour.

Cette semence était la sienne prédication,
 Laquelle il semait avec grande affection ;

Ma souvent encontrava a grant temptacion :
Tombant en vil terra suffria detruccion.

Car li oysel de l'ayre venon a batalhar ;
Al bon semenador pur volen contrastar :
Tota la soa semenzca queron a devorar ,
Car en motas manieras la provan de temptar.

Aquisti fals oysel son li maligne sperit :
La Scriptura o demostra e en l'Evangelì es script ;
E volen devorar lo tropellet petit
Del es bon pastor le Segnor Yeshu Xrist.

Quant aquisti oysel troban lo semenzc
Spars per la via, senza coltivement ,
Que non ha raicz, ni pres renaissament ,
De present lo rabisson molt crudellment.

.....
Ma cant lo semenador semena lo semenzc ,
L'una tomba en las peyras ont ha poc aliment ;
E, car hi a poc terra, en salh subitament ,
Ma fay petita reicz e caitio portament.

Cant aquesta semenzca es de terra salhia ,
Ilh non ha ferma reicz, ni la meolla complia ,
Es arsa del solelh e de grant calor feria ;
Enayma torna secca e senza vigoria.

Aquesti sont aquilh que, cant home lor amonesta
Que auvon la parolla e l'escoutan cum festa,
Volentier la recebon, e ben lor par honesta :
Mas trop sen temporal e de cativa gesta.

E de present qu'ilh senton la perseguecion ,
Un poc d'espavent, o de tribulacion,
Ilh renean e laysan la predicacion
Lacal ilh scoutavan cum tanta devocion.

.....
Lo lor adversari, l'enemic eternal,
Dragon, serpent antic, plen de venincz mortal ,
Local es Satanas, semenador de li mal ,
Mesclava lo seo jolh cum lo semenzc real.

Aquesta mala herba, semenzca de tristicia ,
Ço son li filh fellon, plen de tota malicia ;
De persegre li just han mota cubiticia ,
Volent lor desviar la divina justicia.

Tribulations lor dona e li trabalha fort ,

Mais souvent rencontrait grande tentation :
Tombant en vile terre souffrait destruction.

Car les oiseaux de l'air viennent à batailler ;
A bon semeur pourtant veulent *contester* (s'opposer) :
Toute la sienne semence cherchent à dévorer,
Car en plusieurs manières l'essayent de tenter.

Ces faux oiseaux sont les malins esprits :
L'Écriture cela démontre et en l'Évangile est écrit ;
Et veulent dévorer le troupeau petit petit
Duquel est bon pasteur le Seigneur Jésus-Christ.

Quand ces oiseaux trouvent la semence
Éparse par la voie, sans culture,
Qui n'a racine, ni pris renaissance,
A l'instant la dérobent *moult* (fort) cruellement.

.....
Mais quand le semeur sème la semence,
L'une tombe dans les pierres où a peu d'aliment ;
Et, parce que y a peu terre, en sort subitement,
Mais fait petite racine et chétive pousse.

Quand cette semence est de terre sortie,
Elle n'a ferme *tuyau* (racine), ni la moëlle remplie,
Est brûlée du soleil et de grande chaleur frappée ;
Ensuite (ainsi) tournent sèche et sans vigueur.

Ceux-là sont ceux qui, quand on les admoneste
Qu'ils entendent la parole et l'écoutent avec fête,
Volontiers la reçoivent, et bien leur paraît honnête :
Mais trop sont temporels et de méchant *geste* (action).

Et à l'instant qu'ils sentent la persécution
Un peu d'épouvante, ou de tribulation,
Ils renient et laissent la prédication
Laquelle ils écoutaient avec si grande dévotion.

.....
Le leur adversaire, l'ennemi éternel,
Dragon, serpent antique, plein de venin mortel,
Lequel est Satan, semeur de maux,
Mélait la sienne ivraie avec la semence royale.

Cette mauvaise herbe, semence de tristesse,
Ce sont les fils félons, pleins de toute malice ;
De poursuivre les justes ont grande convoitise,
Veulent (voulant) eux dévier de la divine justice.

Tribulations leur donne et les travaille fort,

Faczent a lor motas angustias e torment entro a la mort ;
 Ma li just son ferm ; en Krist han lor confort ;
 Al regne de paradis istaren cum deport.

Emperceo temon Dio , gardan se de mal far ;
 La ley del Segnor s'efforczan de gardar
 E totas adversitas en paciencia portar ,
 Entro que sia vengu lo temp del meisonar.

E cant Krist fare lo grant jujament ,
 Dire a li seo angel : « Facze depertiment
 » Entre li benaura e la mala semenz. »
 Adonca li fellon seren trist e dolent.

Car lo Segnor Yeshu Krist , la divina sapiencia ,
 Donare encontra lor mot amara sentencia ,
 Diczent : « Departe vos de la mia presencia ,
 » Deisende en l'enfern , en grant pestelencia.

» Car azco es la paya de li vostre lavor
 » E de li vostre desirier ; faczent senza temor ,
 » Servent al vostre cors , ave laisa lo Segnor ;
 » Vos possessire grant pena , plorament e dolor.
 » Recebre heretage que ja non po morir ,
 » Crudel serpent verumoz que ja non po finir ,
 » E l'aspres foc ardent vos convere sufrir ;
 » Ja de la tenebra scura vos non poire issir. »

Adonca el parllare cum placzent aleghessa
 A li seo benaura compli de fortalecza :
 » Vene a possesir lo regne de bellecza ,
 » Mays non senture plor , ni dolor , ni destreza. »

Enayma lo bon pastor ben li amonesta ,
 Liorare a lor lo regne del Payre cum festa ;
 Non temeren l'adversari ni la soa mala gesta ,
 Ni la soa temptacion plena de gran tempesta.

Cum lo celestial Paire auren lor compagnia ,
 Portaren real corona de grant signoria ,
 Preciosa , e nobla , e de bellecza complia ;
 En solacz e en deport sere tota lor via.

Car seren filh de Dio , payre d'umilita ,
 Possesiren la gloria per propria heredita ,
 Seren angels glorios , luczent en carita ;
 Per tuit temp istaren devant la sancta Trinita. Amen.

Faisant à eux moultés angoisses et tourments jusqu'à la mort ;
 Mais les justes sont fermes ; en Christ ont leur confort ;
 Au royaume de paradis seront avec volupté.

Pour cela craignent Dieu, gardent soi de mal faire ;
 La loi du Seigneur s'efforcent de garder
 Et toutes adversités en patience porter,
 Jusqu'à ce que soit venu le temps du moissonner.

Et quand Christ fera le grand jugement,
 Dira aux siens anges : « Faites séparation
 » Entre les bienheureux et la mauvaise semence. »
 Alors les félons seront tristes et dolents.

Car le Seigneur Jésus-Christ, la divine sagesse,
 Donnera contre eux très-amère sentence,
 Disant : « Séparez-vous de la mienne présence,
 » Descendez en l'enfer en la grande pestilence.
 » Car c'est la paie de vos travaux
 » Et de vos désirs ; faisant sans crainte,
 » Servant à votre corps, avez laissé le Seigneur ;
 » Vous posséderez grande peine, pleurs et douleur.
 » Recevrez héritage qui jamais ne peut mourir,
 » Cruel serpent venimeux qui jamais ne peut finir,
 » Et l'âpre feu ardent vous conviendra souffrir ;
 » Jamais de la ténèbre obscure vous ne pourrez sortir. »

Alors il parlera avec agréable allégresse
 Aux siens bienheureux remplis de force :
 « Venez à posséder le royaume de beauté,
 » Jamais ne sentirez pleurs, ni douleur, ni détresse. »

Comme (ainsi) le bon pasteur bien les admoneste,
 Livrera à eux le règne du Père avec fête ;
 Ne craindront l'adversaire ni la sienne mauvaise action,
 Ni la sienne tentation pleine de grande tempête.

Avec le céleste Père auront leur compagnie,
 Porteront royale couronne de grande seigneurie,
 Précieuse, et noble, et de beauté remplie ;
 En joie et plaisir sera toute leur vie.

Car seront fils de Dieu, père d'*indulgence* (d'humilité),
 Posséderont la gloire par propre héritage,
 Seront anges glorieux, luisant en clarté ;
 Par (pendant) tout temps seront devant la sainte Trinité. Ainsi soit-il.

3° — CATÉCHISME VAUDOIS, DE L'AN 1100.

4° — CONFESSION DE FOI, DE L'AN 1120.

5° — TRAITÉ DE L'ANTECHRIST, DE L'AN 1120.

6° — EXTRAITS DU TRAITÉ DU PURGATOIRE,
DE L'AN 1126.

7° — FORMULAIRE DE LA CONFESSION DES PÉCHÉS
DES ANCIENS VAUDOIS.

CATÉCHISME

DES ANCIENS VAUDOIS ET ALBIGEOIS,

PORTANT DANS LE MANUSCRIT LA DATE DE L'AN 1100.

CHAPITRE I.

- D. Lo barba. — Si tu fosse demanda qui sies tu ? Respond.
- R. L'enfant. — Créatura de Dio rational et mortal.
- D. Lo barba. — Per que Dio tè a crea ?
- R. L'enfant. — Afin que yo connaissa luy meseime, e cola, e avent la gratia de luy meseime, sia salvà.
- D. En que ista la toa salu ?
- R. En tres vertus substantials, de necessità pertenant a salu.
- D. Quals son aquellas ?
- R. Fè, esperança e carità.
- D. Per que cosa provaràs aizo ?
- R. L'Apostol scriv, 1 Corint., XIII: Aquestas cosas permanon, fè, esperança e carità.
- D. Quol cosa ès fè ?
- R. Second l'Apostol, Heb., XI, es una subsistentia de las cosas de (da) esperar, e un argument de la non appareissent.
- D. De quanta manieras ès la fè ?

CATÉCHISME

DES ANCIENS VAUDOIS ET ALBIGEOIS,

PORTANT DANS LE MANUSCRIT LA DATE DE L'AN 1100.

CHAPITRE I.

- D. Le pasteur. — Si l'on te demandait qui es-tu ? Réponds.
- R. L'enfant. — Créature de Dieu raisonnable et mortelle.
- D. Le pasteur. — Pourquoi Dieu t'a-t-il créé ?
- R. L'enfant. — Afin que je le connaisse lui-même, et que je le serve, et qu'ayant sa grâce (la grâce de lui-même) je sois sauvé.
- D. En quoi consiste (se trouve) ton salut ?
- R. En trois vertus essentielles (substantielles), appartenant nécessairement au salut.
- D. Quelles sont-elles ?
- R. La foi, l'espérance et la charité.
- D. Par quoi prouveras-tu cela ?
- R. L'Apôtre écrit, 1 Corint., XIII : Ces (trois) choses demeurent, la foi, l'espérance et la charité.
- D. Qu'est-ce que la foi ?
- R. Selon l'Apôtre, Hébr., XI, c'est une subsistance (représentation) des choses qu'on doit espérer et une preuve de celles qu'on ne voit pas (qui ne se montrent pas).
- D. De combien de sortes est la foi ?

R. De dous manieras , zo es viva e morta.

D. Qual cosa ès fè viva ?

R. Lo ès aquella que obra per carità.

D. Qual cosa ès fè morta ?

R. Second sanct Jacques, *la fè, silli non a obras, es morta.*

E dereço : *la fè* es ociosa senza las obras. O, fè morta es creire esser Dio, creire de Dio, e non creire en Dio.

CHAPITRE II.

D. De laqual fè sies tu ?

R. De la vera fè catholica è apostolica.

D. Qual es aquella ?

R. La es aquella, laqual al conseil de li apostol, es despartia en doze articles.

D. Qual es aquella ?

R. Yo creio en Dio lo Payre tot poissant, etc.

D. Per qual cosa poyes tu cognosser que tu crees en Dio ?

R. Per aizo. Car yo say e gardo li commandament de Dio.

D. Quanti son li commandament de Dio ?

R. Dies, coma es manifest en Exode e Deuteronomio.

D. Quels son aquilli ?

R. O Israel au lo teo Segnor. Non aures dio strang devant mi. Non fares à tu entailment ni alcuna semblança de totas aquellas cosas que son al cel, etc.

D. En que pendon tuit aquisiti commandement ?

R. En dui grand commandament, ço es, amar Dio sobre totas cosas, e lo proyme enaima tu meseime.

R. De deux sortes, c'est-à-dire, vivante et morte.

D. Quel est la foi vivante ?

R. C'est celle qui opère par la charité.

D. Quel est la foi morte ?

R. Selon saint Jacques, *la foi, si elle n'a pas les œuvres, est morte*. Et encore : *la foi* est nulle (oisive) sans les œuvres. Ou bien, la foi morte, c'est croire qu'il y a un Dieu, croire de Dieu, et non croire en Dieu.

CHAPITRE II.

D. De laquelle foi es-tu ?

R. De la véritable foi catholique (universelle) et apostolique.

D. Quelle est-elle ?

R. C'est celle qui, selon le conseil (l'enseignement) des apôtres, est divisée en douze articles.

D. Laquelle est-elle ?

R. Je crois en Dieu le Père tout-puissant, etc.

D. Par quoi peux-tu connaître que tu crois en Dieu ?

R. Par ceci. C'est que je connais et observe (garde) les commandements de Dieu.

D. Combien y a-t-il (sont) de commandements de Dieu ?

R. Dix, comme on le voit dans l'Exode et le Deutéronome.

D. Quels sont-ils ?

R. O Israël, écoute ton Seigneur. Tu n'auras pas un dieu étranger devant moi. Tu ne te feras aucune image taillée ni aucune ressemblance de toutes les choses qui sont au ciel, etc.

D. A quoi se réduisent tous (dépendent) ces commandements ?

R. En deux grands commandements, c'est-à-dire, aimer Dieu au-dessus de toutes choses, et le prochain comme toi-même.

CHAPITRE III.

D. Qual es lo fundament d'aquisti commandament, per liqual un chascun deo intrar a vita, sença loqual fundament non se po degnament far ni complir li commandament?

R. Lo Signor Jesu Christ del qual di l'Apostol, I Corint., III, 11. Alcu non po pausar autre fundament stier aquel ques pausa loqual ès Jesu Christ.

D. Per qual cosa po venir l'home a aquest fundament?

R. Per la fê, disent sanct Peire : *Ve vos yo pausaray en Sion la soberitana peira cantonal, eslegia e preciosa, aquel que creyrè en luy non serè confondu.* E lo Signor dis : *Aquel que cree en mi a vita eterna.*

D. En qual maniera pos tu conoysser que tu crèes?

R. En ço ch 'yo conoyssso luy meseime veray Dio e veray home, na e passiona, etc., per la mia redemption, justification, etc., amo lui meseime e desiro complir li commandament de luy.

D. Per qual cosa se perven à las vertus essentials, czo es à la fê, l'esperança e la carità?

R. Per li don del Sanct Esperit.

D. Crès tu al sanct Esperit?

R. Yo y creo. Car lo Sanct Esperit procèdent del Paire e dal Filli, ès una persona de la Trinità, e second la divinità, ès aigal al Paire e al Filli.

D. Tu crès Dio Paire, Dio Filli, Dio Sperit Sanct esser très en personnas ; donc tu as très Dios?

R. Non ay très.

CHAPITRE III.

D. Quel est le fondement de ces commandements, par lesquels un chacun doit entrer en la vie, sans lequel fondement on ne peut dignement faire (suivre) ni accomplir les commandements ?

R. Le Seigneur Jésus-Christ duquel l'Apôtre dit, 1 Corint., III, 11 : Nul ne peut poser d'autre fondement excepté celui qui est posé, qui est Jésus-Christ.

D. Par quoi (quel moyen) l'homme peut-il arriver à ce fondement ?

R. Par la foi, saint Pierre disant : *Voici (voyez-vous) je poserai en Sion la principale (première) pierre de l'angle, choisie et précieuse, celui qui croira en elle ne sera pas confus.* Et le Seigneur dit : *Celui qui croit en moi a la vie éternelle.*

D. De quelle manière peux-tu connaître que tu crois ?

R. En ceci, que je le connais lui-même, vrai Dieu et vrai homme, (qui est) né et qui a souffert, etc., pour ma rédemption, ma justification, etc., (que) je l'aime et que je désire accomplir ses commandements.

D. Par quelles choses (quels moyens) peut-on parvenir aux vertus essentielles ; savoir, la foi, l'espérance et la charité ?

R. Par les dons du Saint-Esprit.

D. Crois-tu au Saint-Esprit ?

R. J'y crois. Car le Saint-Esprit, procédant du Père et du Fils, est une personne divine de la Trinité, et, quant à la divinité, il est égal au Père et au Fils.

D. Tu crois en Dieu le Père, en Dieu le Fils, en Dieu le Saint-Esprit ; savoir, en trois personnes ; tu as donc trois dieux ?

R. Je n'en ai pas trois.

D. Emperço tu n'as nomma très ?

R. Aiço es, per rason de la differentia de las personnas ; ma non per rason de la essentia de la divinità. Car ja sia ço que el es très en personnas, emperço el es un en essentia.

CHAPITRE IV.

D. A quel Dio al qual tu crèes en qual modo l'adores tu, et coles ?

R. Yo l'adoro per adoration de latria exterior e interior. Exterior per piegament de genouilli, eslevation de mans, per inclinament, per hymnis, per cant spirituals, per dejunis, per evocations. Ma interioramènt per pietosa affection, per volonta appareilla à totas cosas ben placent à si, ma yo colo per fè, per esperança e per carità en li seo commandament.

D. Adores tu alcuna otra cosa e coles coma Dio ?

R. Non.

D. Perquè ?

R. Per lo seo commandament loqual el mandè destreita-ment disent : *Tu adorerès lo teo Segnor Dieu, e servirès à luy sol.* Encara : *La mia gloria non la donnaray à li autre.* E dereço : *Yo vivo, dis lo Segnor, e tot genoil serè plega a mi.* E Jesu Christ dis : *Lo serèn vrays adoradors, liqual adorarèn lo Paire en esperit e en verita. E l'angel non vole esser adora de sanct Johan, ni Peire de Corneilli.*

D. En qual modo oras ?

R. Yo oro de la oration liora per lo Filli de Dio, disent : *Nostre Paire qui sies en li cel.*

D. Et pourtant (pourquoi) tu en as nommé trois ?

R. Cela est (vrai) à l'égard de la différence (ou distinction) des personnes ; mais non à l'égard de l'essence de la divinité. Car qu'il soit ainsi, qu'il y a trois personnes, il est pourtant un en essence.

CHAPITRE IV.

D. Ce Dieu en qui tu crois, comment (en quelle manière) l'adores-tu, et le sers-tu ?

R. Je l'adore par adoration de latrie extérieure et intérieure. Extérieure par ploiement de genoux, élévation de mains, par inclination (du corps), par des hymnes, par des chants spirituels, par jeûnes et par invocations. Mais intérieurement, (je l'adore) par une pieuse affection, par une volonté préparée à tout ce qui lui plaît, mais je le sers par la foi, par l'espérance et par la charité, selon ses commandements.

D. Adores-tu quelque autre chose et la sers de la même manière que Dieu ?

R. Non.

D. Pourquoi ?

R. A cause du commandement qu'il a donné, disant strictement : *Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu le serviras lui seul.* Et encore : *Je ne donnerai point ma gloire à d'autres.* De rechef : *Je suis vivant, dit le Seigneur, et tout genou ploiera devant moi.* Et Jésus-Christ dit : Ils seront vrais adorateurs ceux qui adorent le Père en esprit et en vérité. Et l'ange ne voulut pas être adoré de saint Jean, ni Pierre de Corneille.

D. De quelle manière pries-tu ?

R. Je prie (en répétant) la prière donnée par le Fils de Dieu, disant : *Notre Père qui es aux cieux.*

D. Qual es l'autra vertu substantial de necessità pertinent à salu?

R. Lo es charità.

D. Qual cosa ès charità?

R. Lo es un don del Sanct Esperit per loqual es reforma l'armà en voluntà, enlumena per fè, per laqual creo totas cosas de creyre, spero totas cosas d'esperar.

CHAPITRE V.

D. Crèes tu en la sancta Gleisia?

R. Non, car illi es creatura; ma yo creo de ley meseima.

D. Qual cosa crèes tu de la sancta Gleisa?

R. Yo demando de ley meseima que la Gleisa es de doas manieras, l'una de la part de la substantia, l'autra de la part de li ministeri. De la part de la substantia sancta Gleisa catholica son tuit li esleit de Dio, del commençament entro à la fin, en la gratia de Dio per lo merit de Christ, congrega per lo Sanct Sperit, e devant ordenna a vita eterna, li nombre et li nom de liqual aquel sol conec loqual eslegic lor. E finalment en aquesta Gleisa non reman neon proscrit. Ma la Gleisa second la verita ministerial son li ministres de Christ com lo poble soject, usant de li menestier per fè, speranza e carità.

D. Per qual cosa debes connoisser la Gleisa de Christ?

R. Per li ministres convenivols e lo poble participant en verita en li menestier.

D. Quelle est l'autre vertu essentielle qui appartient nécessairement au salut ?

R. C'est la charité.

D. Qu'est-ce que (quelle chose est) la charité ?

R. C'est un don du Saint-Esprit par lequel est réformée l'âme en volonté, éclairée par la foi, par laquelle je crois tout ce qu'il faut croire, (et) j'espère tout ce qu'il faut espérer.

CHAPITRE V.

D. Crois-tu en la sainte Eglise ?

R. Non, car elle est une créature ; mais je crois d'elle-même (savoir qu'elle existe).

D. Que crois-tu de la sainte Eglise ?

R. Je dis d'elle-même, que l'Eglise doit être (considérée) de deux manières, l'une sous le rapport de sa substance (nature), l'autre sous le rapport du ministère. Sous le rapport de la substance, la sainte Eglise catholique (universelle) se compose de (sont) tous les élus de Dieu, depuis le commencement jusqu'à la fin, (qui sont) en la grâce de Dieu par le mérite de Christ, assemblés par le Saint-Esprit, et auparavant destinés (ordonnés) à la vie éternelle, desquels le nombre et les noms ne sont connus que de celui qui les a élus. Finalement dans cette Eglise ne demeure aucun proscrit (ou exclu). Mais l'Eglise, sous le rapport du ministère, comprend les ministres de Christ avec le peuple soumis, profitant du ministère par la foi, l'espérance et la charité.

D. Par quelle chose (marque) dois-tu connaître l'Eglise de Christ ?

R. Par des ministres convenables et par un peuple qui participe en vérité aux ministères.

D. Ma per qual cosa connoisses le menistres ?

R. Per lo veray sen de la fè, e per la sana doctrina, e per vita de bon exemple, e per evangelization, e per debita menistration de li sacrament.

D. Per qual cosa connoisses li fals menistres ?

R. Per li fruc de lor, per l'encequetà, per mala operation, per perversa doctrina, per endebita administration de li sacrament.

D. Per qual cosa se conois l'encequetà (de li menistres) ?

R. Cum non sabent la verità de necessita pertenant à salu gardan li atrobament human, enaimi li commandament de Dio, de liquial es verifica aquel dict de Esaia, que Christ adut, Math, XV: *Aquest poble honora mi cum labias; ma lo cor de lor es long de mi, ma illi colon mi senza caison, enseignant las doctrinas e li commandament de li homes.*

D. Per qual cosa es connoissua la mala operation ?

R. Per li manifest pecca de li qual di l'apostol, Rom., I: *Aquilli que fan aital cosa non consegren lo regne de Dio.*

D. Per qual cosa es connoissua la perversa doctrina ?

R. Cum la enseigna contra la fè, e l'esperança, enaimi idololatria feita de mota maniera à la creatura rational, e non rational, sensibla o visibla, o non vesibla. Car lo Paire cum lo seo Filli e lo Sanct Esperit se deo coler, e non autre, qual que qual se sia creatura. Ma contra aizo attribuissen a l'home e a l'obra de la soas mans, o a las parolas, o a la soa authorita, enaimi que l'home crescent cecamènt estiman lor esser ajosta a Dio per falsa religion e per avara simonia de li sacerdot.

D. Mais par quelle chose connais-tu les ministres (convenables) ?

R. Par le vrai sens de la foi, par une saine doctrine, par une vie de bon exemple, par la prédication de l'Évangile, et par une due administration des sacrements.

D. Par quelle chose connais-tu les faux ministres ?

R. Par leurs fruits, par leur aveuglement, par une mauvaise conduite, par une doctrine perverse et par une indue administration des sacrements.

D. Par quoi se connaît l'aveuglement (des ministres) ?

R. C'est lorsque ne connaissant (sachant) pas la vérité qui appartient nécessairement au salut, ils gardent les inventions humaines, comme des commandements de Dieu, à l'égard desquels se vérifie cette parole d'Ésaïe que Christ allègue, Matth., XV : *Ce peuple m'honore des lèvres, mais leur cœur est loin de moi, mais ils me servent en vain, enseignant les doctrines et les commandements des hommes.*

D. Par quoi est connue la mauvaise conduite (opération) ?

R. Par les péchés manifestes, à l'égard desquels l'Apôtre dit, Rom., I : *Ceux qui font de telles choses n'obtiendront pas le règne (royaume) de Dieu.*

D. Par quoi peut être connue la mauvaise doctrine ?

R. C'est quand elle enseigne contre la foi et l'espérance ; savoir, comme l'idolâtrie rendue de plusieurs manières à la créature raisonnable et non raisonnable, sensible, ou visible et invisible. Car le Père avec son Fils et le Saint-Esprit doit être servi, et non aucune créature, quelle qu'elle soit. Mais contre ceci, on l'attribue à l'homme, à l'ouvrage de ses mains, ou à ses paroles ou à son autorité, de manière que l'homme, croyant aveuglément, estime ces choses ajoutées à Dieu, (et cela) par une fausse religion et par l'avare simonie des prêtres.

CHAPITRE VI.

D. Per qual cosa es conoissua la non debita administration de li sacrament ?

R. Cum li sacerdot non auven lo sèn de Christ, ni conoissent l'entention de lui meseime, en li sacrament, dison la gratia e la verita esser enclausa per la solas ceremonias exteriors, e amenon li home, senza la verita de la fè, de l'esperança e de carità, à receber lor meseime sacrament. E lo Seignor garda li seo daitals fals sacerdots, disent : Garda vos de li fals prophetas. *Item.* Garda vos de li pharisei, ço es, del levam de lor, zo es de la doctrinas. *Item.* Non voilla creire; non voilla anar en apres lor. Et David airé la Gleisa daitals disent : Yo ac en odi la Gleisa de li malignant. E lo Seignor commanda saillir daitals, Nomb., XVI, *Departè vos de li tabernacle de li felon, e non voilla tocar à las cosas que pertenen à lor, que non sia enveloppa en li pecca de lor.* E l'Apostol, 2 Corinth., VI, 14 : *Non voilla menar joug cum li non fedel; car qual participation de la justitia cum la iniquita, e qual compagnia de la luz à las tenebras, qual convention de Christ al diavol, o qual partia del fidel cum li non fidel, qual consentiment del temple de Dio cum las idolas? Per laqual cosa issè del mez de lor, e sia departi dis lo Seignor. Non tocarè lo non mond, e yo recebray vos.* *Item.* 2 Thess., III, 6 : *O fraires, nos anuncien a vos que vos vos gardes de tot fraire anant desordonnement.* *Item.* Apocal., XVIII, 4 : *Isse lo meo poble de ley, e non sia perçonner de li pecca de ley, e non recebè de la plagas de lor.*

CHAPITRE VI.

D. Par quoi connaît-on l'indue administration des sacrements ?

R. C'est lorsque les prêtres n'entendent pas l'esprit (le sens) de Christ, et ne connaissant pas son intention (but) dans les sacrements, disent que la grâce et la vérité sont renfermées dans les seules cérémonies extérieures, et amènent les hommes à recevoir les mêmes sacrements, sans (qu'ils aient) la vérité de la foi, de l'espérance et de la charité; et le Seigneur garde les siens de tels faux prêtres, disant : Gardez-vous des faux prophètes. *Item.* Gardez-vous des pharisiens, c'est-à-dire, de leur levain; savoir, de leur doctrine. *Item.* Ne les croyez pas (ne veuillez pas croire); n'allez pas après eux. Et David hait l'église de telles gens, en disant : J'ai en haine l'église des méchants. Et le Seigneur commande de sortir (du milieu) de telles gens, Nomb., XVI : *Eloignez-vous des tabernacles des méchants (rebelles), et ne touchez pas les choses qui leur appartiennent, afin que vous ne soyez pas enveloppés dans leurs péchés.* Et l'Apôtre, 2 Corint., VI, 14 : *Ne traînez pas le joug avec les infidèles. Car quelle participation (y a-t-il) de la justice avec l'iniquité, quelle union entre la lumière et les ténèbres, quel accord entre Christ et Bélial (diable), ou quelle part le fidèle (a-t-il) avec l'infidèle, et quel rapport (y a-t-il) entre le temple de Dieu et les idoles ? C'est pourquoi sortez du milieu d'eux et soyez séparés, dit le Seigneur. Ne touchez pas celui (ou ce) qui est impur, et je vous recevrai.* *Item.* 2 Thess., III, 6 : *O frères, nous vous annonçons que vous vous gardiez de tout frère qui marche dans le dérèglement.* *Item.* Apocal., XVIII, 4 : *Sortez, mon peuple, du milieu d'elle, et ne soyez point participants de ses péchés, afin que vous n'ayez pas part à ses plaies.*

D. Per qual cosa es conoissù lo poble loqual non es en verita en la Gleisa ?

R. Per li public peccà, e per la fè erronien. Car la es de fugir d'aitals, que non vegna sozura de lor meseimes.

D. Per qual cosa devès comunicar a la sancta Gleiza ?

R. Yo devo comunicar a la Gleisa per rason de substantia, per fè, per speranza, per carita, et per observanza de li commandament e per final perseveranza en ben.

D. Quantas son la cosas ministerials ?

R. Doas, la parola e li sacrament.

D. Quanti son li sacrament ?

R. Dui, ço es : lo batisme et l'eucharistia.

N. B. Le manuscrit de Cambridge, f^o 289, porte : Dui son necessariis e comun à tuit. Li autre non son de tanta necessita, etc.

CHAPITRE VII.

D. Qual cosa es la terça vertu necessaria a salu ?

R. Esperança.

D. Qual cosa es speranza ?

R. Lo es certa speranza de gratia et de la gloria avendador.

D. Per qual cosa se spera la gratia ?

R. Per lo mediator Jésus Christ, del qual di sanct Johan, I : *Gratia es feita per Jesus Christ.* E dereço : Nos veguen la gloria de luy, plen de gratia e de verità e nos tuit avèn receopu de la pleneta de luy.

D. Qual cosa es aquella gratia ?

D. Par quoi est reconnu le peuple qui n'est pas en vérité en l'Eglise ?

R. Par les péchés publics et par une foi erronée. Or, il faut fuir de telles gens, afin que la souillure ne nous vienne pas d'eux.

D. Par quoi dois-tu communiquer à la sainte Eglise ?

R. Je dois avoir communion avec l'Eglise, à l'égard de l'essence de la foi, par l'espérance, par la charité, par l'observation des commandements, et, enfin, par la persévérance à faire le bien.

D. Combien y a-t-il de choses qui appartiennent au ministère ?

R. Deux, la parole (prédication de l'Evangile) et les sacrements.

D. Combien y a-t-il de sacrements (sont les sacrements) ?

R. Deux : savoir, le baptême et l'eucharistie.

N. B. C'est-à-dire, deux sont nécessaires et communs à tous. Les autres ne sont pas tant nécessaires, etc.

CHAPITRE VII.

D. Quelle est la troisième vertu nécessaire à salut ?

R. L'espérance.

D. Qu'est-ce que l'espérance ?

R. C'est une attente certaine de la grâce et de la gloire à venir.

D. Par quoi espère-t-on la grâce ?

R. Par le médiateur Jésus-Christ, duquel il est dit, Jean, 1 :

Grâce est faite par Jésus-Christ. Et encore : Nous avons vu sa gloire, (il est) plein de grâce et de vérité, et nous tous avons reçu de sa plénitude.

D. Quelle est cette grâce ?

R. Lo es redemption, remission de li pecca, justification, afillament, sanctification.

D. Per qual cosa es spera aquella gratia en Christ?

R. Per fè viva e per vera penitencia, disent Christ: *Pentè vos e crèe a l'Evangeli.*

D. Dont procedis l'esperança?

R. Del don de Dio e de las promissions, dont dis l'Apostol: El es poissant per complir qual que qual cosa el promet. Car el meseime a promès, si alcun aurè conoissu luy, e se serè penti, e aure spera; car el vol aver misericordia, per donnar, justificar, etc.

D. Quels cosas devian d'aquesta esperança?

R. La fè morta, la seduction de l'Antechrist en autre que a Christ, ço es en li sancts, e en la soa potesta e authorita, parolas, en benedictions, en sacraments, reliquias de li mort, en purgatori soima, e en feint en enseigner aver questa sperança per li mez li qual van dreitament contra la verita, e contra li commandament de Dio, enaima ser (per) idololatria de molta maniera, e per simoniaca pravità, etc.; abandonant la fontana de l'aiga viva, dona de gratia, per corre a las cisternas devant dictas, adorant, honorant, colent la creatura enaima lo Creator servent a ley per orations, per dejunis, per sacrificis, donas, per uffertas, per pelegrinations, per envocations, etc. Confidant lor aquistar gratias, laqual neun non a da donar sinon lo sol Dio en Christ. Enaimi lavorant vanament, laisson la pecunia e la vita, e acerta non solament la vita present, ma l'avenador per laqual cosa lo es diet: *L'esperança de li felon perirè.*

R. C'est la rédemption, la rémission des péchés, la justification, l'adoption, la sanctification.

D. Par quoi espère-t-on (est espérée) cette grâce en Christ?

R. Par une foi vive et par une véritable repentance, Jésus-Christ disant : *Repentez-vous et croyez à l'Évangile.*

D. D'où procède l'espérance ?

R. Du don de Dieu et des promesses, à l'égard desquelles l'Apôtre dit : Il est puissant pour accomplir quoi que ce soit qu'il promet. Car lui-même a promis que, si quelqu'un l'aura connu, se sera repenti et aura espéré, il veut, en effet, avoir miséricorde, pardonner, justifier, etc.

D. Quelles choses éloignent (dévient) de cette espérance ?

R. Une foi morte, la séduction de l'Antechrist, (la montrant) en autre qu'en Christ, c'est-à-dire (la plaçant) dans les saints, dans sa propre puissance et autorité, dans des paroles, des bénédictions, dans des sacrements, dans les reliques des morts, dans le purgatoire rêvé et feint, en enseignant qu'on a cette espérance par des moyens directement contraires à la vérité et contraires aux enseignements de Dieu, comme par une idolâtrie variée et par une simonie dépravée, etc. ; abandonnant la source des eaux vives accordée par grâce, pour courir vers les citernes plus haut mentionnées, adorant, honorant, servant la créature comme le Créateur, la servant par des oraisons, par des jeûnes, par des sacrifices, des dons, des offrandes, des pèlerinages, par des invocations, etc. Eux se confiant d'obtenir grâce, laquelle personne n'a pour la donner, sinon Dieu seul en Jésus-Christ. Ainsi travaillant en vain, ils quittent (laissent) leur argent et leur vie ; et, assurément, non-seulement la vie présente, mais aussi celle à venir ; c'est pourquoi il est dit : *L'espérance des méchants périra.*

CHAPITRE VIII.

D. Qual cosa dis de la beata vergena Maria? car illi es *plena de gratia*, coma testifica l'angel?

R. La beata vergena fo e es plena de gratia enquant a la soa besogna, ma non enquant a la communication a li autre. Car lo sol seo Filli es plen de gratia enquant à la participation, coma es dict de si meseime: e nos tuit re-coopen gratia per gratia de la pleneta de luy.

D. Tu non crès la communion de li sancts?

R. Yo creo que lo son doas cosas en lasquels communicon li sancts. Algunas son substantials, algunas son ministerials. Illi communicon a las substantials per lo Sanct Sperit en Dio, per lo merit de Jesu Christ. Ma illi communicon a las ministerials o ecclesiasticas per li menestier fait debitament, enaima son per las parolas, per li sacrament e per las orations. Yo creo l'una e l'autra d'aquestas communions de li sancts. La primera solament en Dio, e en Jesu Christ, e al Sanct Sperit per sperit. L'autra en la Gleisa de Christ.

D. En qual ista la vita eterna?

R. En la fè viva, e obrivol, en perseverança en ley meseima. Lo Salvador dis, Joan, XVII, 3: Aquesta es vita eterna quilli conoissan tu sol veray Dio e Jesu Christ loqual tu tramès. E aquel que perseverarè entro a la fin aquest serè salva. Amen.

CHAPITRE VIII.

D. Que dis-tu de la bienheureuse vierge Marie ? car elle est *pleine de grâce*, comme dit (témoigne) l'ange ?

R. La bienheureuse vierge fut et est pleine de grâce quant à elle-même (à son besoin), mais non quant à une communication aux autres. Car son seul Fils est plein de grâce pour en faire part (quant à la participation), comme il est dit de lui : Et nous tous recevons grâce sur grâce de sa plénitude.

D. Ne crois-tu pas la communion des saints ?

R. Je crois qu'il y a deux choses en quoi les saints ont communion entre eux. Les unes (de ces choses) sont substantielles, les autres ministérielles. Ils ont communion aux (choses) substantielles par le Saint-Esprit en Dieu, par le mérite de Jésus-Christ. Mais ils ont communion aux (choses) ministérielles ou ecclésiastiques par les ministères faits dûment, tels que (comme sont) par paroles, par les sacrements et par les prières. Je crois l'une et l'autre de ces communions des saints. La première seulement en Dieu, et en Jésus-Christ, et au Saint-Esprit, spirituellement. L'autre en l'Eglise de Christ.

D. En quoi consiste la vie éternelle (de quoi dépend la vie éternelle) ?

R. En (de) une foi vivante et opérante, et en la persévérance en elle. Le Sauveur dit, Jean, XVII, 3 : C'est ici la vie éternelle qu'ils te connaissent, seul vrai Dieu et Jésus-Christ que tu as envoyé. Et celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé. Amen.

CONFESSIÒN DE FOI

DES ANCIENS VAUDOIS,

DATÉE DE L'AN 1120.

1^o Nos cresèn e fermament tenèn tot quant se contèn en li doze articles del *Symbolo*, loqual ès dict *de gli Apostol*, tenèn esser heresia tota cosa laqual se discorda e non ès convenent a li doze articles.

2^o Nos cresen en Dio, Paire, Filh e Sanct Spirit.

3^o Nos recontèn per sanctas Scripturas canonicas, li libres de la sancta Bibla.

Moyse, autrament Genesi.

Moyse, dict Exodi.

Moyse, dict Levitic.

Moyse, dict Nombre.

Moyse, dict Deuteronome.

Josue, Juges, Ruth.

1 Samuel. — 2 Samuel.

1 de li Rey. — 2 de li Rey.

1 De las Chroni. — 2 De las Chroni.

1 Esdras. — Nehemia. — Esther. — Job. — Lo libre de li Psalmes. — Proverbis de Salomon.

Ecclesiaste, autrament lo Predicador.

Cantic de Salomon. Prophetia d'Esaias, de Jeremia. Lamentations de Jeremia, Ezechiel, Daniel, Osea. Joel, Amos, Abdias, Jonas. Michea, Nahum. Abacuck. Sophonia, Aggea. Zacharia, Malachia.

CONFESSION DE FOI

DES ANCIENS VAUDOIS,

DATÉE DE L'AN 1120.

1° Nous croyons et tenons fermement tout ce qui est contenu dans les douze articles du *Symbole*, appelé *des Apôtres*, tenant comme une hérésie tout ce qui y est en désaccord et ne convient pas avec les (dits) douze articles.

2° Nous croyons en un Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit.

3° Nous reconnaissons pour saintes Ecritures canoniques, les livres de la sainte Bible.

Moïse, autrement la Genèse.

Moïse, dit l'Exode.

Moïse, dit le Lévitique.

Moïse, dit les Nombres.

Moïse, dit le Deutéronome.

Josué, les Juges, Ruth.

1 Samuel. — 2 Samuel.

1 des Rois. — 2 des Rois.

1 des Chroniques. — 2 des Chroniques.

1 Esdras. — Néhémie. — Esther. — Job. — Le livre des Psaumes. — Les Proverbes de Salomon.

L'Ecclésiaste autrement dit, le Prédicateur.

Le Cantique de Salomon. Les Prophéties d'Esaië, de Jérémie. Les Lamentations de Jérémie, Ezéchiël, Daniel, Osée. Joel, Amos, Abdias, Jonas. Michée, Nahum. Habacuc. Sophonie, Aggée. Zacharie, Malachie.

Ara sensegon li libres apocriphes, liqua non son pas recepu de li Hebrios. Ma nos li legen (enayma dis Hierome al prologo de li Proverbi) per l'ensegnement del poble, non pas per confermar l'authorita de las doctrinas ecclesiasticas enaimi :

Lo ters d'Esdras.

Lo quatre d'Esdras.

Tobias, Judith, Sapientia. Ecclesiastic, Baruch, Epistola de Jeremia.

Esther, depois el 10 cap. daqui à la fin.

Lo cant de li trei fantin en la fornais.

L'istoria de Susanna.

L'istoria del Dragon.

Lo premier de li Machabei.

Lo second de li Machabei.

Lo ters de li Machabei.

Ara sensegon li libres del Novel Testament :

L'Evangelii sanct Matheo.

L'Evangelii sanct Marc.

L'Evangelii sanct Luc.

L'Evangelii sanct Johan.

Actes de li Apostols.

Epistola sanct Paul a li Romains

1 A los Corinthos.

2 A los Corinthos.

A li Galatiens.

A li Ephesiens.

A li Philippiens.

A li Colossiens.

La 1 a li Thessaloniens.

La 2 a li Thessaloniens.

La 1 a Thimotheo.

Maintenant suivent les livres apocryphes, qui ne sont pas reçus par les Hébreux. Mais nous les lisons, comme dit saint Jérôme dans son prologue sur les Proverbes, pour l'enseignement du peuple, et non pour confirmer les doctrines de l'Eglise ; savoir :

Le troisième livre d'Esdras.

Le quatrième livre d'Esdras.

Tobie, Judith, la Sapience. L'Ecclésiastique, Baruc, avec l'Epître de Jérémie.

Esther, depuis le dixième chapitre jusqu'à la fin.

Le cantique (le chant) des trois enfants dans la fournaise.

L'histoire de Susanne.

L'histoire du Dragon.

Le premier (livre) des Machabées.

Le second des Machabées.

Le troisième des Machabées.

Maintenant suivent les livres du Nouveau Testament :

L'Evangile de saint Matthieu.

L'Evangile de saint Marc.

L'Evangile de saint Luc.

L'Evangile de saint Jean.

Les Actes des Apôtres.

Epître de saint Paul aux Romains.

1 Aux Corinthiens.

2 Aux Corinthiens.

Aux Galates.

Aux Ephésiens.

Aux Philippiens.

Aux Colossiens.

La 1 aux Thessaloniens.

La 2 aux Thessaloniens.

La 1 à Timothée.

La 2 a Timotheo.

A Tito.

A Philemon.

A li Hebrios.

Epistola sanct Jaco.

La 1 Epistola sanct Peire.

La 2 Epistola sanct Peire.

La 1 Epistola de sanct Johan.

La 2 Epistola de sanct Johan.

La 3 Epistola de sanct Johan.

Epistola de sanct Juda.

Apocalis de sanct Johan.

4° Los libres sobre dict enseignan aizo. Que les un Dio tot poissant, tot savi, e tot bons loqual per la soa bontà a fait totas las cosaš. Car el a forma Adam a la soa imagena e semblança. Ma que per l'envidia del diavol e per la desobediença del dict Adam, lo pecca es intra al mond, e que nos sen peccadors en Adam e per Adam.

5° Que Christ es ista promes a li paire liqua an receopu la ley, aizo que per la ley conoissènt lor peccàs, e la non Justitia, e la lor non abastança desiresson l'advenament de Christ, per satisfar per li lor pecca, e accomplir la ley per lui meseime.

6° Que Christ es na al temp ordonna de Dio lo seo Paire; ço es a sabèr a lhora que tota iniquità abondiè, e non pas per las bonas obras solament. Car, tuit eran peccadors, ma aço quel nos fis gratia e misericordia enami veritadier.

7° Que Christ es la nostra vita, et verità, e paç, e justitia, e pastor, e advocat, e hostia, e preire, loqual es mort per la salut de tuit li crescent, e resuscità per la nostra justification.

La 2 à Timothée.

A Tite.

A Philemon.

Aux Hébreux.

Epître de saint Jacques.

La 1 Epître de saint Pierre.

La 2 Epître de saint Pierre.

La 1 Epître de saint Jean.

La 2 Epître de saint Jean.

La 3 Epître de saint Jean.

Epître de saint Jude.

L'Apocalypse de saint Jean.

4° Les livres susdits enseignent ceci. Qu'il y a un Dieu tout puissant, tout sage, tout bon, qui par sa bonté a fait toutes choses. Car il a formé Adam à son image et ressemblance ; mais que, par l'envie du diable et par la désobéissance dudit Adam, le péché est entré dans le monde, et que nous sommes pécheurs en Adam et par Adam.

5° Que Christ a été promis aux pères (patriarches) qui ont reçu (accepté) la loi, afin que (à ce que) connaissant par la loi leurs péchés, leur injustice et leur insuffisance, ils désirassent l'avènement de Christ pour satisfaire à leurs péchés et pour accomplir la loi par lui-même.

6° Que Christ est né au temps ordonné de Dieu son Père, c'est à savoir, à l'heure que toute iniquité abondait, et non pas pour (opérer) les bonnes œuvres seulement. Car, tous étaient pécheurs, mais afin qu'il nous fit grâce et miséricorde comme (celui qui est) véritable.

7° Que Christ est notre vie, et vérité, et paix, et justice, et pasteur (berger), et avocat, et victime, et sacrificateur (prêtre), lequel est mort pour le salut de tous les croyants, et ressuscité pour notre justification.

8° E semeillament nos tenen fermament non esser alcun autre mediator e advocat en après Dio Paire, sinon Jesu Christ. Ma que la vergena Maria es ista sancta, humil e plena de gratia, e enaimi cresent de tuit li autre sanct qui li speron en li cel la resurrection de lor corp al judici.

9° Item nos cresen en apres aquesta vita esser tant solament duoi luoc, un de li salva loqual appellen per nom paradis, e l'autre de li damna loqual appellen enfern, denegant alpostot aquel purgatori seuma (soima) de l'Antechrist e enfeint contra la verita.

10° Item nos haven totavia cresu esser abomination non parlivol devant Dio totas las cosas atrobas de li homes, enaima son las festas e las vigalias de li sanct, e l'aiga laqual dison benietta, e se abstenir alguns jorns de la carn et de li autres maniars, e las semeillant cosas e principalement las messas.

11° Nos abominen li atrobamènt human, enaimi antichristian per liqual sen contorba, e que prejudican a la liberta de l'esprit.

12° Nos cresèn que li sacramènt son segnàl de la cosa sancta, e forma vesibla de gratia non vesibla. Tenent esser bon que li fidel usan algunas vecs d'aquisti dict signal, o forma vesibla si la se po far. Ma emperço nos cresèn, e tenen que li predict fidel pon esser fait salfs non recebent li predict signal quand non han lo luoc ni lo modo de poer usar de li predict signal.

13° Nos non haven connegu autre sacrament que lo baptisme e la eucharistia.

14° Nos devèn honor a la potestà secular en subjection, en obediença, en prompteza, e en payament.

8° Et semblablement nous tenons fermement qu'il n'y a aucun autre médiateur et avocat auprès de Dieu le Père, sinon Jésus-Christ. Mais que la vierge Marie a été sainte, humble et pleine de grâce, et de même nous croyons de tous les autres saints qu'ils espèrent dans le ciel la résurrection de leurs corps au (jour du) jugement.

9° De même nous croyons qu'après cette vie il y a seulement deux lieux, un pour les sauvés lequel nous appelons du nom de paradis, et l'autre pour les damnés lequel nous appelons enfer, niant tout-à-fait ce purgatoire, rêve de l'Antechrist et imaginé contre la vérité.

10° De même, nous avons toujours cru que c'est une abomination qu'on ne doit pas proférer devant Dieu que toutes les choses trouvées (inventées) par les hommes, comme sont les fêtes et les vigiles des saints, et l'eau qu'on appelle bénite, (comme) de s'abstenir certains jours de viande, d'autres aliments (mangers), et choses semblables, principalement les messes.

11° Nous avons en abomination les inventions (trouvailles) humaines, comme antichrétiennes par lesquelles nous sommes troublés et qui portent préjudice à la liberté d'esprit.

12° Nous croyons que les sacrements sont des signes ou des formes visibles de grâce invisible, pensant (tenant) qu'il est bon que les fidèles en usent quelquefois (de ces dits signes, ou formes visibles), si cela peut se faire. Et cependant nous croyons, et nous tenons que lesdits fidèles peuvent être sauvés, en ne recevant pas lesdits signes, quand ils n'ont ni le lieu, ni le moyen (la manière) de pouvoir en user (desdits signes).

13° Nous n'avons connu d'autres sacrements que le baptême et l'eucharistie.

14° Nous devons honneur au pouvoir séculier, en soumission, en obéissance, en zèle (promptitude), et en paiement.

L'ANTECHRIST

PORTANT LA DATE DE L'AN 1120,

EN LANGUE VAUDOISE, DIALECTE DE LA LANGUE ROMANE.

Tiré de Léger, *Histoire Générale*, etc., part. I, p. 71; ou de Perrin, *Histoire des Vaudois*, part. III, p. 225.

QUAL COSA SIA L'ANTECHRIST.

Enayma lo fum vai derant lo fuoc, la batailla derant la victoria, enayma la tentation de l'Antechrist derant la gloria.

Antechrist es falseta de damnation eterna cuberta de specie de la verita e de la justitia de Christ e de la soa Sposa : contrapausa a meseime la via de verita, de justitia, de fè, d'esperanza, de carita, e a la vita moral, e a la verita ministerial de la Gleysa, menistra per li fals apostols, e defendua opiniosament de l'un e de l'autre bras.

O, Antechrist es engan rescondi de la verita de salu de cosas substantials et ministerials, o es fraudulenta contrarieta de Christ e de la soa Sposa e a un chascun mambre fidel. Enaimi non es alcuna special persona, ordena en alcun gra o uffici, o menestier, e aizo regardant universalment : ma meseima la falseta pausa contra la verita quilli se cuebre, et se orna de bellezza e de pieta de fora de la Gleiza de Christ, eneima de Christ, eneima de nom, de officies, de Scripturas et de sacrament et de motas outras cosas.

L'ANTECHRIST

PORTANT LA DATE DE L'AN 1120,

TRADUCTION DE PERRIN ET DE LÉGER RETOUCHÉE.

Tiré de Léger, *Histoire Générale*, etc., part. I, p. 71; ou de Perrin, *Histoire des Vaudois*, part. III, p. 225.

CE QU'EST L'ANTECHRIST.

Comme la fumée précède le feu, comme la bataille précède la victoire, de même la tentation de l'Antechrist précède (va devant) la gloire.

L'Antechrist est une fausseté (digne) d'une damnation éternelle, couverte de l'apparence de la vérité et de la justice de Christ et de son Epouse; il est opposé à la voie même de la vérité, de la justice, de la foi, de l'espérance, de la charité, (opposé) à la vie morale et au véritable ministère (à la vérité ministérielle) de l'Eglise, (celle-ci étant) administrée par de faux apôtres, et défendue opiniâtrément par l'un et l'autre bras (le bras spirituel et le bras séculier).

Ou bien, l'Antechrist est une altération (tromperie) de la vérité du salut, cachée par des objets (choses) matériels et ministériels, ou une frauduleuse contrariété à Christ, à son Epouse et à chaque membre fidèle. Ainsi, il n'est pas une certaine personne spéciale, ordonnée dans un certain degré (grade), ou office, ou ministère, en considérant la chose en général; mais la fausseté elle-même, opposée à la vérité dont il se couvre, et (en même temps) s'orne de beauté et de piété en dehors de l'Eglise de Christ, de même de Christ, de noms, d'offices, (de passages) des Ecritures, de sacrements et de plusieurs autres choses.

La iniquita d'acquesta maniera com li seo ministre majors e menors, com li seguent ley de malvas cor e cec: aital congregacion ensemp presa es appela Antechrist, o Babylo-
nia, o quarta bestia, o meretrix, o home de pecca, filli de perdicion.

Li seos ministres son appela fals prophetas, ministres de tenebras, sperit d'error, meretrix apocalyptica, maire de fornication, niolas senza aiga, arbres auctomnals morts e arancas per doas vez, undas del crudel mar, stellas errans, Balaamitiens, Gissiptiens.

El es dit Antechrist, emperço car cubert e orna sot specie de Christ e de la Gleisa e de li seo fidel membre contraria a la salu feita per Christ e aministra verament en la Gleisa de Christ, e participa de li fidel per fè, per esperança e per charita: en liqua modo el contraria per sapientia del mond, per falsas religions e per enfeinta bonta per podesta spiritual, per tyrannita secular, per riguessas, honors de degnetas, per delicanças e per deleit del mond, e contraria per aquesti modi. Per aizo sia manifest a un (1) chascun que per neun modo l'Antechrist non po esser compli, ne venir si non quant aquestas cosas nommas foron conjointas ensemp per far perfeit hypocrita e falseta, zo es cum li savi del mond, religios, pharisios, ministres, doctors, la potesta secular cum lo poble del mond foron ensemp conjoint. Adonca foron l'home de pecca ensemp e d'error entier.

(1) Sia manifest a un chascun.

L'iniquité de cette sorte, avec ses ministres supérieurs et inférieurs, avec ceux qui la suivent d'un cœur mauvais et aveugle : une telle congrégation, prise ensemble, s'appelle Antechrist, ou Babylone, ou quatrième bête, ou paillarde, ou homme de péché, fils de perdition.

Ses ministres sont appelés faux prophètes, ministres de ténèbres, esprit d'erreur, paillarde apocalyptique, mère de fornication, nuages sans eau, arbres d'automne morts et deux fois arrachés, vagues de la mer cruelle, étoiles tombantes (errantes), Balaamites, Egyptiens.

Il est appelé Antechrist, parce que, couvert et orné de (sous) l'apparence de Christ, de l'Eglise et de ses fidèles membres, il s'oppose (est contraire) au salut opéré (fait) par Christ, et administré véritablement dans l'Eglise de Christ, et qu'il se place au rang (participe) des fidèles par la foi, par l'espérance et par la charité : à ces divers égards (en lesquelles manières), il se montre contraire (secondé) par une sagesse mondaine, par de fausses religions et par une bonté feinte, par le pouvoir spirituel, par la tyrannie séculière, par les richesses, par l'honneur des dignités, par les délices et par les plaisirs mondains. Il s'oppose (à Christ, etc.) par ces moyens. C'est pourquoi que chacun sache (1) que l'Antechrist ne peut être accompli ni paraître (venir) en aucune manière, sinon lorsque les choses qu'on vient d'indiquer (nommer) seront réunies ensemble (jointes) pour former (faire) un parfait hypocrite et un parfait mensonge, c'est-à-dire lorsque les sages du monde, les hommes religieux, les pharisiens, les ministres, les docteurs, la puissance séculière, avec le peuple, seront réunis ensemble. Alors ils formeront ensemble l'homme de péché et d'erreur entier.

(1) Qu'il soit manifeste à chacun.

Car al temp de li apostols, ja sia zo que l'Antechrist era ja concepu, macar essent enfant, mancava de li debit membre interiors e exteriors. Emperzo el se conoissia (1), e se destruia, e se excommunicava plus legierament enaima rostic e grossier, el era fait mut : car (2) el manque de sapientia rational, scusativa, definitiva, sententiativa, car el manque de li sols ministres senza verita e de li statuts humans, manque de li religios de fora ; emperzo el era vengu en l'error e al pecca, ma non hac cum liquial el pogues cubrir la sozura o vergogna de las errors o del pecca, cum el manque de riquezas e de dotations non poc conduire (3). alcun ministre per si ; ni non poc multiplicar, conservar, defendre lor (4) ; car el manque de poissanza o poesta secular ; el non poc forzar o costreigner neun de la verita a la falseta. Car el manque de mot e non poc scozar (5) ni escandalizar neun per li seo solenniament. E enaima essent trop tenre e frevol non poc obtenir luoc en la Gleisa. Ma creissent en li seo membres, zo es en li ministre cec e hypocrit e de li sois del mond, e el meseime creissec entro a baron parfait en pleneta d'aita, zo es cum (6) li spirituals (7) e seculars e li amadors del mond, cec en la fè, son multiplica en la Gleisa com tota poesta essent mals. Volent (lo Antichrist)

(1) El se conoissia e se destruia, etc.

(2) Car el manque de sapientia rational, etc.

(3) *Conduire*, prendre à gage ; — per si, pour soi, c'est-à-dire, pour défendre ses intérêts.

(4) Lor, eux, les.

(5) Scozar, secouer, émouvoir.

(6) Cum, lorsque, jusqu'à ce que.

(7) Spirituals, ecclésiastiques opposés à séculiers.

Car, au temps des apôtres, c'est une vérité que l'Antechrist était déjà conçu, mais parce que, n'étant qu'enfant, il lui manqua de ses membres nécessaires (dus), soit intérieurs, soit extérieurs. C'est pourquoi (1) on pouvait le connaître, on pouvait le détruire et l'excommunier plus aisément comme étant ignorant et grossier. Et il était muet, car (2) il n'avait pas la sagesse qui sait raisonner, qui sait s'excuser, qui sait définir, qui sait prononcer des sentences; car il lui manqua des seuls ministres sans vérité et des statuts humains; il lui manqua des hommes religieux extérieurement (en dehors): en effet, il était bien venu, quant à l'erreur et au péché, mais il n'avait pas (les choses) avec lesquelles il pût couvrir la souillure ou la vergogne des erreurs ou du péché. Comme il lui manquait des richesses et des dotations, il ne put pas prendre à gages des ministres pour lui; il ne put pas (non plus) les multiplier, les conserver, les défendre; car il manqua de puissance ou de pouvoir séculier; il ne put ni forcer ni contraindre personne de la vérité au mensonge (3). Car (comme) il lui manqua beaucoup (de choses), il ne put ni ébranler ni scandaliser personne par ses solennités. Et ainsi, étant trop tendre et faible, il ne put pas tenir (subsister) dans l'Eglise. Mais, croissant en ses membres, c'est-à-dire en ses ministres aveugles et hypocrites et en ses gens (les siens) du monde; et lui-même grandit (crût) jusqu'à (être) homme fait dans la plénitude de l'âge, c'est-à-dire jusqu'à ce que les (hommes) spirituels et séculiers et les amis du monde, aveugles en la foi et étant mauvais, se sont multipliés dans l'Eglise avec tout pouvoir. (L'Antechrist) voulant être in-

(1) Il se connaissait, et se détruisait, etc.

(2) Car il manquait de sagesse rationnelle, etc.

(3) C'est-à-dire, à recevoir le mensonge au lieu de la vérité.

esser ora e honra en la cosas spirituals e cubrir la sua propria magesta, malitia e peccas a abusa (1) (husa) de sants e pharisios, a aizo enaima es dit de sobre. Car maxima iniquita es cubrir e ornar la iniquita digna de excommunication, e voler esser per aizo que non es donna a l'home, ma conven al sol Dio e a Jesus-Christ tant come médiateur. Ostar aquestas cosas à Dio fraudulentament per rapina, e traportar sobre si e la soas obras, es vist (2) esser maxima felonía, enaimi regenerar, perdonnar li pecca, distribuir las gracias del Sanct Esperit, confeitar Christ e enaimi de las autras. E cubrir se en totas aquestas cosas de mantel d'autorita e de formas de parolas, e enganar per aquestas cosas lo poble rostic, seguent lo mond en aquestas cosas que son del mond; e de departir de Dio e de la vera fè e de la reformation (3) del Sanct Esperit, departir de la vera penitencia, de la perseveranza al ben, departir de la carita, de la patientia, de la pauvreta, de la humilita, et zo ques plus peissime de tot, departir de la vera speranza e pensar ley en tot mal e en la vana speranza del mond, servir a tuit li menestier a aquestas cosas, far idolatrar lo poble, servir fraudulentament a las idolas de tot lo mond, sot lo nom de li sanct, e a las reliquias e a li menestier (4) de lor, enaimi que lo poble errant peissament de la via de verita pense si servir a Dio e far ben, escommon aquel poble a odi e a ira e a malicia contra li fidel, e encontra li amant la verita, e fay moti homecedi e enaimi l'Apostol dis verita :

(1) Abusa o husa, a abusé ou usé des saints, etc., ou a eu recours aux saints, etc.

(2) Vist esser, est vu être, doit être.

(3) Réformation, amendement qui est le fruit du Saint-Esprit.

(4) Servir a li menestier, c'est prendre part aux ministères de leur service.

voqué, prié et honoré dans les choses spirituelles et couvrir sa propre majesté, sa malice et ses péchés, a eu recours aux saints et aux pharisiens, en cela, comme il est dit ci-dessous. Car c'est une extrême iniquité de cacher (couvrir) et orner une iniquité digne d'excommunication, et de vouloir paraître (être) ce qui n'est pas donné à l'homme (d'être), mais qui appartient (convient) à Dieu seul et à Jésus-Christ en tant que médiateur. Enlever (ôter) frauduleusement à Dieu, par rapine, ces choses et les transporter à soi et à ses œuvres doit être une extrême révolte, comme aussi de régénérer, de pardonner les péchés, de distribuer les grâces du Saint-Esprit, de consacrer (confectionner) Christ, et ainsi des autres (choses) semblables. Et se couvrir dans toutes ces choses du manteau de l'autorité, de la forme des paroles, et tromper par ces choses le peuple ignorant (rustique), imitant (suivant) ce que fait le monde dans les choses qui sont du monde : éloigner aussi de Dieu, et de la vraie foi, et de la régénération (réformation) du Saint-Esprit; éloigner de la véritable repentance, de la persévérance dans le bien; éloigner de la charité, de la patience, de la pauvreté, de l'humilité, et, ce qui est le pire de tout, éloigner de la vraie espérance et la placer (croire) en tout mal et en la vaine espérance du monde; fournir (servir) à tous les ministères pour ces choses, faire idolâtrer le peuple, servir frauduleusement les idoles du monde entier, sous le nom de saints, et les reliques, et prendre part à leurs services (aux ministères d'elles); c'est ainsi que le peuple, s'égarant extrêmement de la route (voie) de la vérité, croit servir Dieu et bien faire, (et par là) on excite (émeut) ce peuple à la haine, à la colère et à la méchanceté contre les fidèles et contre les amis de la vérité, et il commet (fait) beaucoup d'homicides, et ainsi l'Apôtre dit la vérité : *Tel est l'homme*

Qual es home (1) de pecca compli, e que el se esteva sobre tot zo ques dit Dio, e zo ques collu e quel contraria a tota verita, e quel seo al templi de Dio, zo es en la Gleisa, demonstrant se enaima el fossa Dio, e quel ven en tota seduction a aquilli que perisson; e si aquel felon ja vene perfetament, et non es de querre; car el es fait per permission de Dio ja veil, e que el descreis ja (2). Car la soa potesta e autorita es emerma e que lo Segnor Jesus occi aquest felon per lo Sperit de la soa bocca, e moti home de bona volonta, e trames potesta contraria a si e a li seo amator, e decipa li seo luoc e possessions, e depart aquesta cita de Babylonia en laqual tota generation trac vigor de malicia.

QUALS SON LAS OBRAS DE L'ANTECHRIST?

La prima obra de l'Antechrist es toller la verita e cambiar ley en falseta e en error e en heresia.

La segunda obra de l'Antechrist es cubrir la falseta de la verita et de las errors, e provar e confermar ley per la fè, e per las vertus, d'intremenar la falseta en las spirituals al poble soget, o sia en li menistre o sia li menestier, o sia en tota la Gleisa.

E aquestas doas obras contenen perfeta e complia malicia la qual non pogron far neun tyran, neun poissant del començament del mond entro li temp de l'Antechrist.

(1) Citation extraite de 2 Thess., II.

(2) Dans ce passage sont décrits d'une manière frappante, le temps de Grégoire VII, de l'empereur Henri IV, de son fils Henri V, et les principaux événements qui se sont passés avant l'an 1120, date de ce traité; en sorte, que l'authenticité de cette date ne saurait être contestée.

de péche accompli, et c'est lui qui s'élève au-dessus de tout ce qui est (dit) Dieu; et qui est servi, et qui s'oppose à toute vérité, et qui est assis dans le temple de Dieu, c'est-à-dire dans l'Eglise, se montrant de même que s'il était Dieu, et qui vient avec toute sorte de séductions pour ceux qui périssent. Et si ce rebelle est déjà venu en toute perfection, il ne faut plus le chercher. En effet, par la permission de Dieu, il est formé (fait) et déjà vieux, puisqu'il décroît déjà. Car sa puissance et son autorité sont diminuées, et le Seigneur Jésus a tué ce rebelle par le souffle de sa bouche et par beaucoup d'hommes de bonne volonté, et il fait intervenir (entremet) une puissance qui lui est contraire aussi bien qu'à ses amis, qui disperse (dissipe) ses lieux et ses possessions, et qui met la division (partage) dans cette cité de Babylone d'où (en laquelle) toutes les générations tirent leur vigueur de malice.

QUELLES SONT LES OEUVRES DE L'ANTECHRIST ?

La première œuvre de l'Antechrist c'est de bannir (d'ôter) la vérité et de la changer en mensonge, en erreur et en hérésie.

La seconde œuvre de l'Antechrist c'est de cacher le mensonge sous la vérité et sous les erreurs, et de le prouver et l'affermir (le confirmer) par la foi et par des miracles (vertus), d'entremêler la fausseté avec les choses spirituelles aux yeux du peuple soumis, soit à l'aide des ministres ou des ministères, ou de toute l'Eglise.

Et ces deux œuvres renferment une malice parfaite et accomplie, telle que (laquelle) ne purent exécuter (faire) aucun tyran ni aucun potentat jusqu'au temps de l'Antechrist.

Ma Christ non hac alcuna vez aital ennemic devant aquest que pogues enaima pervertir la via de verita en falseta, e la falseta en verita, non semeillantament lo coltivador de l'un e de l'autre de la verita e de la falseta.

Enaimi que la sancta maire Gleisa cum li seo verais filli es tota squalqueja en las veritas specialment en las ministerials de li veray menistre en verita, e de li menesteri, e de l'usar de lor, e de li filli participant (1), illi plora plorivolment per lo parlar e per lo plaint de Jeremie disent : En qual maniera se sola la cita del poble pagan e non circoncis ? Illi es feita vefva, zo es de verita del seo spos. La dona de las gens per subjection de las errors, de li pecca, princessa de las provencias per departiment del mond, e daquellas cosas que son al mond ; plora e veias plus enant, e atrobare ara totas cosas complias per lo temp. Car la sancta Gleisa se sia e es tengua per synagoga. E la synagoga de li malignant es predica per la maire (2) ben cresen en la ley. La falseta es predica per la verita, la enequita per la eygaleza, la non justicia es predica e tengua per la justitia, lo error per la fè, lo pecca per la vertu, la messognia per la verita.

QUALS OBRAS PROCEDON DE LAS PREMIERAS OBRAS ?

Aquestas : La primera obra es que el convertis lo coltivement de latrerie (3) propriament propi al sol Dio, a si e a li seo fait, a la paura creatura rational e non rational, sen-

(1) E de li filli participant : et des enfants qui y participent ou y prennent part.

(2) Ben cresent : croyant bien ; — qui a bonne croyance.

(3) Propriament propi : — proprement propre ; dû proprement.

Aussi, avant lui (1), Christ n'a jamais eu un tel ennemi qui pût ainsi (de même) pervertir la voie de la vérité en (celle de la) fausseté, et le mensonge en vérité, et (pervertir) semblablement les partisans (cultivateurs) de l'une et de l'autre de la vérité et du mensonge.

De manière que la sainte mère Eglise avec ses vrais enfants est toute foulée aux pieds en (ce qui concerne) les vérités, spécialement en (ce qui concerne) les ministères des vrais ministres selon la vérité, en (ce qui concerne) les ministères et la manière de s'en acquitter et de la part qu'y prennent ses enfants; elle pleure en se lamentant, répétant les paroles et les plaintes de Jérémie, disant : En quelle manière est assise (se) seule la cité du peuple païen et incircconcis ? Elle est devenue veuve, c'est-à-dire de la vérité de son époux. Dame des nations, par leur soumission aux erreurs et aux péchés; princesse des provinces, par le partage du monde et des choses qui sont dans le monde, pleure et regarde (vois) plus en avant, et tu trouveras maintenant toutes choses accomplies par le temps. Car la sainte Eglise, si elle existe (est), doit être regardée (tenue) pour une synagogue. Et la synagogue des méchants est prêchée comme la mère qui a bonne croyance en la loi. La fausseté est prêchée à la place de la vérité, l'iniquité à la place de l'équité, l'injustice est prêchée et est tenue pour la justice, l'erreur pour la foi, le péché pour la vertu, le mensonge pour la vérité.

QUELLES OEUVRES DÉCOULENT DES PREMIÈRES ?

Celles-ci : La première œuvre, c'est qu'il (l'Antechrist) a transporté (converti) le culte de *latrîe*, dû proprement à Dieu seul, à lui, à ses œuvres (faits), à la pauvre créature

(1) Devant aquels.

sible e non sensible : rational enaïma li home sanct o sanctas trapasas d'aquest mond, e a las imagenas de l'or (1), galas, reliquias.

Li fait de luy son li sacrament, specialment lo sacrament de la Eucharistia que el col per Dio e per Jesus-Christ simellantament, col las cosas benitas e consacras, e proibis adorar lo sol Dio.

La seconda obra de l'Antechrist es quel osta e tol de Christ lo merit de Christ con tota la sufficientia de la gratia, de la justitia, de la regeneration, remission de li pecca, de la sanctification, de la confirmation e de l'espiritual nuriement, e lo deputa e lo tribuis a la soa autorita (2), à las soas obras e a li sanct e a la lor intercession e al fuoc de (en) purgatori, e depart lo poble de Christ, e amena lo poble a aquestas cosas ja dictas, que el non quera aquellas de Christ, ni per Christ, ma solament en las obras de la lors mans, e non per la fè viva en Dio, ni en Jesus-Christ e al Sanct-Sperit, ma per volonta e obras de l'Antechrist, enaïmi que el predica tota la salu constar en la soas obras.

La tersa obra de l'Antechrist es que el attribuis la reformation del Sanct-Sperit a la fè morta de fora, e baptea li enfant en aquella fè, e enseignant (3) esser a consegre per ley lo baptisme et la regeneration; e presta e dona en ley meseïma li orden et li autre sacrament, e fonda

(1) De l'or, il est probable qu'il faut : de lor, *d'eux, leurs* ; comme nous traduisons.

(2) Perrin ajoute ici : A la forma de las parolas ; à la forme des paroles.

(3) Enseignant être à consacrer par elle.

raisonnable et non raisonnable, sensible et non sensible : raisonnable comme les hommes saints ou saintes, transportés hors de ce monde, et leurs images, ossements et reliques.

Ses faits sont les sacrements, spécialement le sacrement de l'eucharistie qu'il sert comme Dieu et comme Jésus-Christ semblablement; il sert les choses bénites et consacrées, et défend d'adorer Dieu seul.

La seconde œuvre de l'Antechrist est qu'il ôte et enlève à Christ le mérite de Christ avec toute la suffisance de la grâce, de la justice, de la régénération, rémission des péchés, de la sanctification, de la confirmation et de la nourriture spirituelle; et il l'impute (ce mérite) et l'attribue à son autorité, à ses œuvres, et aux saints, et à leur intercession et au feu du purgatoire; et il détourne (sépare) le peuple de Christ et l'amène vers les choses qu'on vient de dire (déjà dites), afin qu'il ne recherche pas (quera) celles de Christ ni par Christ (par sa médiation), mais (qu'il les cherche) seulement dans les œuvres de ses mains, et non par une foi vivante en Dieu, ni en Jésus-Christ, ni au Saint-Esprit, mais selon la volonté et les œuvres de l'Antechrist, ainsi qu'il publie (prêche) que tout le salut consiste dans ses œuvres.

La troisième œuvre de l'Antechrist, c'est qu'il attribue la régénération que donne le Saint-Esprit (du Saint-Esprit) à la foi morte et extérieure, et baptise les enfants en cette foi, enseignant que c'est par elle que sont consacrés le baptême et la régénération; c'est dans la même foi (1) qu'il confère et donne les ordres et les autres sacrements, et c'est en elle

(1) En ley meseima.

en ley tota la christianita, que es contra lo Sanct Sperit.

La quarta obra de l'Antechrist es laqual ensemple bastie e edifica tota religion e sanctita del poble en la soa messa, e ensemple ha teissut varias ceremonias en un judaicas o de li gentil e de li christian. A laqual conducent la congregacion e lo poble a auvir ley, lo priva de l'espiritual e sacramental manjament, e lo depart de la vera religion et de li commandament de Dio, e se osta de las obras de misericordia per li seo offertori e per aital messa alogue lo poble en vana speranza.

La quinta obra de l'Antechrist es quel fai totas la soas obras que el sia vist, e que el obre la soa non sazivol avaritia, enaيمي quel aya totas cosas vendablas e non faza alcuna cosa senza simonia.

La sexta obra de l'Antechrist es quel dona luoc a li pecca manifest (1), senza sententia ecclesiastica, e non excommunica li non penitent.

La septima obra de l'Antechrist es quel non regis ni defend la soa unita per lo Sanct Sperit, ma per potesta secular, e ensemple pren ley en adjutors de las spirituals cosas.

La octava obra de l'Antechrist es que el eyra e persec, e acaissonna, roba e mortifica li membre de Christ. Aquestas cosas son quasi la plus principals de las obras de luy, lasquals el fai contra la verita, lasquals (2) per neun modo non pon totas esser nombras ni scriptas. Ma basta al present d'aver deita daquestas quasi comma plus generals, per lasquals cosas es cuberta aquesta enequeta.

(1) Ce passage est une preuve éclatante que cet écrit est d'un Vaudois, chez lesquels la discipline ecclésiastique était si sévère.

On peut en dire autant de cet article sous un autre point de vue.

(2) Lesquelles en aucune manière ne peuvent être nombrées toutes et écrites.

(en cette foi), qu'il fonde tout le christianisme; ce qui est contre le Saint-Esprit (contre la foi au Saint-Esprit).

La quatrième œuvre de l'Antechrist est celle par laquelle il bâtit et édifie, en même temps (ensemp), en la messe, toute la religion et la sainteté du peuple, en ayant fait un tissu unique (tout ensemble) de différentes cérémonies judaïques, païennes et chrétiennes. Et y (à la messe) conduisant, pour l'entendre, la congrégation et le peuple, il prive celui-ci de la manducation spirituelle et sacramentelle, et l'éloigne de la vraie religion et des commandements de Dieu, l'éloigne (l'ôte) aussi des œuvres de miséricorde par ses offertoirs; et par cette messe il loge (place) le peuple dans une espérance vaine.

La cinquième œuvre de l'Antechrist, c'est qu'il fait toutes ses œuvres, afin qu'il soit vu et qu'il satisfasse (opère) son insatiable avarice, comme aussi, afin qu'il puisse mettre toutes choses en vente et ne fasse rien sans simonie.

La sixième œuvre de l'Antechrist, c'est qu'il donne lieu à des péchés manifestes, sans (qu'il intervienne de) sentence ecclésiastique, et qu'il n'excommunie pas les impénitents.

La septième œuvre de l'Antechrist, c'est qu'il ne dirige ni ne défend son unité par le Saint-Esprit, mais à l'aide de la puissance séculière, et qu'il l'appelle (prend) également à son secours pour les choses spirituelles.

La huitième œuvre de l'Antechrist est qu'il hait, persécute, accuse, pille et met à mort les membres de Christ.

Ce sont presque là les principales œuvres qu'il fait (des œuvres de lui). Il les fait contre la vérité, et personne ne peut les compter toutes ni les écrire. Mais qu'il suffise pour le présent d'avoir montré comme au doigt (deita) ces choses comme (presque) les plus générales par lesquelles est couverte cette iniquité (l'Antechrist).

et ne font pas.

Premierament e maximament, per la confession de fora de la fè. De laqual cosa di l'Apostol : *Car illi confessan lor aver conegu Dio per parolas, ma illi lo denegan per fait.*

Secondariament, per la longuessa de temp e per manteza de li savi, de li religios de li vergeno e vergenas, de la vefvas e de la hònestas fennas : e lo poble non nombrivol, de loqual es dit en l'Apocalyps : *E poesta fo dona a ley en tot tribu e lenga e gent, e tuit aquilli que habitan en la terra adoraren ley.*

Terzament, per autorita spiritual de li Apostol (1), contra liqual di l'Apostol : *Nos non poen alcuna cosa contra la verita, e poesta non es dona en destruiment.*

Quartament, per moti miracli fait da qui entro a qui, de laqual cosa di l'Apostol : *L'advenament del qual es second l'obra de Sathanas, en tota vertu e enseignas e maravillas mesongieras e en tot engan d'enequita.*

Quintament, per sanctita de fora, e orations e dejunis, vigiliis e almonas; contra aizo di l'Apostol : *Havent la semblenza de pieta, ma denegant la vertu de ley.*

Sextament, per algunas parolas de Christ, e per li escrit de li antic e per li concili, losquals illi gardan en tant quant non destruon la mala vita e volupta de lor.

Septimament, per l'administration de li sacrament, per liqual illi vomen la universita de las errors.

Octavament, per correptions e predications verbales de li vici. Car illi dion e non fan (2).

(1) Rome prétend s'appuyer sur les apôtres pour soutenir ses erreurs; saint Paul montre la vanité de cette prétention.

(2) Ceci nous rappelle la lettre à Clément VI.

(Cette iniquité est couverte), premièrement et principalement, par une profession extérieure de la foi. A l'égard de quoi, l'Apôtre dit : *Car ils confessent en paroles qu'ils ont connu Dieu, mais ils le renient par leurs actions.*

(Elle est couverte), en second lieu, par la longue durée du temps, (par l'appui) des sages, des religieux, hommes et filles vierges, des veuves et des femmes honnêtes et d'un peuple peu nombreux, duquel il est dit dans l'Apocalypse : *Et pouvoir lui fut donné (à la bête) en toute tribu et langue, et nations, et tous ceux qui habitent la terre l'adoreront.*

(Elle est couverte), troisièmement, par l'autorité spirituelle des apôtres, contre lesquels l'Apôtre dit : *Nous ne pouvons rien contre la vérité, et pouvoir ne nous est point donné pour la destruction.*

(Elle est couverte), en quatrième lieu, par beaucoup de miracles faits çà et là, sur quoi l'Apôtre parle ainsi : *Son avènement est selon l'œuvre de Satan, accompagné de toute sorte de miracles (vertus), de signes et de merveilles mensongères et de toutes les tromperies de l'iniquité.*

(Elle est couverte), en cinquième lieu, par sainteté extérieure, par prières, par jeûnes, par vigiles et par aumônes; contre quoi l'Apôtre dit : *Ayant l'apparence de la piété, mais renonçant à sa force (déniant sa force).*

(Elle est couverte), sixièmement, par quelques paroles de Christ et par les écrits des anciens et par les conciles, lesquels ils suivent (gardent), en tant qu'ils ne condamnent (détruisent) pas leur mauvaise vie et leurs voluptés.

(Elle est couverte), en septième lieu, par l'administration des sacrements, par lesquels ils vomissent généralement toutes les erreurs.

(Elle est couverte), huitièmement, par des remontrances et des prédications verbales contre les vices. Car ils disent et ne font pas.

Nonament, de li qual algunas fan enfeintament e alguns (1) verayament e maximament per vita vertuosa. Car li esleit de Dio ben vellent e ben (2) faczent detengu aqui enaima en Babylonia son enayma or per loqual lou felon Antechrist cuebre la soa vanita, loqual non suffre far lo veray coltivement a sol Dio, ni tenir la speranza al sol Christ, ni entendre a la veraia religion.

Aquestas cosas e motas otras son (3) enaimi mantel e vestiment de l'Antechrist, con las quals cuebre la soa mesongiera malicia, quel non sia reprova tant coma pagan e en lasquals el po proceder deshonestament e a las meritrix.

Si lo christian es entengu per commandament de partir se de l'Antechrist, lo es dit e es prova del Veilli e de Novel Testament : car lo Segnor dis, Esaia, cinquanta dous : *Departe vos, departe vos ; issi da qui, non voilla tocar la soza, isse del mez de lei, vos liqua porta li veissel del Segnor, sia munda : Car non vos issire en la rumor, ni non vos appropriare a la fuga, etc.* E Jeremia cinquanta : *Fuge del mez de Babylonia, saille de la terra de li Caldei, e sia enaima cabri devant lo grez. E ve-vos yo amenarei grand congregation de gent de la terra d'Aquilon en Babylonia, e seren appareilla en contra e d'aqui enant sere presa. — Nombre, XVI : Departe vos del mez de la congregation azo que yo destrua e perda acquisti viazament. E dereço : Departe vos del tabernacle de li felon, e non voilla tocar aquellas cosas que appartenon a lor, que vos non sia enveloppa en li pecca de lor. — Levitico :*

(1) Les autres avec vérité et surtout avec une vie vertueuse.

(2) Voulant bien et faisant bien.

(3) Sont comme manteau et vêtement de l'Antechrist.

En neuvième lieu, d'entre ces (prédicateurs) les uns agissent (font) avec dissimulation (feinte), les autres avec vérité, et surtout en menant une vie vertueuse. Car ces élus de Dieu, ayant bonne volonté et une bonne conduite, retenus là comme dans Babylone, sont comme de l'or avec lequel le rebelle Antechrist couvre sa vanité, ne permettant pas, ni qu'on rende son vrai culte à Dieu seul, ni qu'on mette son espérance en Jésus-Christ seul, ni qu'on s'attache (tende) à la vraie religion.

Ces choses et beaucoup d'autres servent comme de manteau et de vêtement à l'Antechrist, au moyen desquelles il couvre sa malice mensongère, afin de n'être pas réprouvé entièrement comme païen, et à l'ombre desquelles il peut marcher mal honnêtement comme une prostituée.

Que le chrétien soit tenu par commandement de se séparer de l'Antechrist, cela est dit et prouvé par l'Ancien et par le Nouveau Testament : car le Seigneur dit, Esaïe cinquante deux : *Éloignez-vous, éloignez-vous ; sortez d'ici, gardez-vous de toucher à la souillure ; sortez du milieu d'elle ; vous qui portez les vaisseaux (sacrés) du Seigneur, soyez purifiés. Car vous ne sortirez pas au milieu du tumulte, ni ne vous préparerez point à la fuite, etc.* Et Jérémie cinquante : *Fuyez du milieu de Babylone, sortez de la terre des Chaldéens, et soyez comme des boucs à la tête du troupeau. Et voyez (voici), j'amènerai une grande assemblée de nations de la terre d'Aquilon à Babylone, et elles seront disposées (préparées) contre elle, et ensuite elle sera prise. — Nombres, XVI : Séparez-vous du milieu de l'assemblée, afin que je détruise et perde ceux-ci à la fois.* Et de rechef (ensuite) : *Éloignez-vous du tabernacle (de la tente) de ces rebelles, et gardez-vous de toucher aux choses qui leur appartiennent, afin que vous ne soyez pas enveloppés dans leurs péchés.*

Yo soi lo vostre Seignor Dio, loqual departic vos de li autre poble. Donc e vos departire dereço lo jument mund del non mund, e l'oisel mund del non mund, e non sozare la vostra armas en la bestias, en li oisel e en totas aquellas cosas que son moguas (1) en terra e lasquals yo mosteri a vos sozas (20-24). — *Item*, Exodi, XXXIV: Garda que unqua non conjongnas amicitia cum li habitador d'aquella cita laqual sia en tu en ruina. — E dedins: Non far pact cum li home d'aquella region, que cum illi auren forniga cum li lor dios, e auren adora las simulacras de lor, alcun apelle tu manges de las cosas sanctificas a lor. Ni non penres moiller de las fillas de lor a li teo filli que en apres cum ellas auren forniga, zo es idolatra, non fazan fornigar li teo filli en li dio de lor. — Levitico, XV, 31: Donc vos enseignare li filli dizen que illi squivon la non mundicias e non moran en la lor sozuras que illi auren soza lo mio tabernacle. — Ezechiel, XI, 21 (2): Ma lo cor lo qual vay per offendament e per la soas offenses, yo pauserai la via d'aquisti a lor cap, dis lo Seignor. — Deuteronom, XX: Quant tu seres entra en la terra, laqual lo teo Seignor Dio donare a tu, garda que tu non volhes resimeillar las abominations d'aquellas gens: car lo Seignor ha totas aquestas cosas en abomination. E per li pecca d'aquesta maniera el sfaçare lor al teo intrament. Tu seres perfekt e senza macula cum lo teo Dio. Aquestas gens de lasquals tu possessires las terras auvon li arguriador e li devin, ma tu sies ordena autrament del teo Dio.

(1) Son moguas, sont mues ou en mouvement.

(2) Cette citation peu précise n'a-t-elle pas été faite de mémoire ?

— Lévitique : Je suis votre Seigneur Dieu, qui vous a séparés des autres peuples. C'est pourquoi vous séparerez aussi l'animal pur de l'impur, et l'oiseau pur du non pur, et vous ne souillerez pas vos âmes à l'égard des bêtes, à l'égard des oiseaux et à l'égard de toutes les choses qui ont mouvement sur la terre, et que je vous ai montrées comme souillées. — Item, Exode, XXXIV : Prends garde que tu fasses jamais amitié avec les habitants de cette ville, pour qu'elle t'entraîne dans la ruine. — Et ensuite : *Ne fais aucun traité avec les hommes de cette contrée, de peur que lorsqu'ils auront paillardé avec leurs dieux et qu'ils auront adoré leurs images, quelqu'un t'invite et que tu ne manges des choses consacrées à ces dieux. Tu ne prendras pas non plus des femmes d'entre leurs filles pour tes fils, de peur qu'après qu'elles auront paillardé, c'est-à-dire idolâtré, elles ne fassent paillarder tes fils après leurs dieux.* — Lévitique, XV, 31 : *Vous instruirez donc vos enfants leur disant, qu'ils évitent les impuretés, afin qu'ils ne meurent pas dans leurs souillures dont ils auront souillé mon tabernacle.* Ezéchiël, XI, 21 : *Mais, quant à ceux dont (1) le cœur marche par outrage et par offenses, je placerai leur voie (conduite) sur leur tête, dit le Seigneur.* — Deutéronome, XX : Quand tu seras entré en la terre (le pays) que le Seigneur ton Dieu te donnera, garde-toi que tu ne veuilles imiter les abominations de ces peuples (de ces gens); car le Seigneur a toutes ces choses en abomination. Et, à cause des péchés de cette nature, il les effacera (détruira entièrement) à ton entrée. Tu seras parfait et sans tache envers ton Dieu. Ces nations desquelles tu possèderas ces terres écoutent les augures et les devins; mais tu as reçu d'autres ordres (tu as été commandé autrement) de ton Dieu.

(1) D'aquilli, plus bas.

Ma del novel Testament es manifest, Johan, XII : Que lo Seignor venc e fo passiona per zo que ajostes en un li filli de Dio. Car es per aquestas verita de unita e de deport (1) de li autre quel dis en Matheo, X : Car yo venc departir l'home encontra lo sio payre, la filla encontra la soa maire, e la nora contre la soa socra, e li domestic de l'home son enemic de luy. E contmande esser departi, dizem : Si alcun non laissare lo sio paire e la maire, etc. — *Item* : Garda vos de li fals prophetas liquial venon a vos en vestiment de feas, etc. — *Item* : Garda vos del levam de li pharisio. — *Item* : Garda vos que alcun non vos engane; car moti venren al mio nom e enganaren moti. E adonca, si alcun dire a vos : Venes, Christ es aysi, o aylai, non o voilla creire, non voilla anar en apres lor. E en l'Apocalyps, admonesta per propria vouz e commanda lo sio poble issir de Babylonia, disent : E auvi vous de cel, disent a mi : O lo mio poble, issi de ley, e non sia parzonnier de li pecca de ley, e non recebe de las plagas de ley. Car li pecca de ley pervengro entro al cel, e lo Seignor se recorde de las enequitas de ley. — Ço me-seime di l'Apostol : Non voilla amenar jouc cum li non fedel. Car qual participation es de la justitia cum l'iniquita, o qual compagnia de la luz cum las tenebras, ma qual convention de Christ al diavol, o qual parte de li fidel cum li nom fidel, a qual consentiment del temple de Dio cum la idolas? Per la qual cosa, isse del mez de lor e sia departi dis lo Seignor, e non tocare lo non mund, e yo recelarey vos e

(1) Perrin porte quelques expressions différentes, mais n'altérant en rien le sens.

D'après le Nouveau Testament aussi, il est manifeste, Jean, XII : Que le Seigneur est venu et a souffert la passion, afin qu'il réunît en un les enfants de Dieu. Car c'est pour ces vérités d'unité et de séparation les uns d'avec les autres, qu'il dit, Matth., X : *Car je suis venu séparer (diviser) l'homme contre son père, la fille contre sa mère, la belle-fille contre la belle-mère, et les serviteurs de l'homme sont ses ennemis.* Et il a commandé de se séparer, quand il a dit : *Si quelqu'un n'est pas prêt à quitter (ne laissera) son père et sa mère, etc.* — De même : *Gardez-vous des faux prophètes, qui viennent à vous en habits de brebis, etc.* — De même aussi : *Gardez-vous du levain des pharisiens.* De même encore : *Prenez garde que quelqu'un ne vous séduise (trompe); car plusieurs viendront en mon nom et séduiront plusieurs. Ainsi donc, si quelqu'un vous dit (dira) : Venez, Christ est ici, ou (il est) là; ne le croyez pas (veuillez ne pas le croire); gardez-vous d'aller après eux.* Et, dans l'Apocalypse, il admoneste de sa propre voix et commande à son peuple de sortir de Baby lone, disant : *Et j'ouïs une voix du ciel, me disant : O mon peuple, sors du milieu d'elle, et ne sois pas participant de ses péchés, afin que tu ne reçoives pas de ses plaies. Car ses péchés sont parvenus jusqu'au ciel, et le Seigneur n'oublie pas (se souvient de) ses iniquités.* L'Apôtre dit ceci même : *Gardez-vous (ne veuillez) tirer le même joug avec les non fidèles. Car quelle participation y a-t-il (est) de la justice avec l'iniquité, ou quelle association entre la lumière et les ténèbres; car quel accord (y a-t-il) entre Christ et le diable, ou quelle est la part des fidèles avec les infidèles, ou quel rapport entre le temple de Dieu et les idoles? C'est pourquoi (pour laquelle cause), sortez du milieu d'eux et soyez séparés, dit le Seigneur; ne touchez pas ce qui n'est pas pur, et je vous cacheraï, et je vous serai comme père, et vous me serez comme*

serey a vos en paire, e vos sere a mi en fillis e en fillas, di lo Seignor tot poderos. — *Item*, Ephes. V : Non voilla esser fait parzonnier de lor, car vos eras a la via de tenebras ; ma ara se luz al Seignor. — *Item*, 1 Cor., X : Yo non voil vos esser fait compagnons del demoni. Vos non poe esser fait parzonnier de la taula del Seignor e de la taula de li demoni. — *Item*, 2 Thess., III : O fraire nos anuncien a vos al nom de nostre Seignor Jesus-Christ, que vos garde de tot fraire anant deshonestament, e non second las costumaz lasquals vos receopes de nos. Car vos meseimes sabe en qual maniera conventa resimeillar nos. — E dedins : Si alcun non obedire a la nostra parola, nota aquest per epistola, e non sia ensemp mescla cum luy, que el sia confondu. — *Item*, Eph., V : Non voilla vos accompagnar a las obras non fructuosas de tenebras. — *Item*, 2 Tim., III : Ma sapia aizo, car perillos temp istaren en li derrier an. — E dedins : Havent la semblança de pieta, ma denegant la vertu de ley, squiva aquisti.

De las cosas notas desobre se demonstra manifestament la malicia de l'Antechrist e la soa perverseta, etc. E car lo es commanda del Seignor de departir se de luy meseime dedins e de fora, e conjoinguer se a Hierusalem sancta cita. Donc nos conoissent aquestas cosas, lo Seignor revelant per li seo serf, e cresent aquesta revelation josta la sanctas Scripturas, e nos ensemp admonesta de li commandament del Seignor, nos fazen departiment exterior e interior de luy loqual nos cresen Antechrist, e aven uni compaignias e unita de bona volunta e de dreita entention de pur e simple perpausament de plaser al Seignor e esser

enfants (fils et filles), dit le Seigneur tout-puissant. — Item, Ephés., V : *Ne soyez pas faits participants avec eux; car vous étiez dans la voie (route) des ténèbres, mais maintenant vous êtes lumière au Seigneur.* — Item, 1 Cor., X : *Je ne veux pas que vous deveniez compagnons du démon. Vous ne pouvez pas être faits participants de la table du Seigneur et de la table des démons.* — Item, 2 Thess., III : *O frères, nous vous annonçons, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, que vous vous gardiez de tout frère qui marche déshonnêtement, et non selon les coutumes (enseignements) que vous avez reçues de nous. Car vous-mêmes savez en quelle manière il convient que vous nous imitiez (ressembliez).* — Et ensuite : *Si quelqu'un n'obéit pas à notre parole, notez-le par lettre et ne vous mêlez pas avec lui afin qu'il soit confus (confondu).* — Item, Ephés., V : *Gardez-vous de vous associer aux œuvres infructueuses des ténèbres.* — De même, 2 Tim., III : *Mais sache ceci, que des temps funestes (dangereux) viendront aux derniers ans.* — Et plus bas : *Ayant l'apparence de la piété, mais renonçant (déniant) à sa force, évite de telles gens.*

Des choses sus-notées sont manifestement démontrées la malice de l'Antechrist et sa perversité, etc. Et comme il est ordonné (commandé) par le Seigneur de se séparer de lui intérieurement comme extérieurement, et de s'unir à Jérusalem la sainte cité. Ainsi donc, connaissant ces choses que le Seigneur nous révèle par ses serviteurs, et croyant à cette révélation, selon les saintes Ecritures, et étant en même temps engagés (admonestés) par les commandements du Seigneur, nous nous séparons intérieurement et extérieurement de celui que nous croyons l'Antechrist, et nous avons formé (uni) des compagnies et une unité, avec bonne volonté et une intention droite, ayant pour fondement, pur et simple, de plaire au Seigneur et d'être sauvés, avec

salva, lo Seignor ajudant, e la verita de Christ e de la soa Sposa, enaima pechinita de l'intellect po sostenir.

Donc nos ordonen notar quals sian las causas del nostre departiment e ancora de la nostra congregation, afin que si lo Seignor aure (1) dona aver aquesta meseima verita, porte ensem cum nos l'amor en ley meseima; e si per aventure non fossa ben enlumena recepia ajutori per aquest menestier, lo Seignor arrosant. E si lo es dona plus a alcun, e plus autament, nos desiren esser enseigna plus humilment e saber meilli de luy; e esser corregi en li nostre defeit.

Donc aquestas cosas que ensegon son causa del nostre departiment (2).

Sia manifest a tuit e a sengles la causà del nostre departiment esser ista aital, per la verita essential e ministerial (3) de la fè, e per la interior connoissance d'un veray Dio, e unita de essentia, en tres personas laqual non dona carn ni sang; e lo cultivament convenivol al sol Dio, l'amor de luy meseime sobre totas cosas, la sanctification e l'honoracion de luy sobre totas cosas e sobre tuit li nom; speranza viva per Christ en Dio; la regeneration e renovation interior per fè, per esperanza e per carita; lo merit de Jesus-Christ cum tota sufficientia de gratia e justitia; la participation o la communion de tuit li esleit; la remission de li pecca, la sancta conversation e lo fidel compliment de tuit li commandament en la fè de Christ; la vera penitencia e la final perseveranza e vita eterna.

(1) Aura donné : s'il arrive que le Seigneur nous ait donné.

(2) Cette séparation est contestée pour les Vallées. Cependant elle a été incontestable chez les Albigeois.

(3) E ministerial, omis dans Léger, est dans Perrin.

l'aide du Seigneur, autant que la vérité de Christ et de son Epouse, comme aussi notre faible intelligence, peuvent le permettre (soutenir).

Nous faisons (ordonnons) donc remarquer (noter) quelles sont les causes de notre séparation, comme aussi de notre congrégation, afin que si le Seigneur (nous) a donné d'avoir cette même vérité, elle porte elle-même l'amour, en même temps qu'en nous, et afin que si elle n'était peut-être pas bien éclairée, elle reçoive aide par ce ministère béni (arrosé) du Seigneur. Et s'il arrive qu'il ait été plus accordé à quelqu'un, et plus abondamment, nous désirons humblement d'en être instruits, de savoir mieux de lui et d'être corrigés en ce qui nous manque (en nos défauts).

Les raisons qui suivent sont donc la cause de notre séparation.

Qu'il soit connu (manifeste) à tous et à chacun, que la cause de notre séparation a été telle; savoir, la vérité essentielle et ministérielle de la foi, et la connaissance intime d'un vrai Dieu en trois personnes, dans une unité d'essence, (connaissance) que ne donne ni la chair ni le sang; le culte convenable dû à Dieu seul, l'amour qui lui appartient au-dessus de toutes choses, la glorification (sanctification) et l'honneur qui lui est dû aussi au-dessus de toutes choses et de tout ce qui se nomme; l'espérance vive qui est par Christ en Dieu; la régénération et le renouvellement intérieur par la foi, par l'espérance et par la charité; le mérite de Christ en toute suffisance de grâce et de justice; la participation ou la communion de tous les élus; la rémission des péchés, la sainteté de la vie (sainte conversation), et le fidèle accomplissement de tous les commandements par la foi en Jésus-Christ; la véritable repentance (pénitence), la persévérance jusqu'à la fin et la vie éternelle.

Las veritas ministerials son aquestas : La congregation exterior de li menistres cum lo poble sujet en luoc e en temp en la verita per las menisterials, en la verita toca desobre amenant, establant e conservant per fidella e soven-diera compaignia ; li bon menistres per sen de la fè e de vita essent en costuma (1) e obedientia, e perfacent esveillament la pratiqua e uzança del Seignor sobre lo gres.

La cosas lasquals li menistre son entengu (2) servir al poble son aquestas : La parola evangelica e la parola de reconciliation, o la ley de gratia al sen o intencion de Christ. Car el deo notificar la parola evangelica, lo sacrament ajoint a la parola certifica lo seo sen e entendament, e conferma l'esperanza en Christ e en lo fidel. La communion ministerial a totas cosas per la verita essential. E si algunas a-tras cosas sian ministerials, totas se pon ja conclurre en aquest dit.

Ma d'aquestas sigulas (ou singulars) veritas, algunas son necessarias essentialment a la salu humana, algunas conditionalment se contenon en doze articles, en l'ajostament de plusiors parolas de li apostols. Car (ou ma car) l'Antechrist es per lo passa ja regnant en la Gleisa per la permission divina, etc.

Las errors e la non munditias entreditas per lo Seignor de l'Antechrist son aquestas : Varia e non nombrivol idolatria

(1) En coutume ou exemple et en obéissance.

(2) Ou bien : les choses que les ministres sont tenus de présenter au peuple sont celles-ci, etc.

Les vérités qui regardent le ministère sont celles-ci : Que les ministres doivent avoir des assemblées (congrégations) extérieures avec le peuple qui leur est soumis, en lieu et temps convenable, le tenant dans la vérité par les soins du ministère; savoir dans la vérité mentionnée plus haut, l'y amenant, l'y affermissant et l'y entretenant dans (par) de fidèles et fréquentes assemblées; les bons ministres étant, quant à la foi et à la conduite, en exemple d'obéissance, et produisant avec vigilance sur le troupeau la pratique et l'usage (l'exemple) du Seigneur.

Les choses auxquelles sont tenus les ministres pour servir le peuple sont celles-ci : Lui présenter la parole évangélique et la parole de la réconciliation, ou la loi de grâce, selon le dessein et l'intention de Christ. Car, il (le ministre) doit annoncer la parole évangélique, et le sacrement étant joint à la parole, confirme son sentiment et son intelligence, et affermit l'espérance en Christ chez le fidèle (ou, et chez le fidèle). La communion administrée par le ministre renferme (a) tout par (le moyen de) la vérité essentielle. Et s'il y a quelques autres choses qui concernent le ministère, elles peuvent toutes être comprises dans ce qui a été dit.

Or, de ces vérités particulières, les unes sont essentiellement nécessaires au salut des humains, les autres le sont conditionnellement. Elles sont contenues en douze articles, selon l'ajustement ou l'adjonction de plusieurs paroles des apôtres (1). Mais (cependant) a déjà été régnant par le passé, en l'Eglise, par un effet de la permission divine, etc.

Les erreurs et les infidélités (impuretés) prédites par le Seigneur, touchant l'Antechrist, sont les suivantes : savoir,

(1) Les Vaudois ont adopté le symbole comme paroles des apôtres, comme on le voit dans un manuscrit qui est à Genève.

es contra lo commandament de Dio e de Christ, dona a la creatura e non al Creator vesibla e non vesibla, corporal o spiritual, entendivol e sensibla, natural ou fabrica per qual se sia art sot qualque qual nom de Christ e de li sanct o de la sanctas e de la reliquias et de las authoritas e a lasquals creaturas es servi per fè, per speranza, per effect, per orations, per peregrinations, per alimosnas, per offertas, per sacrificis de grand despensas. Laqual creatura illi colon, adoran, honran per plusors manieras, per cançons, proimis, per solemnizations e celebrations de messas, de vesperas, de completas a lor meseime, per horas, per vigìlias, per festivitas, per aqüstament de gratia ista al sol Dio essentialment e en Jesus-Christ meritoriament e es aquista per la sola fè per lo Sanct Sperit.

Car la non es alcuna outra causa de idolatria, sinon falsa opinion de gratia, de verita, d'authorita, d'invocation, d'entrepellation, laqual el meseime Antechrist departic de Dio, attribuis en li menestier e en las obras de la soas mans, e li sanct e al purgatori. E aquesta enequita de l'Antechrist es dreitament contra lo premier commandament de la ley.

Semeillament lo desordena amor del mond de l'Antechrist es del qual germenan tuit li mal e li pecca en la Gleisa, de li guiador, de li regidor, de li officier; liqual pecca istan senza correction, illi son contra la verita de la fè e contra la conoissenza de Dio lo Paire; testimoniant Johan, lo qual

un service idolâtre varié et innombrable, accordé contre le commandement de Dieu et de Christ, non au Créateur, mais à la créature visible et non visible, corporelle ou spirituelle, intelligente et sensible, produite naturellement, ou par un art quelconque, ou sous quelque nom que ce soit, comme de Christ et des saints ou des saintes, et des reliques, et des personnes en autorité, auxquelles créatures est rendu un service accompagné de foi, d'espérance, d'actions, d'oraisons, de pèlerinages, d'aumônes, d'offrandes, de sacrifices fort dispendieux. Ils (les membres de l'Antechrist) servent une telle (sorte de) créatures, ils l'adorent, l'honorent de plusieurs manières, par des chants, par des panégyriques, par des solennités, par des célébrations de messes, par des vêpres, par des complies à ces mêmes créatures, par des heures, par des vigiles, par des fêtes, par acquisition de grâce, acquisition qui est essentiellement en Dieu seul, et méritoirement en Jésus-Christ, et qui s'obtient par la seule foi par le secours du Saint-Esprit.

Car il n'y a pas d'autre cause (ou source) de l'idolâtrie qu'une opinion fausse touchant la grâce, touchant la vérité, touchant l'autorité, l'invocation, l'intercession, lesquelles le même Antechrist ôte à Dieu (éloigne de) pour les attribuer aux ministères et aux œuvres de ses mains, aux saints et au purgatoire. Et cette iniquité de l'Antechrist est directement contraire au premier commandement de la loi.

Semblablement, l'amour désordonné de l'Antechrist pour le monde est (la source) d'où procèdent (germent) dans l'Eglise tous les maux et les péchés des conducteurs, des directeurs, des supérieurs (officiers); péchés qui restent sans répression (correction), et qui sont contraires aux vérités de la foi et à la connaissance de Dieu le Père, selon le témoignage de Jean, qui dit : *Celui qui pèche ne connaît*

dis : *Aquel que pecca non conois ni non ve Dio. Car si alcun ama lo mond, la charita del Paire non es en luy.*

La segunda enequita de l'Antechrist es l'esperanza de pardon e de gratia e de justitia, e de verita, e de vita eterna, non repostada en Christ, ni en Dio per Christ, ma en li home vio e mort, e en authorita, e en menestier ecclesiastic, en benedictions, en sacrificacions, en oracions, e enaimi de la outras sobre nombras, ni per vera fè la qual obra penitencia per charita e per departiment del mal e per ajustament al ben.

Istablament e principalment l'Antechrist enseña non separar en aizo la regeneration, la confirmation, la spiritual refection o communion, la remission de li pecca, la sanctification de vita eterna : ma per li sacrament e per la soa simoniaca pravita, per laqual lo poble es scarni, e avent totas cosas vendablas atrobe varias ordonnanzas anticas e novas sot obtènement de pecunias, permettent si alcun aure fait aizo o autre, dit o autre fait, vol qu'aital aquistare gratia e vita. E questa dobla enequita es appela propriament en las Scripturas adulteri (avoteri) e fornication. Emperzo aitali menistres regent lo poble bestial en aquellas errors son appela meretrix apocalyptica. E aquesta enequita es contra lo second article, e derezo contra lo second e lo ters commandament de la ley.

La terza iniquita de l'Antechrist es quel atroba autrament que es dict, falsas religions, e reglas, e monestiers, en gleissas per aquistament d'esperanza, enaimi quasi alcun soven-

point Dieu ni ne l'a vu. Car si quelqu'un aime le monde, la charité du Père n'est point en lui.

La seconde iniquité de l'Antechrist, consiste (est) en ce qu'il place l'espérance de pardon, de grâce, de justice, de vérité et de vie éternelle, non en Christ, ni en Dieu par Christ, mais dans les hommes vivants et morts, dans l'autorité, dans des cérémonies (ministères) ecclésiastiques, dans des bénédictions, dans des sacrifices, dans des prières et dans d'autres choses semblables indiquées plus haut, et non dans une foi véritable qui produit (opère) la repentance, avec la charité, l'éloignement du mal et l'avancement dans le bien.

Ce n'est pas dans une telle foi (1), que l'Antechrist enseigne à espérer fermement, et principalement la régénération, l'affermissement, la réfection spirituelle ou communion, la rémission des péchés, la sanctification en vie éternelle : mais par les sacrements et par sa perverse simonie, moyen par lequel le peuple est trompé (moqué), et ayant toutes choses vendables, il a imaginé des ordonnances anciennes et nouvelles pour obtenir de l'argent, permettant que si quelqu'un a dit ou fait ceci ou autre chose, il veut qu'il puisse acquérir et grâce et vie. Et cette double iniquité est proprement appelée, dans les saintes Ecritures, un adultère (paillardise) et une fornication. C'est pourquoi, de tels ministres, qui conduisent (conduisant) le peuple grossier dans de telles erreurs, sont appelés paillarde apocalyptique. Cette iniquité est contraire au second article, et de rechef, contraire au second et au troisième commandement de la loi.

La troisième iniquité de l'Antechrist, c'est, qu'outre ce qui a été dit, il a inventé (trouvé) de fausses religions, des règles, des monastères en forme d'église, comme moyens

(1) En aizo, en cela.

deirant auvire devotament messas, e aure usa de li sacrament, o sere confes (ma raramente contrit) e satisfazent per dejeuner e despoillament de borsa, o si sere ista, o sere membre de la Gleisa romana, o si sere dona, o liora a la regla o a la cappa, illi afferman contra tota verita dever. E aquesta enequita de l'Antechrist es dreitement contra l'oyten article del simbolo : Yo creo al Sanct Sperit.

La quarta eniquita de l'Antechrist es, car el meseime essent la quarta bestia devant scripta per Daniel e meretrix apocalyptica, se orna de nom, de authorita, de potesta, de gnetas, de menestiers, d'officis de scripturas, e se aigala e compara à la vera e sancta maire Gleisa, en laqual menesterialment es salu e non autrament, en laqual es la verita de la vita e de la doctrina e de li sacrament. Car sinon qu'illi se cubres enaimi e li seo menistre erronic, e manifest peccadors, connoissua, seria abandonna de tuit.

Car li emperador e li rey e li princi estimant ley esser semblant de la vera sancta maire Gleisa, ameron ley meseima e la doteron contra lo commandament de Dio. E aquesta eniquita de li menistre, de li soject, de li ordenna en error, e en pecca es dreitement contra lo noven (article) yo creo la sancta Gleisa. Aquestas son de la prima part.

Secondament, car li participant a la solas cosas de fora, en las costumaz ordenas e atrobaz humanament creon o esperan lor participar a la verita de li officii pastoral e de la

d'acquérir l'espérance. De même, ils (les siens) affirment (1), contre toute vérité, que c'est un devoir pour chacun d'entendre souvent et dévotement les messes, de recevoir les sacrements, de se confesser (mais rarement avec contrition), de faire des satisfactions par des jeûnes ou en vidant sa bourse, d'être resté ou d'être membre de l'Eglise romaine, de s'adonner ou livrer à la règle ou au capuchon. Et cette iniquité de l'Antechrist est directement contraire au huitième article du symbole : Je crois au Saint-Esprit.

La quatrième iniquité de l'Antechrist, c'est, qu'étant bien lui-même la quatrième bête décrite jadis (devant) par Daniel, et la paillarda apocalyptique, il s'attribue (s'orne) des noms, l'autorité, le pouvoir, les dignités, les ministères, les offices, les écritures, au point de s'égaliser et de se comparer à la vraie et sainte mère Eglise, en laquelle se trouve ministériellement, et non autrement, le salut et la vérité, quant à la vie, à la doctrine et aux sacrements. Car, si ce n'était qu'elle (l'Eglise romaine) se couvre ainsi elle-même et ses ministres d'erreur et pécheurs manifestes, elle serait abandonnée de tous si elle était connue.

Mais parce que les empereurs et les rois, et les princes, estimant qu'elle était semblable à la vraie sainte mère Eglise, ils l'aimèrent elle-même et la dotèrent contre le commandement de Dieu. Cette iniquité des ministres, des sujets, de ceux ordonnés dans l'erreur et dans le péché, est directement contre le neuvième article : Je crois la sainte Eglise. Ces (choses) appartiennent à la première partie de l'article.

En second lieu, en effet, eux (ces ministres, etc.), en participant aux seules formes extérieures, selon les usages humainement ordonnés et inventés, croient ou espèrent

(1) Ceci est à la fin de la phrase : Illi afferman, etc.

cura, cum si quilli sian tundu enaimi agnel e sian oinct a modo de la pares, e sian benaizi tocant lo libre e lo calici com la man confessan lor esser ordena dreitament sacerdots.

Semeillament (enaimi es dit de sobre) lo poble soject, communicant per parolas, per segnals, per exercitations de fora, e per li lor souvent divers fait pensan ja lor participar a la verita traita d'aquí meseime. E aizo es contra l'autra part del noven article : Yo creo la communion de li sanct.

Lo es de issir de la pessima communion de li monach, a la participation de laqual amenant li home carnal, poi fan lor sperar en cosas de nient per l'avaricia sian quals se sian o luxurios, o avars, solament quilli donan a lor meseimes, dison lor participar a la lor povreta e castita.

La quinta eniquita de l'Antechrist es quel promes enfeintament perdonanza e remission de li pecca a li peccador non contrit verament, e non cessant istablement de las malas obras : Ma premierament remission de li pecca en la confession auricular, e en l'absolution humana, en las pegrinations per avaricia. E aquesta eniquita es contra l'onzen article de la fè : Yo creo la remission de li pecca. Car illi es en Dio autoritativament e en Christ ministerialment,

avoir leur part à la réalité (vérité) des offices de pasteurs et de la cure d'âmes, comme si ceux qui seraient tondu comme des agneaux, qui seraient oints à la manière d'une paroi, et qui recevraient la bénédiction en touchant le livre et le calice, pouvaient prétendre (confesser) être convenablement (droitement) ordonnés prêtres.

Il en est semblablement (comme il a déjà été dit) du peuple assujetti, si, parce qu'il a sa part (communique) aux paroles, aux signes, aux exercices extérieurs (de dehors) et à leurs diverses cérémonies (faits) souvent répétées, il se persuadait (pensait) avoir part à la vérité qui en est couverte (tirée). Et cela est contraire à l'autre partie du huitième article : Je crois la communion des saints.

Une chose est à faire, c'est qu'il faut s'éloigner (1) (sortir) de la très-mauvaise communion des moines qui, pour amener à sa participation les hommes charnels, leur font espérer, au moyen de choses de néant et par avarice, qu'ils leur feront avoir part à leur pauvreté et à leur chasteté, quels qu'ils soient d'ailleurs, ou luxurieux ou avarés, pourvu qu'ils leur fassent à eux-mêmes des dons.

La cinquième iniquité de l'Antechrist consiste (est) en ce qu'il promet, en trompant, le pardon et la rémission des péchés à des pécheurs non véritablement contrits et qui n'ont pas renoncé fermement aux mauvaises œuvres. Et il fait d'abord cette promesse de la rémission des péchés au moyen de la confession auriculaire et de l'absolution donnée par des hommes, au moyen des pèlerinages dictés par l'avarice. Cette iniquité est contraire au onzième article du *Credo* : Je crois la rémission des péchés. Car cette rémission dépend de l'autorité de Dieu et du ministère de Jésus-Christ, puis en

(1) Une chose est, de sortir, etc.

per fè, per speranza, per penitèntia, per carita, per obedientia de parola en l'home participativament.

La sexta eniquita es anco quilli servon a speranza entro a la fin de la vita, per la devant ditas cubertas enequitas per li manifest peccador, e specialment per la extrema onction e lo purgatori soima, enaima que li home rustic de la verita perseveron en error, e son absout de li pecca de liqua unqua non se departiron per libra volunta que illi speressan la remission evenador e vita eterna.

E aquesta eniquita es dreitament contra l'onzen e lo dozen article de la fè.

partie (1) de la foi, de l'espérance, de la repentance, de la charité et de l'obéissance qui, selon la Parole de Dieu, est en l'homme.

Il y a encore une sixième iniquité (des membres de l'Antechrist), c'est qu'ils prolongent l'espérance (de pardon) jusqu'à la fin de la vie, au moyen des iniquités cachées (couvertes) déjà mentionnées pour les pécheurs manifestes, et spécialement au moyen de l'extrême-onction et du purgatoire rêvé, en sorte que les hommes grossiers, qui ne connaissent pas la vérité, persévèrent dans l'erreur et sont (déclarés) absous de péchés dont ils ne se sont jamais éloignés de libre volonté pour qu'ils pussent en espérer la rémission à venir et la vie éternelle.

Cette iniquité est directement contraire aux onzième et douzième articles de la foi.

(1) Participativement, en partie.

ANCIEN TRAITÉ

DES VAUDOIS

AUQUEL ON ASSIGNE LA DATE DE L'AN 1126.

LE PURGATOIRE.

Ce n'est pas l'importance de ce traité, quoiqu'elle soit réelle, qui nous engage à en donner ici un extrait et à étendre d'autant cet Appendice, mais l'objection qu'on a dirigée contre son ancienneté et la date de l'an 1126 qui lui est assignée ; cette objection, disons-nous, nous a paru si sérieuse que nous n'aurions pu la passer sous silence.

Le critique (1) qui l'a faite l'a dirigée maladroitement contre le traité de l'Antechrist ; mais comme le passage sur lequel il la fonde se trouve dans celui du purgatoire, publié par extraits, dans Perrin et dans Léger, il est évident qu'elle porte contre celui-ci.

Cette objection est la suivante : Comme il est dit plus haut, le traité du purgatoire est daté de l'an 1126. Or, il contient une citation de l'écrit, intitulé : *Milleloquium*, attribué à saint Augustin, mais qui a pour véritable auteur, selon certains écrivains, Augustinus Triumphus qui florissait vers la fin du XIII^e siècle. Ainsi un traité de l'an 1126 ne pouvait

(1) L'auteur anonyme des *Recherches historiques sur la véritable origine des Vaudois*. Paris et Lyon, 1836.

pas en réalité citer un écrit postérieur à sa date. D'où notre critique a conclu que le traité du purgatoire était de beaucoup postérieur à la date qui lui est attribuée.

L'objection est assurément de toute force : comment essayer de la réfuter ?

On ne pouvait le faire qu'en soutenant que cette citation était le fait d'un copiste postérieur à l'écrit cité. Cette thèse (1) était admissible, et nous l'avions adoptée pour des raisons qui n'étaient pas sans valeur. Dès lors nous en avons acquis la preuve matérielle. En effet, les divers manuscrits vaudois contiennent deux traités différents sur ce sujet, l'un plus abrégé, dont la copie est en Angleterre. C'est celui qui a été publié en partie. Nous l'avons complet sous les yeux, grâce à l'obligeance du révérend M. Gilly, chanoine de Durham. Cet exemplaire est considérablement plus abrégé que celui qui existe à Genève dans le manuscrit portant le n° 208. Des passages entiers, il est vrai, sont presque identiques, quoique quelquefois transposés. Beaucoup de citations sont les mêmes, d'autres sont omises, d'autres sont changées, en particulier celle du *Milleloquium*, au lieu de laquelle sont plusieurs citations de divers écrits de saint Augustin lui-même. En un mot, il est évident que l'un est l'abrégé de l'autre. La différence la plus frappante, après celle de l'orthographe de plusieurs mots, est celle du titre du traité. Le plus ancien est intitulé : *Purgatori*, le Purgatoire ; le plus récent : *Purgatori seuma*, le Purgatoire rêvé, imaginé ou songé. Nous faisons d'ailleurs observer que les mots de ce dernier titre sont plusieurs fois répétés dans l'écrit primitif, sous cette forme : *Purgatori SOYMA*, et non *seuma*, ce qui fait

(1) Il est avéré que les écrits des Vaudois, livres destinés à l'instruction, étaient fréquemment copiés. — On en possède plusieurs à double et à triple.

comprendre que l'orthographe avait considérablement changé lorsque cet extrait a été rédigé ou copié tel qu'il existe en Angleterre.

Nous pensons que, dès que ce fait est bien constaté, dès là même l'objection n'a plus de fondement ni de valeur.

A l'occasion de ce traité nous sentons le besoin de présenter une observation. L'on a soupçonné et même accusé Perrin et Léger de mauvaise foi, parce qu'ils n'ont pas averti qu'ils ne publiaient que des extraits de ce traité. Mais il nous semble que ce jugement est bien sévère, puisque le dernier indiquait l'existence de cet écrit.

Afin qu'on puisse comparer les deux traités du Purgatoire et s'assurer si nos allégués sont fondés, nous allons présenter ci-après un extrait et une sorte d'analyse du traité primitif, tel qu'on peut le voir à la bibliothèque de Genève, dans le manuscrit qui porte le n° 208.

Dans la traduction qui va suivre, nous avons conservé le mot à mot autant qu'il a été possible.

PURGATORI.

LE PURGATOIRE.

Ara es a dire d'la materia del purgatori loqual moti promovon e predicant publicament coma article de fe, mancant de fondament de Scripturas, diczent que en apres lo montament de Christ al cel algunas armas e specialment daquill que devon esser salva non haven satisfait en aquesta vita per li lor pecca; aquillas issent de li lor cors sostenon penas sensibilas en aquel purgatori e son purgas en apres aquesta vita delqual en apres la purgacion algunas salhon primeras algunas en apres algunas

Présentement il faut parler de la matière du purgatoire que plusieurs mettent en avant et prêchent publiquement comme article de foi, (quoique) manquant du fondement des Ecritures, disant qu'après l'ascension de Christ au ciel, quelques âmes, et spécialement (celles) de ceux qui doivent être sauvés et qui n'ont pas satisfait à leurs péchés durant cette vie; celles-ci, au sortir de leurs corps, souffrent des peines sensibles dans ce purgatoire, et sont purifiées après cette vie. Après leur purifica-

al dia del judici algunas ara devant lo di del judici.

Sovre loqual per compliment de la lor avaricia moti ensegnon motas cosas ensegnant motas cosas non certas dicent que aitals armas sian tormentas algunas entro al col, algunas entro a la cintura la outras per lo dee e enaimi se perforczan fabular en motas manieras del dit purgatori e que algunas vez se sent en taulas fan a qui conviti e aiczo specialment en la festa de las armas quant lo es offert largament a li preires de lor e que algunas vez cuelhon las brisas sot la taula de li rich.

Per todas aquestas cosas e per motas outras menzongias l'avaricia e la symonia de moti es creissua e obra e las clostras son auczas e li temple sumptuos son hedifica e multiplica sobre habundiant montecza d'autars e non nombrivols monachs e canonis, d'intremenant e donant occasion d'alargament e de dissolution e han dona la parolla de Dio en desplecsi e lo poble es enganna en la substancia e en las armas e fan lor sperar en cosas non certas. E moti fidel son rescondu emperczo quilh non ausan confessar lui per fe e son condempna e marturicza a mot crudella mort, etc.

tion, quelques-unes en (duquel) sortent les premières, quelques-unes après, quelques-unes au jour du jugement, et quelques-unes présentement, avant le jour du jugement.

Pour satisfaction de leur avarice, à l'égard de ce purgatoire, plusieurs enseignent plusieurs choses qui, quoiqu'ils les enseignent, ne sont pas certaines; disant que telles âmes sont tourmentées, quelques-unes jusqu'au cou, quelques-unes jusqu'à la ceinture, les autres par le doigt; et ainsi ils s'efforcent de conter des fables de plusieurs sortes sur ce purgatoire, et même que quelquefois elles s'assoient à table et font là des festins, et cela spécialement en la fête des âmes (des saints), quand il est offert largement à leurs prêtres; et que quelquefois elles ramassent les miettes sous la table des riches.

A l'aide de toutes ces choses et par beaucoup d'autres mensonges, l'avarice et la simonie de plusieurs sont accrues et mises en œuvre, et les cloîtres sont augmentés, et des temples somptueux sont édifiés avec une surabondante quantité d'autels et avec d'innombrables moines et chanoines, (ces choses) introduisant et donnant lieu à l'agrandissement et à la dissolution ont amené (donné) le mépris de la Parole de Dieu, et le peuple est trompé dans sa subsistance et à l'égard des âmes et ils leur font espérer en des choses non certaines. Et beaucoup de fidèles sont cachés parce qu'ils n'osent pas confesser le Seigneur (lui) par la foi, ils sont condamnés et martyrisés par une fort cruelle mort, etc.

Après cet exposé de l'opinion catholique sur le purgatoire, les deux traités annoncent leur sujet presque dans les mêmes termes. Voici les paroles du traité primitif encore inconnu :

Donca nos sen a parlar daquel purgatori e notificar la nostra entention.

Premierament e devant totas cosas nos supponen que las armas d'li devient esser salva non satisfacent en aquesta vita per li lor pecca, son finalment d'esser purga de totas la lor non mundicias second l'ordonnement de Dio en li lor temp.

Nous voulons (sommés) donc parler de ce purgatoire et faire connaître notre opinion.

En premier lieu et avant toutes choses, nous établissons (supposons) que les âmes de ceux qui doivent être sauvés, ne faisant pas satisfaction de leurs péchés durant cette vie doivent finalement être purifiées de leurs impuretés, selon le commandement de Dieu, chacun en son temps.

Suivent divers passages dans lesquels Dieu indique les moyens de sanctification ou de purification, après quoi l'auteur continue :

Totas aquestas autoritas consonan a aiczo, que lo son tant solament dui cert luoc depuis lo montament de Christ al cel en apres aquesta vita d'las armas issias de li cors e lo tercz non es apostot, ni non es atroba en la sacra Scriptura.

Toutes ces autorités s'accordent en ceci, qu'il y a tant seulement deux lieux certains depuis l'ascension de Christ au ciel, après cette vie-ci pour les âmes sorties de leurs corps, et le troisième n'existe point du tout, il ne se trouve pas dans la sainte Ecriture.

Le témoignage suivant et le développement qui l'accompagne se trouve presque à la fin du traité déjà publié, et peut-être mot pour mot, si ce n'est le nom de l'auteur du passage :

Cum lasquals cosas sacorda mestre Johan de sacra memoria qual cosa el senta finalment daiczo la soa conclusion ho manifesta quant el di : lo Segnor non ensegne en tota la sacra Scriptura expressament orar per li mort, sinon lo libre de li Ma-

Avec ce sentiment (ces choses) s'accorde maître Jean de sainte mémoire, et sa conclusion fait connaître finalement ce qu'il pense là-dessus quand il dit : que le Seigneur n'enseigne pas expressément dans toute la sainte Ecriture à prier pour

chabey loqual non es d'el Velh Testament en apres li Judey.

Finalment el sotjong : ni li propheta, ni Christ cum li seo apostol, ni li sant prochan insegadors de lor non inegneron orar per li mort. Ma enseigneront mot curiosament lo poble que vivent senza crim foran sant. Donca cum en alcun luoc en la ley non facza expressa mencion daital purgatori, ni li apostol non han lascia a nos alcun enseignament, ni la Gleisa primitiva conversant second l'Evangel de loqual li apostol eran regidors non han liora a nos alcuna cosa daizo ne per ordonament ni per comandament; ma Pelaggius, l'an 458, se legis luj haver ordona que en la messa se facza recordanza d'li mort, lo es vist que second la sacra Scriptura li fidel non devon creire coma article de fe aital purgatori en apres aquesta vita.

Suit un nouveau passage du même maître Jean, tiré de son sermon sur : *Martha dis a Jesu*, dans lequel est exprimée la même opinion; après lequel l'auteur conclut ainsi :

De las quals parollas es manifest qual cosa el senta finalment daquel purgatori demostrant que en tota la sacra Scriptura *canonica*, lo Segnor non enseña expressament que nos non dean tant perforzar en li aiutori de li mort coma fan li omes del temp modern.

les morts, excepté dans le livre des Machabées lequel n'est pas de l'ancien Testament d'après les Juifs.

Finalement il ajoute : que ni les prophètes, ni Christ avec ses apôtres, ni les saints leurs immédiats successeurs, n'ont point enseigné à prier pour les morts. Mais ils enseignèrent fort soigneusement le peuple, afin que vivant sans crime ils fussent saints. Ainsi donc, puisque la loi ne fait en aucun lieu mention expresse d'un tel purgatoire, et que les apôtres ne nous ont laissé aucun enseignement, et que l'Eglise primitive, vivant selon l'Evangile, et dont les apôtres étaient les conducteurs, ne nous a transmis (livré) rien de cela ni par ordre, ni par commandement; mais Pélage (pape), l'an 458, est rapporté avoir ordonné, qu'il fût fait mention (mémoire) des morts dans la messe, il est clair, que, selon la sainte Ecriture, les fidèles ne doivent pas croire comme article de foi un tel purgatoire après cette vie.

On voit manifestement de ces paroles, ce qu'il pense finalement de ce purgatoire, vu qu'il démontre que, dans toute la sainte Ecriture *canonique*, le Seigneur n'enseigne pas expressément que nous devions faire tant d'efforts pour des secours en faveur des morts comme font les hommes du temps moderne.

L'auteur étend cette récapitulation par de nouveaux raisonnements et d'autres témoignages, auxquels il ajoute celui de saint Augustin que nous donnons ci-après :

E sant Augustinus scri al libre de li sacrament que lo luoc de purgatori non es determina sinon car el es mostra per moti exemples e revelacions d'armas pausas en aitals penas : e sotiong e per aventura se poiria dire plus pervivolment que singulars armas sian cresuas sostenir pena en aquilh luoc en lical ilh han comes la colpa.

Et saint Augustin écrit au livre des sacrements, que le lieu du purgatoire n'est pas déterminé, mais qu'il est seulement indiqué (montré) par plusieurs exemples et révélations d'âmes plongées (passées) dans de telles peines ; et il ajoute : peut-être on pourrait dire plutôt, que durant la vie, chaque âme peut être considérée (crue) comme portant son châtement dans ce même lieu où elle a commis la faute.

Ici suit le narré de la vision d'un frère rapportée par saint Grégoire, et la critique qu'en fait l'auteur du traité, après quoi il avance que :

Li doctors non sacordan en la materia del purgatori, ma lavoran en tres differencias.

Les docteurs ne s'accordent pas sur la matière du purgatoire, mais suivent trois sentiments différents.

Car certains d'entre eux paraissent avoir cette opinion, que les âmes..... sont reçues et gardées dans un lieu *connu de Dieu*, en attendant la résurrection des corps, etc. C'est l'opinion de Pierre à Clément, que confirme Origène (Lévitique, XII, 8), ainsi que Ugo de Saint-Victor, au livre des sacrements, où on lit entre autres ce qui suit :

Alcuns pensan las armas non poer esser crucias d' penas sensibla sinon per li cors o permanent cum li cors, etc., etc.

Quelques-uns pensent que les âmes ne peuvent être tourmentées d'une peine sensible, sinon par les corps et en demeurant avec les corps, etc., etc.

Cette idée, qui peut être regardée comme une seconde opinion des docteurs, est longuement développée et appuyée de passages, entre autres un de saint Augustin, au livre

des Psaumes, où il parle des offrandes faites en faveur des morts, comme pain, vin, etc., où il manifeste des doutes sur l'état des âmes des morts; puisqu'au sujet de ces paroles : *Ni les ivrognes n'hériteront point le royaume de Dieu*, il écrit ce qui suit :

O fraires, alcun non s'engane, car lo son solament duj luoc e lo terc non es al postot. Car aquel que non merita regnar cum Christ perire cum lo diavol senzca alcuna dubitation.....

O frères, que nul ne se trompe, car il n'y a que deux lieux et le troisième n'existe pas du tout. Car celui qui ne mérite pas de régner avec Christ, périra sans aucun doute avec le diable.....

L'auteur allègue encore d'autres témoignages du même genre, comme d'Appien, croyons-nous, dans son épître X^e de saint Jérôme, et de saint Hillaire, en ces termes :

Lo pecca loqual non es corregi en aquesta vita la perdonanza de luj es demanda en van.

On demande en vain le pardon d'un péché qui n'est pas abandonné (corrigé) durant cette vie.

L'auteur, prenant occasion de cette opinion de saint Hillaire qui pourrait être la troisième, exhorte les hommes à la repentance, à l'amendement et à la sanctification, appuyant ses exhortations de divers passages des saintes Ecritures et autres; puis il conclut ainsi de ce qui précède :

Per aquestas cosas es manifest que li doctor non sacordan en la materia del purgatori mas lavoran en tres diferencias; e alcun de lor non es vist confirmar las meseymas la qual alguns predicán daital purgatori coma article de fe non cert e soyma.

D'après tout ce qui précède, il est manifeste que les docteurs ne s'accordent pas sur la matière du purgatoire et suivent trois différentes opinions; et aucun d'eux ne paraît appuyer (confirmer) la même opinion que les autres prêchent sur ce purgatoire, comme article de foi, nullement certain et songé (révé).

Donc lo non es vist de l'expressa scriptura de la ley que li fidel deon creire de verita aital purgatori en apres aquesta vita; e li doctor non sacordan mas varian merevilhosas-

On ne voit donc pas expressément, d'après les écrits de la loi, que les fidèles doivent croire réellement à un tel purgatoire après cette vie; et les docteurs, loin d'être d'ac-

ment. E certainement alguns son de lor liqual en un luoc son vist parllar de luj en autre luoc scrivon de luj autrement, coma specialment.

Augustin loqual en un luoc es vist sonar per luj mas en autre luoc scri autrement laissant li omes en dubi d'luj; coma al libre de li sacrement sobre allega el scri: E per aventura se poiria dire plus privolement que singlars armas sian cre-suas sostenir pena en aquilh luoc en loqual cometteron la colpa. E el meseyme al libre d'la penitencia parlant del fuoc de purgatori scri enaisi: Lo es melh que yo emprena de ben viore que semenar cosas non certas d'l fuoc daquesta maniera. Car si ben faczent me pentirey yo non temarey lo fuoc de li torment.

cord, varient étonnamment entre eux. Et certainement quelques-uns d'entre eux semblent en parler en un endroit d'une manière, et ils écrivent différemment dans une autre, comme spécialement.

Augustin, qui en un endroit semble l'admettre (sonner pour lui), mais écrit différemment dans un autre, laissant les hommes dans le doute à son sujet, comme il écrit au livre des sacrements déjà cité: Et peut-être on pourrait dire plus particulièrement qu'on peut croire que chaque âme souffre le châtement dans le même lieu qu'elle a commis la faute. Et le même, au livre de la pénitence, parlant du feu du purgatoire, écrit ainsi: Il est meilleur que j'apprenne à bien vivre, que d'enseigner (semmer) des choses non certaines du feu de cette nature. Car, si en faisant bien j'ai soin de me repentir, je ne craindrai pas les tonnements du feu.

Après quelques citations de saint Chrysostôme, analogues à ce qui précède, on lit encore cette conclusion:

Daquesti dit de li doctor es manifest que meritar dalcuna cosa es tant solament en aquesta vita e non es vist que li mort poissan esser ajuda de l'aiutori dalcun de li viant aici. Mas second l'Apostol un *chascun portare lo seo fais*.

Il est manifeste, d'après ces paroles des docteurs, qu'on ne peut faire (mériter) quoi que ce soit, excepté durant cette vie, et qu'il n'est pas reconnu (vu) que les morts puissent être aidés en quelque chose des vivants ici-bas. Mais que, selon l'Apôtre, *chacun portera son propre fardeau*.

Suivent d'autres passages de l'Écriture, conformes à cette déclaration, puis une réfutation de Thomas par saint Jérôme,

puis de longs détails sur le fondement de l'Eglise et de la foi ; savoir : Jésus-Christ , après quoi l'auteur continue ainsi :

Nos notant e diligentment attendent totas las cosas sobre dictas non ausen predicar ni promovere aquel dit purgatori soyma e non cert coma article de fè. E ja sia czo que moti contrastant allegon plusors Scripturas per aital lor purgatori. Emperzo aquellas si ellas seren verament regardas e consideras non fan per lor ni per aquellas non poen esser certifica que se debia promovere aital purgatori per aquellas scripturas allegas per lor ni speren lor poer provar per la fè de l'Esriptura hosta tota avaricia e vannagla si volhan encercar cum diligencia.

Ma nos diczen en aquesta materia que ja sia czo que lo purgatori fos en apres aquesta vita al modo alqual moti promovon e predicant per lo mancant de certecza de Scriptura , nos non ausen promovere ni predicar luj coma article de fè specialment non vesent procedir daiczo al-cun parfait al poble fidel si non maior alargament de pecca e de vana confidanza e speranza non certa.

Ma al *sen* (1) de la sacra Scriptura

Pour nous, indiquant et donnant soigneusement attention à toutes les choses dites plus haut , nous n'osons prêcher ni annoncer ledit purgatoire songé et non certain comme article de foi. Et malgré ceci que plusieurs opposants allèguent plusieurs passages des Ecritures en faveur d'un tel purgatoire. Pour cela , ces passages si on les examine et considère véritablement , ils ne leur sont pas favorables , et l'on ne peut pas être assuré , d'après ces passages allégués par eux , qu'on doive admettre un tel purgatoire , ni qu'ils puissent espérer de le prouver sur la foi de l'Ecriture , en mettant de côté toute avarice et toute vanité , s'ils veulent s'en enquérir avec soin.

Mais nous disons sur cette matière , que quand même ceci serait , qu'il y eût un purgatoire après cette vie , de la manière que plusieurs l'avancent et prêchent , dès qu'il manque de certitude d'après l'Ecriture , nous n'osons ni l'annoncer ni le prêcher comme article de foi , spécialement parce que nous ne voyons en dériver (procéder) aucun profit pour le peuple fidèle , mais plutôt un accroissement de péché , de vaine confiance et d'espérance incertaine.

Mais d'après le *sentiment* (sens

(1) Mot douteux.

e d'li apostol nos non neguen esser fait purgament de las armas al seotemp secont l'ordonament d'Dio al modo sobre dit. Ma amonesten e conforten que tot fidel viva enaimi en la vita present qual non besogne en apres d'otra purgacion.

E si lo se pogues provar e fossa demostra a nos per la sacra Scriptura e per sciencia de li sant doctor fondant se en ley verament aquel dit lor purgatori, o si Dio per li seot segret judicij vol purgar alcun en apres aquesta vita o dautrament nos humilment volen obedir e non contrafar ni contravenir laqual cosa per fin aici non es ista demostra a nos.

de la sainte Ecriture et des apôtres, nous ne nions pas qu'une purification des âmes ne soit pas faite en son temps, selon le commandement de Dieu de la manière indiquée plus haut. Mais nous exhortons et encourageons tout fidèle à vivre durant la vie présente, (de telle manière) qu'il n'ait pas besoin d'autre purification après.

Et si leur dit purgatoire pouvait être prouvé, et nous fut démontré par la sainte Ecriture ou par la science des saints docteurs, fondée véritablement en elle (la sainte Ecriture), ou si Dieu par ses secrets jugements veut purifier quelqu'un après cette vie ou autrement, nous voulons humblement obéir et n'y contredire ni contrevenir en aucune manière; mais cela jusqu'ici ne nous a pas été démontré.

Cette concession faite aux conditions qui précèdent, l'auteur du traité reprend les prétendues preuves alléguées en faveur du purgatoire, les examine encore et les réfute successivement :

1° Il commence par saint Grégoire qui prétend fonder le purgatoire sur la vision d'un moine, sur une révélation.

2° Il rappelle le désaccord qui existe entre les auteurs sur ce point, les uns s'en montrant les partisans, les autres le rejetant, et le même auteur souvent n'étant pas d'accord avec lui-même.

3° Il n'admet pas les témoignages des livres apocryphes, ni des prétendues épîtres qui ne sont pas dans le canon des livres inspirés.

4° Il remarque qu'on ne peut pas admettre comme preu-

ves du purgatoire les usages établis qui le supposent sans fondement légitime.

5° Il réfute ceux qui allèguent en faveur du purgatoire l'exemple rapporté par saint Paul de ceux qui se faisaient baptiser pour les morts.

6° Il rejette le sens qu'on a voulu étendre au purgatoire, des paroles de Jésus-Christ, que le péché contre le Saint-Esprit ne sera pardonné, ni en ce siècle, ni en l'autre. — Il en fait de même de l'exemple tiré de l'économe infidèle et de celui de la résurrection de Thabita.

7° Après avoir encore réfuté un argument tiré de l'exemple de deux hommes de position différente, il ajoute :

Encara son outras cosas lasquales li contrastant solon amenar en favor de lor purgatori, ma car non son degnas de memoria son laissa per brevíta. Car si totas las cosas sobre dictas seren fidelment consideras e entenduas se poire conoisser legierament que alcun fonderment sobre loqual li contrastant se perforcezan fundar lo lor purgatori non lo pon stablir e non fay alcuna cosa per lo lor grant lavor contra la doctrina fonda sobre la ferma peira. Car la Gleisa greca non ten luj coma es dit de sobre.....

Il y a encore d'autres raisons (choses) que les adversaires ont coutume d'avancer en faveur de leur purgatoire, mais n'étant pas dignes de mention, on les passe sous silence pour abrégér. Car si toutes les choses qui ont été dites jusqu'ici étaient fidèlement considérées et comprises (entendues), on pourrait reconnaître qu'aucun des fondements sur lesquels les opposants s'efforcent d'établir leur purgatoire n'est solide et que la peine qu'ils se donnent ne peut rien contre la doctrine fondée sur la pierre inébranlable. Car l'Eglise grecque n'adopte pas leur purgatoire, comme il a été dit plus haut.....

FORMULAIRE

DE LA

CONFESSIOIN DES PÉCHÉS DES ANCIENS VAUDOIS,

Communément suivi parmi les anciens Vaudois, dit Léger, 1^{re} part.,
p. 57 à 58. — Tiré du Traité appelé *Novel Confort*.

O Dio de li rey, e Seignor de li seignor, yo me confesso a tu ; car yo sey aquel peccador que t'ai mot offendu, etc. »
C'est-à-dire ;

O Dieu des rois et Seigneur des seigneurs, je me confesse à toi ; car je suis ce pécheur qui t'ai grandement offensé par mon ingratitude. Je ne puis m'excuser, car tu m'as montré ce que c'est que le bien et le mal. J'ai su quelle est ta puissance, et ai entendu ta sapience et connu ta justice et vu ta bonté. C'est pourquoi tout le mal que j'ai fait procède de ma seule méchanceté. Seigneur, pardonne-moi et donne-moi la repentance. Car je t'ai méprisé par ma grande présomption et n'ai point cru à ta sapience ni à tes commandements. Au contraire, je les ai transgressés, de quoi je suis fort affligé (1). Je n'ai point redouté ta justice, ni tes jugements ; mais j'ai fait beaucoup de choses mauvaises (2), depuis le commencement de ma vie, et n'ai point eu d'amour pour ta grande bonté, comme j'ai dû et comme il m'est commandé.

(1) Déplaisant.

(2) De maux.

Moi j'ai trop cru au diable par ma méchanceté. J'ai suivi l'orgueil et abandonné l'humilité. Si tu ne me pardonnes, je suis perdu, tant la convoitise est enracinée en mon cœur. J'aime tant l'avarice, et cherche de grandes louanges, et ai peu d'amitié envers ceux qui m'ont obligé par leurs bienfaits. Si tu ne me pardonnes, mon âme s'en va en perdition. La haine (l'ire) règne dans mon cœur, car je ne l'ai pas apaisée, et l'envie me ronge, car je n'ai point de charité. Seigneur, pardonne-moi par ta bonté. Je suis téméraire et paresseux à bien faire, hardi et fort diligent au mal. Seigneur, fais-moi la grâce que je ne sois point du nombre des méchants. Je ne t'ai point rendu grâce pour le bien que tu m'as fait et donné par ton amour, ainsi que je devais, et qu'il m'est commandé; car je suis désobéissant par ma méchanceté. Seigneur, pardonne-moi, car je ne t'ai point servi: au contraire, je t'ai fort offensé. J'ai trop servi (1) à mon corps et à ma volonté en plusieurs vaines pensées et mauvais desseins, dans lesquels j'ai pris plaisir: j'ai aveuglé mon corps, ou plutôt, mon corps m'a aveuglé, et j'ai pensé contre toi plusieurs choses mauvaises, et ai recherché plusieurs choses contre ta volonté. Aie pitié de moi et donne-moi l'humilité. J'ai élevé mes yeux vers les vains plaisirs et ne les ai pu tourner vers ta face: j'ai prêté l'oreille aux sons de la vanité et à plusieurs médisances; mais ce m'a été chose ennuyeuse d'entendre parler de ta loi et de ta discipline. J'ai commis de grandes fautes, notamment en mon entendement; car la puanteur du mal m'a plus agréé que la douceur divine et l'honneur céleste: car flairant le mal, j'y ai eu plus de contentement, par quoi j'ai fait plusieurs maux et ai laissé en arrière beaucoup de bien, et ne connaissant point ma faute,

(1) Nous dirions: été esclave de, etc.; j'ai été trop esclave de, etc.

j'ai tâché de la jeter sur autrui. Je n'ai point été assez modéré dans le boire ni dans le manger. J'ai souvent rendu outrage pour outrage et y ai même pris plaisir. J'ai le corps et l'esprit navrés. J'ai étendu ma main pour toucher la vanité et ai perversement travaillé à prendre le bien d'autrui, à frapper mon prochain et à lui déplaire. Mon cœur s'est délecté en ce que j'ai dit, et beaucoup plus en plusieurs vaines délices. Seigneur, pardonne-moi et me donne chasteté. J'ai mal employé le temps que tu m'as donné, et ai suivi durant ma jeunesse mes plaisirs et la vanité. Je me suis détourné du bon chemin, et ai montré le mauvais exemple par ma légèreté. Je connais peu de bien en moi, et y trouve beaucoup de mal. Je t'ai déplu par ma méchanceté et ai damné mon âme, et ai irrité mon prochain. Seigneur Dieu, garde-moi de peur que je ne sois condamné. J'ai aimé le prochain à cause du bien temporel. Je ne me suis point comporté fidèlement quand il a été question de donner ou de recevoir; mais j'ai eu égard aux personnes selon mon affection. J'ai trop aimé l'un et ai trop haï l'autre. Je me suis trop peu réjoui des biens des bons, et me suis trop exalté du mal des méchants. Et, en outre, de tous les maux que j'ai faits par le passé jusqu'au jour présent, je n'en ai point une telle repentance, ni un tel déplaisir qu'il ne soit moindre que l'offense. Je suis souvent retourné au mal par ma faute, au mal que j'ai confessé, de quoi je suis fort affligé. Seigneur Dieu, tu sais que j'ai tout confessé, et qu'il y a encore en moi plusieurs maux que je n'ai point racontés; mais tu connais les mauvaises pensées, et les mauvaises paroles, et les œuvres perverses que j'ai faites jusqu'à présent. Seigneur, pardonne-moi et donne-moi du temps pour que je puisse me repentir en la vie présente, et fais-moi la grâce qu'à l'avenir je hâisse tellement le péché (les

maux) que je ne le fasse plus, et que j'aime tellement les vertus et les garde en mon cœur, que je t'aime par-dessus toutes choses, et que je te craigne de telle sorte qu'au jour de ma mort, j'aie fait ce qui t'est agréable. Et donne-moi une telle confiance au jour du jugement, que je ne craigne point le diable, ni aucune autre chose qui m'épouvante; mais fais que je sois reçu dans ta main droite sans aucune faute. Seigneur, que tout cela advienne selon ton bon plaisir ! Amen.

FIN.

